



Assemblée générale

Distr. générale
23 avril 2025
Français
Original : anglais

Quatre-vingtième session

Points 137 et 138 de la liste préliminaire*

Projet de budget-programme pour 2026

Planification des programmes

Projet de budget-programme pour 2026

Titre I

Politiques, direction et coordination d'ensemble

Chapitre 2

Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences

Programme 1

Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences

Table des matières

	<i>Page</i>
A. Projet de plan-programme pour 2026 et exécution du programme en 2024**	4
Orientations générales	4
Programme de travail	9
Sous-programme 1. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social	9
Gestion des conférences (New York)	14
Sous-programme 2. Planification et coordination des services de conférence	14
Sous-programme 3. Services de documentation.	19
Sous-programme 4. Services d'appui aux réunions et de publication	24

* A/80/50.

** Comme demandé au paragraphe 10 de la résolution 77/267, la partie consacrée au plan-programme et à l'exécution du programme (partie II) est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination.



Gestion des conférences (Genève)	29
Sous-programme 2. Planification et coordination des services de conférence	29
Sous-programme 3. Services de documentation.	33
Sous-programme 4. Services d'appui aux réunions et de publication	37
Gestion des conférences (Vienne)	41
Sous-programme 2. Planification et coordination des services de conférence	41
Sous-programme 3. Services de documentation.	46
Sous-programme 4. Services d'appui aux réunions et de publication	50
Gestion des conférences (Nairobi)	54
Sous-programme 2. Planification et coordination des services de conférence	54
Sous-programme 3. Services de documentation.	58
Sous-programme 4. Services d'appui aux réunions et de publication	62
B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2026***	67
Vue d'ensemble.	67
Organes directeurs	79
Direction exécutive et administration	82
Programme de travail	82
Sous-programme 1. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social	82
Gestion des conférence (New York)	83
Sous-programme 2. Planification et coordination des services de conférence	83
Sous-programme 3. Services de documentation.	84
Sous-programme 4. Services d'appui aux réunions et de publication	85
Gestion des conférences (Genève)	86
Sous-programme 2. Planification et coordination des services de conférence	86
Sous-programme 3. Services de documentation.	87
Sous-programme 4. Services d'appui aux réunions et de publication	88
Gestion des conférences (Vienne)	89
Sous-programme 2. Planification et coordination des services de conférence	92
Sous-programme 3. Services de documentation.	93
Sous-programme 4. Services d'appui aux réunions et de publication	94
Gestion des conférences (Nairobi)	95
Sous-programme 2. Planification et coordination des services de conférence	95
Sous-programme 3. Services de documentation.	96

*** Comme demandé au paragraphe 10 de la résolution [77/267](#), la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes (partie III) est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Sous-programme 4. Services d'appui aux réunions et de publication	97
Appui au programme	98
Annexes	
I. Organigramme et répartition des postes pour 2026	102
II. Récapitulatif, par composante et sous-programme, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes	107

A. **Projet de plan-programme pour 2026 et exécution du programme en 2024**

Orientations générales

Mandats et considérations générales

- 2.1 Le mandat du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences découle des règlements et résolutions régissant les organes principaux de l'Organisation des Nations Unies, notamment des résolutions [43/222 A à E](#), [50/11](#), [73/346](#), [74/303](#) et [79/248](#) de l'Assemblée générale. Le Département est chargé des activités suivantes :
- a) concourir, en fournissant des services techniques de secrétariat, portant notamment sur la procédure, et des avis autorisés, au déroulement régulier et efficace des délibérations et des activités de suivi de l'Assemblée générale, du Bureau de l'Assemblée, de la Première Commission, de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), de la Deuxième Commission et de la Troisième Commission et de divers organes subsidiaires, du Conseil économique et social et de la plupart de ses organes subsidiaires, ainsi que des conférences spéciales des Nations Unies ;
 - b) contribuer à la revitalisation de l'Assemblée et d'autres organes de l'ONU, notamment en fournissant des services fonctionnels pour les réunions du Groupe de travail spécial sur la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale et pour les négociations intergouvernementales sur la question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres, ainsi que d'autres questions ayant trait au Conseil ;
 - c) fournir des services fonctionnels et des services techniques de secrétariat au Comité des conférences et des services de conférence de qualité, notamment des services multilingues d'appui aux réunions et des services de documentation, à tous les organes intergouvernementaux et organes d'experts se réunissant au Siège et aux Offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi, et pour les conférences et réunions tenues ailleurs sous les auspices de l'Organisation, la responsabilité en étant partagée avec les directrices générales des Offices, en respectant le principe de l'égalité de traitement de toutes les langues officielles dans chacun des organes de l'Organisation ;
 - d) fournir des services de protocole au Secrétaire général, à la Vice-Secrétaire générale et aux dignitaires de haut rang en visite, des services de liaison avec le pays hôte aux États Membres et aux observateurs permanents et, sur demande, des services de protocole au Président ou à la Présidente de l'Assemblée générale.
- 2.2 Conformément à la résolution [57/283 B](#) de l'Assemblée générale, le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences définit les politiques, établit des normes et directives, administre les ressources inscrites au chapitre 2 du budget-programme et supervise les opérations au Siège, tandis que les directrices générales des Offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi assurent la mise en œuvre de ces politiques, normes et directives et gèrent les activités opérationnelles quotidiennes dans leur centre de conférence. De plus, le Secrétaire général a promulgué des dispositions établissant un nouveau système de délégation de pouvoirs (voir [ST/SGB/2019/2](#)). La circulaire du Secrétaire général sur l'organisation du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences ([ST/SGB/2021/3](#)) donne corps à la demande des organes intergouvernementaux concernant la répartition des responsabilités entre le Secrétaire général adjoint et les directrices générales des Offices en ce qui concerne la prestation normalisée et intégrée des services de conférence.
- 2.3 De plus, en application de la résolution [69/250](#) de l'Assemblée générale, le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences assume la coordination du multilinguisme, valeur fondamentale de l'Organisation, dans le Secrétariat et joue

le rôle de chef de file pour la coordination du multilinguisme dans le système des Nations Unies, en collaboration avec le secrétariat du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination. En ce qui concerne la résolution 78/330 de l'Assemblée, le Bureau du Coordonnateur pour le multilinguisme continuera de faciliter, dans la limite des capacités existantes, une ligne d'action coordonnée, cohérente et homogène concernant le multilinguisme dans l'ensemble du Secrétariat.

Stratégie et facteurs externes pour 2026

- 2.4 Le plan-programme pour 2026 est guidé par la stratégie de modernisation et d'amélioration continues que le Département applique dans tous les domaines depuis longtemps. Conformément à l'alinéa a) du paragraphe 73 du Pacte pour l'avenir (résolution 79/1 de l'Assemblée générale), au titre de la mesure 45, le Département continuera de cultiver une culture institutionnelle qui favorise l'agilité, la créativité, l'apprentissage et l'adaptabilité et de renforcer les compétences autour des cinq axes que sont l'innovation, l'analytique des données, la transformation numérique, la prospective stratégique et les sciences du comportement et qui lui permettront de tirer parti des capacités technologiques, d'autant que les modes de prestation des services évoluent.
- 2.5 Les nouvelles technologies, y compris l'intelligence artificielle, peuvent aider à obtenir des gains d'efficacité et à améliorer divers aspects des services de conférence multilingues, qu'il s'agisse de l'automatisation des flux de travail ou de la mise à la disposition de produits et de services mieux adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap. Le Département continuera d'investir, au moyen des ressources disponibles et dans la mesure du possible, dans des systèmes qui améliorent la gestion intégrée à l'échelle mondiale et l'efficacité, la continuité, la durabilité et l'accessibilité des services qu'il fournit, conformément aux priorités définies dans la stratégie Informatique et communications du Secrétaire général.
- 2.6 Plus précisément, les fonctionnalités et la convivialité du portail e-deleGATE seront encore améliorées grâce à l'ajout de nouvelles fonctions, et des outils d'intelligence artificielle seront utilisés pour rendre les publications plus accessibles. Les profils d'emploi seront révisés compte tenu de l'évolution des méthodes de travail et les recrutements seront fondés sur les nouvelles compétences recherchées. Des activités de formation intersectorielle s'ajouteront aux activités de formation technique et thématique afin de rendre les membres du personnel plus polyvalents et le Département plus agile.
- 2.7 On veillera à ce que l'utilisation des ressources disponibles et l'exécution du programme se fassent de façon efficace et rationnelle et l'on se fondera pour cela sur des indicateurs de résultats et des points de référence clairement définis dans les sous-programmes décrits dans le présent document. Pour faire face à l'augmentation de la demande de services de réunion et de documentation multilingues, le Département complétera les équipes internes (interprètes, éditeurs, traducteurs, rédacteurs de comptes rendus analytiques, rédacteurs de procès-verbaux et éditeurs de publication) en faisant appel à des renforts à titre temporaire. Il organisera en fonction des besoins des concours visant à recruter du personnel linguistique permanent ou à étoffer le registre de spécialistes des métiers linguistiques auxquels il est fait appel à titre temporaire.
- 2.8 L'analyse prospective des besoins et les retours d'information des clients, notamment ceux donnés à la faveur de l'enquête mondiale révisée et uniformisée, continueront d'orienter les activités que mène le Département pour développer ses services et ainsi apporter son appui aux travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts.
- 2.9 Le Département coordonnera les mesures visant à renforcer le multilinguisme dans l'Organisation, conformément au mandat du Coordonnateur pour le multilinguisme (A/71/757, annexe II).
- 2.10 Pour ce qui est de la coordination et de la liaison interorganisations, le Département continuera de fournir des services fonctionnels et techniques de secrétariat à la Réunion annuelle internationale concernant les services linguistiques, la documentation et les publications, dont il assure la présidence permanente.

- 2.11 En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses budgétaires ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2026 :
- a) les informations sur les changements apportés au calendrier des conférences et des réunions et aux programmes de travail des organes intergouvernementaux et des organes d'experts sont communiquées en temps opportun et conformément au règlement intérieur des organes concernés ;
 - b) le nombre de réunions non inscrites au calendrier ne dépasse pas celui de 2024 ;
 - c) les sessions extraordinaires, y compris les sessions extraordinaires d'urgence, sont programmées suffisamment à l'avance ;
 - d) le nombre de documents imprévus revêtant un rang de priorité élevé qui sont soumis est gérable ;
 - e) dans l'ensemble, les parties concernées s'acquittent de façon prévisible des engagements et des obligations découlant des règles établies en matière de soumission des documents et de demandes de réunion ;
 - f) les chaînes d'approvisionnement mondiales permettent de se procurer des biens et services de qualité en temps voulu.
- 2.12 Il est tenu compte des questions de genre dans les activités opérationnelles, les produits et les résultats du programme, selon qu'il convient.
- 2.13 Conformément à la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, le Département continuera d'adapter et de parfaire ses systèmes, ses plateformes, ses flux de travail, les services de conférence, y compris la disposition des sièges, de sorte que les représentants et les participants qui ont un handicap contribuent dans des conditions d'égalité aux travaux de l'ONU.

Textes des organes délibérants définissant les mandats

- 2.14 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme, qui a été revue pendant l'établissement du projet de budget-programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

43/222 A à E ; 69/250 ; 79/248	Plan des conférences	74/303	Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale
50/11 ; 76/268 ; 78/330	Multilinguisme	79/257	Questions relatives au projet de budget-programme pour 2025

Gestion des conférences (New York)

Mandat défini par l'Assemblée générale

A/520/Rev.20	Règlement intérieur de l'Assemblée générale (article 56)
------------------------------	--

Mandat défini par le Conseil économique et social

E/5715/Rev.2	Règlement intérieur du Conseil économique et social (article 32)
------------------------------	--

Mandat défini par le Conseil de sécurité

S/96/Rev.7	Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité (article 41)
----------------------------	--

Gestion des conférences (Genève)

Résolutions de l'Assemblée générale

174 (II)	Création d'une commission du droit international	63/160	Rapport du Conseil des droits de l'homme
1166 (XII)	Assistance internationale en faveur des réfugiés relevant du mandat du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés	68/268	Renforcement et amélioration du fonctionnement de l'ensemble des organes conventionnels des droits de l'homme
48/189	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	79/258, sect. IX	Questions spéciales relatives au projet de budget-programme pour 2025 : prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme à ses cinquante-cinquième, cinquante-sixième et cinquante-septième sessions ordinaires
60/184	Commerce international et développement		
60/251	Conseil des droits de l'homme		
62/193 ; 66/201	Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique		

Mandat défini par la Conférence du désarmement

CD/8/Rev.10	Règlement intérieur de la Conférence du désarmement (sect. X)		
-------------	---	--	--

Résolution du Conseil économique et social

36 (IV)	Commission économique pour l'Europe		
---------	-------------------------------------	--	--

Gestion des conférences (Vienne)

Résolutions de l'Assemblée générale

913 (X)	Effets des rayonnements ionisants	58/4	Convention des Nations Unies contre la corruption
1472 (XIV) A ; 69/85	Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace	68/1	Examen de l'application de la résolution 61/16 de l'Assemblée générale sur le renforcement du Conseil économique et social
1145 (XII)	Accord régissant les relations entre l'Organisation des Nations Unies et l'Agence internationale de l'énergie atomique	78/223	Suite à donner au quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale et préparatifs du quinzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale
2152 (XXI)	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel		
2205 (XXI)	Création de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international	79/117	Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa cinquante-septième session
50/245	Traité d'interdiction complète des essais nucléaires		
55/25	Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée	79/243	Convention des Nations Unies contre la cybercriminalité ; renforcement de la coopération internationale pour la lutte contre certaines infractions commises au moyen de systèmes d'information et de communication et pour la communication de preuves sous forme électronique d'infractions graves
55/255	Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée		

Résolutions du Conseil économique et social

9 (I)	Commission des stupéfiants	1992/1	Création de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale
-------	----------------------------	--------	--

Organe international de contrôle des stupéfiants

Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11	Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988
Convention sur les substances psychotropes de 1971	Règlement intérieur de l'Organe

Gestion des conférences (Nairobi)

Résolutions de l'Assemblée générale

71/231 ; 74/222 ; 76/208 ; 77/168 ; 79/209	Rapport de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement	73/239 ; 77/173 ; 79/214	Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains et la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable et le renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)
--	---	-----------------------------	---

Produits

2.15 On trouvera dans le tableau 2.1 les produits de portée générale retenus pour le programme.

Tableau 2.1

Produits de portée générale retenus pour la période 2024-2026, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2024</i>	<i>Produits livrés : 2024</i>	<i>Produits prévus : 2025</i>	<i>Produits prévus : 2026</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	2	2	1	2
1. Rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences	1	1	1	1
2. Rapport du Secrétaire général sur le multilinguisme	1	1	–	1
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	23	10	22	23
Réunions ou séances :				
3. Séances de l'Assemblée générale sur le multilinguisme	1	1	–	1
4. Séances du Comité des conférences, du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et de la Cinquième Commission consacrées au point de l'ordre du jour relatif au plan des conférences	16	5	16	16
5. Séances du Comité du programme et de la coordination, du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et de la Cinquième Commission consacrées à la planification des programmes et au cycle budgétaire	6	4	6	6
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : séances de la Réunion annuelle internationale concernant les services linguistiques, la documentation et les publications, comptant avec la participation de 60 entités environ.				
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : 6 journées des langues, 2 célébrations au niveau international concernant les langues et célébrations concernant le multilinguisme organisées selon les orientations de l'Assemblée générale.				
Relations extérieures et relations avec les médias : dans le prolongement des responsabilités du Coordonnateur pour le multilinguisme, réunions avec des groupes linguistiques et des organisations internationales, sur demande.				

Plateformes numériques et contenus multimédias : contenu multilingue pour les sites Web et les comptes sur les médias sociaux du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, notamment ceux concernant le programme de collaboration avec les universités et le multilinguisme.

E. Activités d'appui

Correspondance et services de documentation : services de documentation (110 documents autres que ceux destinés aux organes délibérants) ; services de correspondance, notamment en ce qui concerne les notes verbales et la correspondance officielle que le Secrétaire général et les départements entretiennent avec les États Membres.

Activités d'évaluation

- 2.16 Une évaluation d'ensemble sur les activités de publication et de distribution à l'ère du numérique, menée par le Département et achevée en 2024, a orienté l'établissement du projet de plan-programme pour 2026.
- 2.17 Compte tenu des résultats de l'évaluation mentionnée plus haut, le Département continuera d'utiliser les plateformes numériques qui permettent de distribuer de manière plus efficace et plus rapide la documentation destinée aux organes délibérants dans tous les centres de conférence et cherchera des moyens d'améliorer la qualité et l'accessibilité des produits et services numériques, comme décrit dans le sous-programme 4.
- 2.18 Le Département a prévu de procéder à une évaluation d'ensemble des prévisions du volume de traduction en 2026.

Programme de travail

Sous-programme 1

Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social

Objectif

- 2.19 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer l'efficacité et l'efficacités des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences des Nations Unies.

Stratégie

- 2.20 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, dans le cadre du sous-programme, on fera ce qui suit dans le cadre du sous-programme :
 - a) on fournira des services techniques de secrétariat et l'on coordonnera l'appui fonctionnel destinés aux organes intergouvernementaux, tels que l'Assemblée générale, le Bureau de l'Assemblée, la Première Commission, la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), la Deuxième Commission, la Troisième Commission et divers organes subsidiaires et organes ad hoc, le Conseil économique et social et ses forums et organes subsidiaires et ad hoc, et le Conseil de tutelle, ainsi qu'aux conférences et réunions ad hoc et sessions extraordinaires des Nations Unies ;
 - b) on fournira des conseils en matière de procédure, d'informations de fond et d'informations analytiques et historiques ;
 - c) on améliorera les logiciels nécessaires à l'exécution du sous-programme, en réponse aux demandes émanant des États Membres, notamment le portail e-deleGATE, qui est disponible

dans les langues officielles de l'ONU et permet de capturer les échanges entre les différents organes intergouvernementaux et que l'Assemblée générale, dans sa résolution [77/335](#), a invité ses organes subsidiaires à utiliser, dans toute la mesure possible, de même que les modules e-deleGATE existants.

- 2.21 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- le déroulement des réunions des organes intergouvernementaux sera facilité ;
 - les délégations auront plus aisément accès à des services de secrétariat plus nombreux ;
 - les fonctions proposées aux délégations sur le portail e-deleGATE seront plus conviviales.

Exécution du programme en 2024

Accès direct des représentants et du public aux données sur les travaux intergouvernementaux grâce au nouveau portail iGov

- 2.22 Dans sa résolution [77/335](#), l'Assemblée générale a invité ses organes subsidiaires à utiliser dans toute la mesure possible les modules e-deleGATE existants et prié le Secrétariat de regrouper les services électroniques offerts aux délégations sur le portail e-deleGATE. Dans le cadre du sous-programme, le Département a mis en service le portail iGov¹ en février 2024 au bénéfice des représentants et du public. Le portail donne accès à des données sur les travaux intergouvernementaux et aide les utilisateurs à obtenir des informations complètes au moyen de différents critères de recherche qui établissent des références croisées entre les réunions, les documents et les points de l'ordre du jour. Il offre une vue d'ensemble des réunions passées et des réunions à venir et comporte des liens vers les listes des orateurs et oratrices, les résultats des votes et d'autres documents, tels que des documents informels, et des lettres, donne accès aux toutes dernières informations concernant le calendrier des réunions et permet de consulter la liste des projets de texte, les projets de résolution et de décision, les textes adoptés et la documentation. Le portail fait partie de l'environnement e-deleGATE et est le fruit des améliorations apportées à la prestation de services numériques et de l'intégration technique mises au service d'un pôle de connaissances centralisées.

- 2.23 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans le tableau 2.2.

Tableau 2.2

Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)
Des données non structurées sur les travaux menés au cours des réunions sont disponibles sur divers sites	Des données non structurées sur les travaux menés au cours des réunions sont disponibles sur divers sites	Les représentants et le public ont directement accès à des données sur les travaux intergouvernementaux grâce au nouveau portail iGov

¹ Voir <https://igov.un.org/>.

Résultats escomptés pour 2026

Résultat 1 : nouveaux services proposés aux représentants et au public grâce au modèle de données intergouvernemental concernant les réunions

Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

- 2.24 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a aidé à mettre le calendrier et le programme de travail des grandes commissions de l'Assemblée générale à la disposition des représentants en de multiples endroits et dans différents formats, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.
- 2.25 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans le tableau 2.3.

Tableau 2.3

Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)	2025 (résultat escompté)	2026 (résultat escompté)
Les représentants et le public ont pu consulter des communications fondées sur des données concernant tous les organes auxquels des services sont fournis dans le cadre du sous-programme	Les représentants et le public ont eu accès à 2 versions du calendrier de l'Assemblée générale, grâce au modèle de données intergouvernemental	Les représentants et le public ont eu accès au calendrier et au programme de travail des grandes commissions en plusieurs endroits et dans différents formats	Les représentants et le public ont accès à des services de communication des données supplémentaires, grâce au modèle de données intergouvernemental	Les représentants et le public ont accès à des services supplémentaires, grâce au modèle de données intergouvernemental

Résultat 2 : informations standardisées sur les travaux des différents organes intergouvernementaux mises à la disposition des représentants

Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

- 2.26 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a consisté à mettre en service un nouveau module grâce auquel les représentants et le public ont accès en direct à des informations sur les projets de texte, les amendements, les résolutions et les décisions, ce qui a permis de faire mieux que la cible fixée, à savoir un nouveau module est en cours de développement, mais n'est pas encore disponible en 2024.
- 2.27 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans le tableau 2.4.

Tableau 2.4
Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)	2025 (résultat escompté)	2026 (résultat escompté)
–	Les États Membres ont eu accès à des informations sur le processus intergouvernemental de prise de décisions, mais la teneur et la forme de ces informations ont varié d'un organe à l'autre	Un nouveau module, fournissant des informations sur les projets de texte, les amendements, les résolutions et les décisions, a été ajouté à e-deleGATE	Les États Membres ont accès, dans e-deleGATE, à un nouveau module qui fournit des informations sur les projets de texte, les amendements, les résolutions et les décisions	Les États Membres ont accès, dans e-deleGATE, à un nouveau module qui fournit des informations sur les projets de texte, les amendements, les résolutions et les décisions, et est assorti d'une assurance qualité automatisée des éléments clés (progression logique, conventions de dénomination, etc.)

Résultat 3 : des échanges plus simples et plus intuitifs entre les délégations et le Secrétariat grâce à la plateforme e-deleGATE

Projet de plan-programme pour 2026

- 2.28 Les méthodes de travail des organes intergouvernementaux bénéficiant d'un appui dans le cadre du sous-programme tirent parti des technologies de l'information à différents stades du processus de délibération et de prise de décision. Les travaux sont facilités au moyen d'outils tels que la plateforme e-deleGATE.

Enseignements tirés et changements prévus

- 2.29 Les enseignements tirés sont les suivants : les représentants ont accueilli favorablement bon nombre des nouveaux modules e-deleGATE, mais il est possible de faire davantage pour simplifier les échanges entre les représentants et le Secrétariat au moyen de la plateforme e-deleGATE. Compte tenu de ces enseignements, dans le cadre du sous-programme, on centralisera les fonctions de la plateforme e-deleGATE, de sorte que les demandes de services, qu'il s'agisse d'une demande d'aménagement raisonnable (conformément à la résolution 77/335), d'une inscription sur une liste d'orateurs et d'oratrices, d'une demande de vote, des intentions de vote ou des plaques nominatives, soient plus simples et plus intuitives.
- 2.30 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans le tableau 2.5.

Tableau 2.5
Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)	2025 (résultat escompté)	2026 (résultat escompté)
Les États Membres ont présenté leurs demandes au moyen des modules spécialisés de la plateforme e-deleGATE ou par courrier électronique	Les États Membres ont présenté leurs demandes au moyen des modules spécialisés de la plateforme e-deleGATE ou par courrier électronique	Les États Membres ont présenté leurs demandes au moyen des modules spécialisés de la plateforme e-deleGATE ou par courrier électronique	Les États Membres présentent leurs demandes au moyen des modules spécialisés de la plateforme e-deleGATE ou par courrier électronique, le temps qu'un module centralisé soit mis au point	Les États Membres présentent des demandes et reçoivent des réponses du Secrétariat par l'intermédiaire d'un module centralisé

Produits

2.31 On trouvera dans le tableau 2.6 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 2.6
Sous-programme 1 : produits retenus pour la période 2024-2026, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2024	Produits livrés : 2024	Produits prévus : 2025	Produits prévus : 2026
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	217	160	181	207
Documents destinés aux entités suivantes :				
1. Assemblée générale et ses organes subsidiaires	102	79	110	160
2. Conseil économique et social et ses organes subsidiaires	90	59	66	47
3. Conférences des Nations Unies	24	22	5	–
4. Conseil de tutelle	1	–	–	–
Services de conférence et de secrétariat pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	929	971	757	920
5. Séances de l'Assemblée générale réunie en plénière, du Bureau de l'Assemblée et du Groupe de travail spécial sur la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale	363	420	333	340
6. Conférences des Nations Unies	70	117	10	10
7. Séances de la Première Commission	33	31	33	33
8. Séances de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)	30	30	30	30
9. Séances de la Deuxième Commission	28	30	28	28
10. Séances de la Troisième Commission	56	62	59	60
11. Séances des autres organes subsidiaires de l'Assemblée générale	120	71	60	202
12. Séances du Conseil économique et social	55	81	55	55
13. Réunions du forum politique de haut niveau pour le développement durable organisées sous les auspices du Conseil économique et social	24	10	24	20

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2024</i>	<i>Produits livrés : 2024</i>	<i>Produits prévus : 2025</i>	<i>Produits prévus : 2026</i>
14. Forum du Conseil économique et social sur le suivi du financement du développement	10	11	10	10
15. Forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable	4	4	5	4
16. Séances des organes subsidiaires du Conseil économique et social	135	104	110	128
17. Séances du Conseil de tutelle réuni en plénière	1	–	–	–
B. Création et transfert de connaissances				
Publications (nombre de publications)	1	1	1	1
18. Guide à l'usage des délégations	1	1	1	1
C. Activités de fond				
Bases de données et supports numériques : portails en ligne tels que e-deleGATE qui sont utilisés par 35 organes intergouvernementaux environ.				

Gestion des conférences (New York)

Sous-programme 2

Planification et coordination des services de conférence

Objectif

- 2.32 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services à New York.

Stratégie

- 2.33 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, en coordination avec les autres centres de conférence, on fera ce qui suit dans le cadre du sous-programme :
- a) on planifiera et l'on gèrera les services d'appui aux réunions et de documentation de manière coordonnée au niveau mondial en tirant parti des technologies, notamment de gMeets, gDoc et gData, et en optimisant les flux de travail ;
 - b) on dirigera des projets d'innovation mondiaux dans des domaines liés à la planification et à la coordination, notamment gMeets et le *Journal des Nations Unies* ;
 - c) on assurera la coordination centralisée des activités d'évaluation et de gestion des risques, notamment en matière de continuité des opérations dans le cadre des mandats existants, et l'on mettra à la disposition des responsables des données fiables et de qualité, qui orienteront la prise de décisions et le suivi des résultats ;
 - d) on mènera des consultations régulières avec les États Membres et les secrétariats fonctionnels ou techniques pour répondre aux besoins en matière de services de conférence ;
 - e) on apportera un appui technique et fonctionnel au Comité des conférences grâce à une plus large utilisation du portail e-deleGATE.

- 2.34 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) les besoins des États Membres seront satisfaits grâce à des services de conférence plus réactifs, plus rapides, plus efficaces et mieux adaptés ;
 - b) les délibérations des mécanismes intergouvernementaux seront facilitées ;
 - c) tous les services destinés aux États Membres reposeront sur des procédures de fonctionnement normalisées bien établies, éprouvées et complétées par des systèmes informatiques ;
 - d) la publication des documents sera assurée en temps voulu et simultanément dans les six langues officielles.

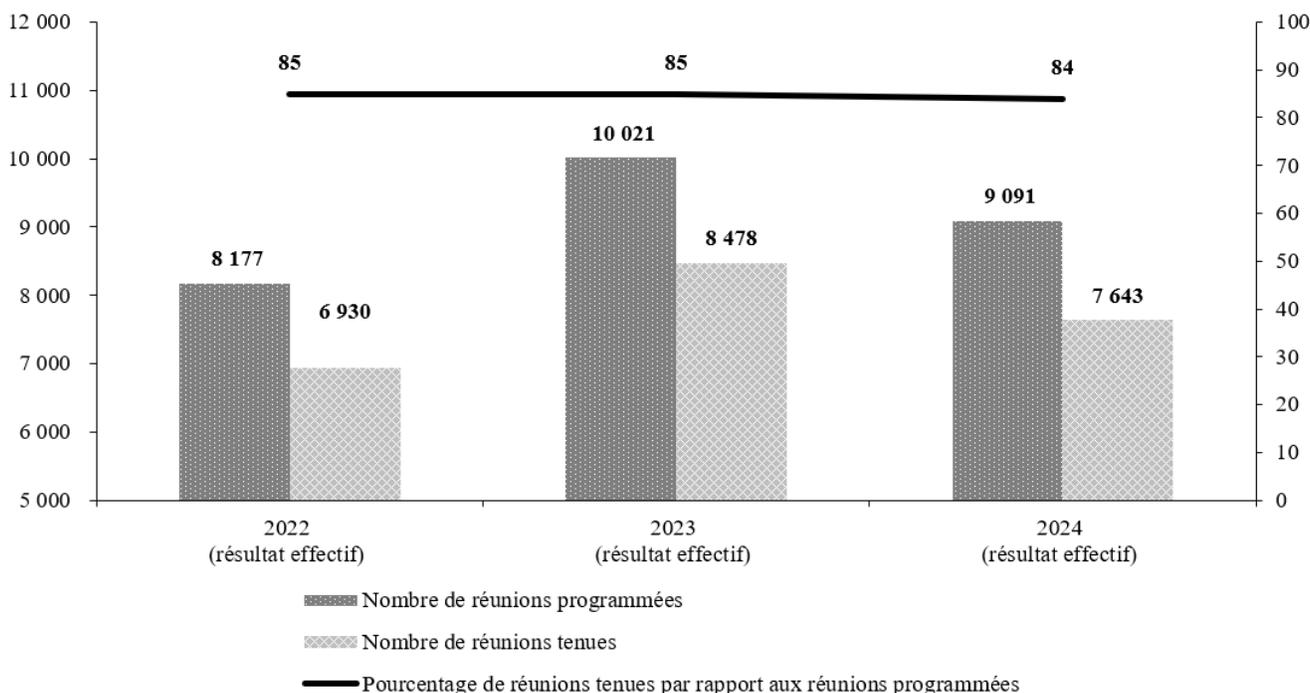
Exécution du programme en 2024

Organisation efficace des réunions et fourniture efficace des documents

2.35 En 2024, dans le cadre du sous-programme, on a continué de soutenir le processus intergouvernemental et de veiller à ce que les États Membres puissent se réunir comme prévu, malgré les problèmes de liquidités, grâce à une planification efficace des services qui a reposé sur l'adaptation continue des priorités concernant les demandes et l'adoption de diverses mesures, telles que la tenue de réunions du lundi au vendredi uniquement et pendant les heures officielles fixées pour les réunions, à savoir de 10 heures à 18 heures, et la stricte application des consignes concernant le nombre de mots à ne pas dépasser pour les documents. Ces mesures mises en place proactivement par le Département ont permis aux États Membres de continuer de bénéficier de services de conférence de qualité, malgré les limitations pesant sur les ressources.

2.36 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la figure 2.I.

Figure 2.I
Mesure des résultats : réunions programmées et tenues à New York



Résultats escomptés pour 2026

Résultat 1 : mise à disposition des États Membres d'informations actualisées et fiables sur les indicateurs clés de performance pour tous les centres de conférence

Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

- 2.37 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a consisté à appliquer les méthodes harmonisées mises au point pour tous les centres de conférence pour calculer tous les indicateurs devant être communiqués aux États Membres, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.
- 2.38 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans le tableau 2.7.

Tableau 2.7

Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)	2025 (résultat escompté)	2026 (résultat escompté)
Mise à disposition de certaines des informations, notamment concernant les indicateurs, qui doivent être communiquées aux États Membres	Mise à disposition d'informations relatives à tous les indicateurs dans les nouveaux tableaux de bord du système gData et harmonisation pour tous les centres de conférence des méthodes appliquées pour certains indicateurs	Calcul au moyen de méthodes harmonisées communes à tous les centres de conférence de tous les indicateurs au sujet desquels des informations doivent être communiquées	Mise à la disposition des États Membres, comme prescrit, des informations relatives aux différents indicateurs, sur la base des rapports établis au moyen de gData	Ajout de nouveaux types de rapports grâce à l'intégration de gData et de différentes applications

Résultat 2 : portail mondial pour le service des conférences et des réunions

Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

- 2.39 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à ce que tous les clients puissent demander des services de réunion à Vienne au moyen du portail One-Stop Shop, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée. Il a également facilité la préparation du déploiement du portail à Genève, mais n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir qu'un sous-ensemble de clients puisse demander des services de réunion à Genève. La cible n'a pas été atteinte, car il a fallu reporter le déploiement à Genève du fait de la situation de trésorerie.
- 2.40 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans le tableau 2.8.

Tableau 2.8
Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)	2025 (résultat escompté)	2026 (résultat escompté)
Sur le portail One-Stop Shop, un sous-ensemble de clients a pu demander des services de réunion à Nairobi	Sur le portail One-Stop Shop, l'ensemble des clients a pu demander des services de réunion à Nairobi	Sur le portail One-Stop Shop, l'ensemble des clients a pu demander des services de réunion à Vienne	Sur le portail One-Stop Shop, tous les clients des différents centres de conférence peuvent demander des services de réunion, obtenir des devis et recevoir une facture unique	Tous les clients des différents centres de conférence du portail One-Stop Shop pour demander des services de réunion et recevoir une facture unique
	Sur le portail One-Stop Shop, un sous-ensemble de clients a pu demander des services de réunion à Vienne			

Résultat 3 : augmentation du nombre de réponses données par les États Membres dans le cadre de l'enquête mondiale

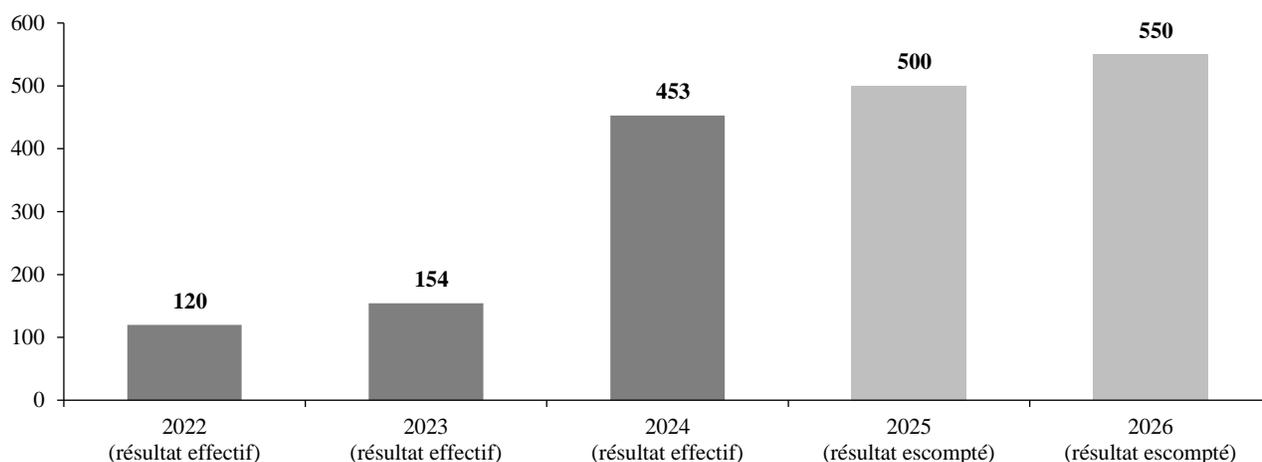
Projet de plan-programme pour 2026

- 2.41 Comme rappelé par l'Assemblée générale dans sa résolution [79/248](#), le degré de satisfaction des États Membres est un indicateur fondamental de la qualité de la gestion des conférences et des services de conférence, et le Département est chargé de continuer de rechercher les meilleures méthodes et techniques d'évaluation du degré de satisfaction des usagers, de s'efforcer d'obtenir un taux de réponse plus élevé aux enquêtes sur la qualité des services et de rendre compte régulièrement à l'Assemblée des résultats obtenus. Actuellement, une enquête mondiale et plusieurs enquêtes locales sont utilisées pour recueillir l'avis des personnes participant aux conférences.

Enseignements tirés et changements prévus

- 2.42 Les enseignements tirés sont les suivants : du fait de l'harmonisation croissante des outils, des systèmes et des processus, les questions posées dans les enquêtes locales sont presque indiscernables de celles figurant dans l'enquête mondiale. Une enquête intégrée commune à tous les centres de conférence produirait plus de résultats et permettrait d'obtenir un retour d'information plus utile qui ouvrirait la voie à l'adoption de mesures. Compte tenu de ces enseignements, dans le cadre du sous-programme, on incorporera dans l'enquête mondiale les questions figurant dans les enquêtes locales, de manière à obtenir des résultats intéressant l'ensemble des centres de conférence, sans pour autant perdre de vue les aspects propres à tel ou tel centre. On prendra également des mesures pour augmenter le taux de réponse : il sera mis fin aux enquêtes locales ; les liens vers l'enquête mondiale seront publiés sur les plateformes de gestion de la conférence mises à la disposition des représentants ; la promotion de l'enquête reposera sur des méthodes qui ont déjà permis d'obtenir des taux de réponse élevés dans certains centres de conférence, comme l'accès à l'enquête à l'aide de codes QR et la possibilité donnée aux participants de répondre à l'enquête au moyen de tablettes mises à leur disposition dans les salles de conférence.
- 2.43 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la figure 2.II.

Figure 2.II
Mesure des résultats : nombre de réponses à l'enquête mondiale (résultat annuel)



Produits

2.44 On trouvera dans le tableau 2.9 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 2.9
Sous-programme 2 (New York) : produits retenus pour la période 2024-2026, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2024	Produits livrés : 2024	Produits prévus : 2025	Produits prévus : 2026
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	11	11	12	11
1. Rapport du Comité des conférences	1	1	1	1
2. Rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences	1	1	1	1
3. Note du Secrétariat sur le calendrier des conférences et réunions	2	2	2	2
4. Documents destinés au Comité des conférences	6	6	7	6
5. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale : état de la documentation destinée à l'Assemblée	1	1	1	1
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	11	3	11	11
6. Réunions du Comité des conférences	11	3	11	11
Services de conférence et de secrétariat pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	12 700	7 644	12 700	11 000
7. Séances du Conseil de sécurité et de ses comités des sanctions et groupes de travail subsidiaires	750	694	750	750
8. Séances de l'Assemblée générale et de ses grandes commissions et organes subsidiaires	3 200	3 553	3 200	4 000
9. Séances du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et commissions techniques	750	505	750	750
10. Réunions des missions permanentes et missions d'observation auprès de l'ONU	3 130	858	3 130	2 250
11. Autres réunions	4 870	2 034	4 870	3 250

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2024	Produits livrés : 2024	Produits prévus : 2025	Produits prévus : 2026
-----------------------------	---------------------------	---------------------------	---------------------------	---------------------------

B. Création et transfert de connaissances

Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	252	252	251	251
12. <i>Journal des Nations Unies</i>	252	252	251	251

C. Activités de fond

Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : consultations avec cinq membres du Bureau sur des questions liées au Comité des conférences ; réunions du Bureau et séances d'information destinées aux 18 membres du Comité des conférences ; consultations et coordination avec les commissions, les comités et les organes d'experts et avec d'autres entités du Secrétariat afin de faire en sorte que les 1 700 documents destinés aux organes délibérants soient soumis dans les délais et ainsi de faciliter leur publication en temps voulu.

Bases de données et supports numériques : portail One-Stop Shop permettant de demander des services de séance et de conférence.

D. Activités de communication

Plateformes numériques et contenus multimédias : site Web du *Journal des Nations Unies* (journal publié quotidiennement pendant 251 jours ouvrables) et site Web du calendrier des conférences et des réunions, disponibles dans les six langues officielles et accessibles sur des appareils mobiles.

Sous-programme 3 Services de documentation

Objectif

- 2.45 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services à New York.

Stratégie

- 2.46 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, en coordination avec les autres centres de conférence, on fera ce qui suit dans le cadre du sous-programme :
- a) on assurera des services de documentation multilingues, notamment des services de traduction, d'édition, de rédaction de comptes rendus analytiques, de publication assistée par ordinateur et de correspondance, et l'on améliorera la qualité et le respect des délais en tirant parti des possibilités qu'offre la technologie, en optimisant les flux de travail, en veillant à l'adéquation entre capacités et charge de travail et en faisant en sorte que le personnel se forme pour étoffer son savoir-faire ;
 - b) on favorisera la polyvalence des professionnels des langues pour ce qui est du traitement de documents juridiques et techniques complexes en proposant des formations continues sur des questions de fond, notamment en menant des projets relatifs à des outils de gestion des connaissances et de formation et en organisant des réunions d'information avec les secrétariats fonctionnels ;
 - c) on mettra en service de nouvelles solutions technologiques et l'on assurera la maintenance des systèmes existants de gestion de la charge de travail et des effectifs ;
 - d) on renforcera les mécanismes de gestion de la performance et d'assurance qualité et l'on assurera la gestion de la qualité des documents traités en interne et en externe en appliquant des normes de contrôle de qualité rigoureuses ;

- e) on resserrera la collaboration avec les universités ;
 - f) on améliorera les méthodes de recrutement, notamment en organisant des concours à distance, et l'on testera le savoir-faire en matière de postédition de traductions automatiques ;
 - g) on dirigera des projets et programmes d'innovation mondiaux dans des domaines liés à la documentation, notamment gText et gDoc, afin de pouvoir mieux planifier et mieux traiter dans les délais impartis la documentation multilingue et de développer le savoir-faire du personnel linguistique pour lui permettre de satisfaire aux exigences de qualité ;
 - h) on tiendra à jour et l'on enrichira UNTERM, portail en ligne accessible au public dans lequel est consignée la terminologie officielle ;
 - i) on convertira diverses catégories de documents dans un format lisible par machine, le but étant de mettre au point des services d'information qui exploiteront dans toute leur richesse les connaissances de l'Organisation.
- 2.47 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) des documents de qualité seront disponibles en temps voulu et publiés simultanément dans les langues officielles, conformément aux mandats définis ;
 - b) la terminologie officielle sera utilisée de manière cohérente dans les langues officielles ;
 - c) l'accès aux connaissances sera amélioré grâce à la fourniture de documents lisibles par machine.

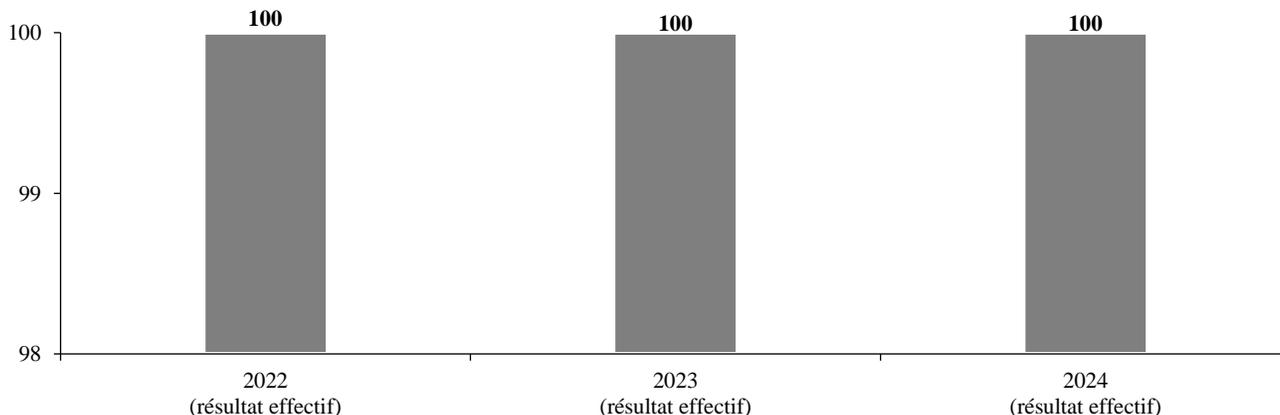
Exécution du programme en 2024

De nouvelles méthodes de travail permettent de fournir simultanément et en temps voulu une documentation de qualité aux États Membres

- 2.48 Le travail effectué par les équipes de publication assistée par ordinateur (anciennement appelées groupes de traitement de texte) constitue la dernière étape de la chaîne de traitement et est essentiel à la livraison simultanée et en temps voulu d'une documentation de qualité. Une auto-évaluation des activités de traitement de texte réalisée en 2022 a montré que les pratiques variaient en fonction de la langue et du centre de conférence et que les pratiques de gestion des flux de travail en matière de publication assistée par ordinateur et de traduction devraient être davantage harmonisées, en particulier au moyen des nouvelles technologies, de sorte que le Département puisse garantir le respect des délais et la publication simultanée des documents. La réalisation de cet objectif a été possible grâce à la mise en service du nouveau système de gestion de la documentation, gDoc 2.0, qui s'est achevée en décembre 2023. En 2024, dans le cadre du sous-programme, on a regroupé en une seule équipe par langue les équipes chargées de l'appui aux activités de traduction et de publication assistée par ordinateur afin d'améliorer le respect des délais et la publication simultanée des documents. Conformément aux recommandations issues de l'auto-évaluation, on a commencé à examiner, avec les trois autres centres de conférence, les moyens de mieux partager la charge de travail et d'améliorer la cohérence et la comparabilité des données statistiques relatives à la publication assistée par ordinateur.
- 2.49 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la figure 2.III.

Figure 2.III
Mesure des résultats : publication simultanée des documents destinés aux organes délibérants (résultat annuel)

(En pourcentage)



Note : dans le cadre du sous-programme 3, tous les documents ont été publiés simultanément en 2024, mais en raison d'un problème technique, les versions linguistiques de 56 documents n'ont pas pu être chargées de manière simultanée dans le Système de diffusion électronique des documents.

Résultats escomptés pour 2026

Résultat 1 : l'innovation en marche – exploitation des documents lisibles par machine

Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

- 2.50 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a facilité la mise à disposition d'un ensemble de projets de résolution du Conseil de sécurité sur des portails accessibles au public, ainsi que la création automatique des fichiers contenant les résolutions de l'Assemblée générale dans les six langues officielles, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.
- 2.51 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans le tableau 2.10.

Tableau 2.10
Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)	2025 (résultat escompté)	2026 (résultat escompté)
Mise à disposition des décisions de l'Assemblée générale dans un format lisible par machine et exploitation de ces décisions dans des rapports multilingues comportant des représentations visuelles	Mise à disposition de résolutions supplémentaires dans un format lisible par machine et de représentations visuelles et d'extractions de données s'y rapportant	Mise à disposition d'un ensemble de projets de résolution du Conseil de sécurité sur des portails accessibles au public et création automatique des fichiers contenant les résolutions de l'Assemblée générale	Mise à disposition d'améliorations supplémentaires, notamment de données de référence, facilitant l'obtention des informations recherchées par les États Membres	Exploitation des métadonnées figurant dans gDoc visant à automatiser davantage la production de documents dans un format lisible par machine et à faciliter encore plus l'obtention des informations recherchées par les États Membres
Établissement automatique du				

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)	2025 (résultat escompté)	2026 (résultat escompté)
volume II du recueil des résolutions et décisions adoptées par l'Assemblée générale, qui renferme les décisions de l'Assemblée, et du recueil des résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social, disponibles dans un format lisible par machine				

Résultat 2 : documentation multilingue de qualité grâce à un cadre de gestion de la qualité de la traduction

Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

- 2.52 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a incité les États Membres à répondre aux questions de l'enquête mondiale qui découlaient du cadre de gestion de la qualité de la traduction et à indiquer que la qualité de la traduction répondait à leurs besoins et à leurs attentes, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.
- 2.53 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans le tableau 2.11.

Tableau 2.11
Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)	2025 (résultat escompté)	2026 (résultat escompté)
–	Dans le cadre de l'enquête annuelle sur les services de conférence, les États Membres ont fait part de leur degré de satisfaction quant à la qualité des documents traduits Les réponses reçues en 2023 indiquent que la qualité des traductions est satisfaisante	Les États Membres ont répondu aux questions de l'enquête mondiale qui découlent du nouveau cadre de gestion de la qualité de la traduction Les réponses reçues en 2024 indiquent que la qualité des traductions est satisfaisante	Les États Membres indiquent que la qualité des traductions répond à leurs besoins et à leurs attentes dans la même mesure qu'en 2024	Les États Membres indiquent que la qualité des traductions répond à leurs besoins et à leurs attentes dans la même mesure qu'en 2025

Résultat 3 : disponibilité en temps voulu de la documentation destinée aux réunions**Projet de plan-programme pour 2026**

2.54 Dans sa résolution 79/248, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de continuer à prendre des mesures pour que les documents paraissent en temps voulu et simultanément dans les six langues officielles. Compte tenu de l'évolution technologique rapide découlant des progrès de l'intelligence artificielle, notamment des réseaux neuronaux et des grands modèles de langage, il est essentiel de pouvoir compter sur des professionnels des langues ayant une bonne connaissance des sujets traités pour que des documents de qualité soient traités dans les délais impartis. Dans la même résolution, l'Assemblée a également prié le Secrétaire général de poursuivre et de renforcer ses initiatives de formation et de reconstitution de la réserve de personnel linguistique de l'Organisation. Pour répondre aux attentes des États Membres en matière de formation, dans le cadre du sous-programme, on a mis en place un programme de gestion de l'apprentissage et des connaissances visant à faciliter l'accès du personnel chargé du traitement de la documentation aux possibilités d'apprentissage et de formation. Cela va dans le sens des mesures prises pour optimiser en permanence les services fournis aux États Membres dans les six langues officielles.

Enseignements tirés et changements prévus

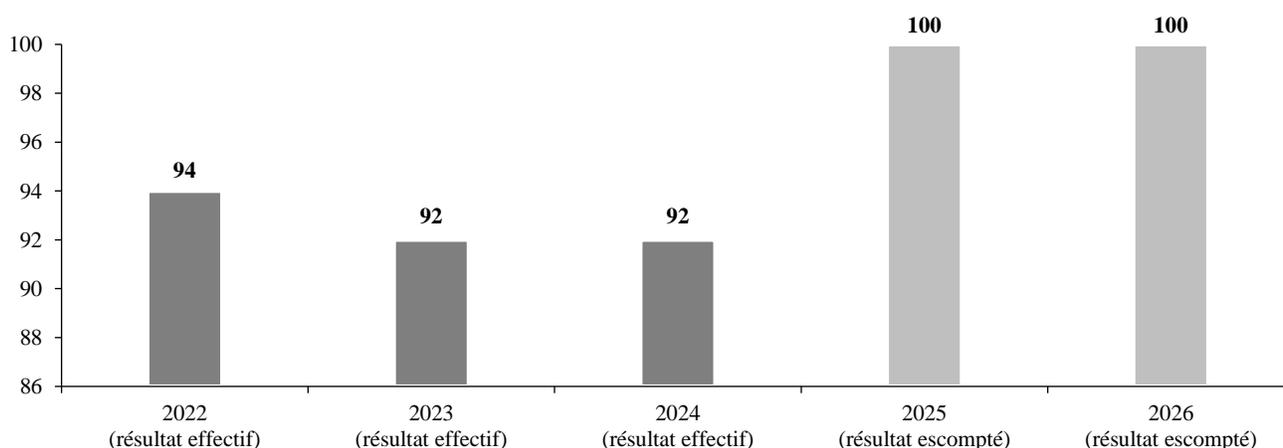
2.55 Les enseignements tirés sont les suivants : il faut continuer d'étoffer le savoir-faire du personnel chargé du traitement de la documentation, dans un contexte marqué par l'augmentation des normes de production et les progrès technologiques. Compte tenu de ces enseignements, dans le cadre du sous-programme, on s'attachera à renforcer l'apprentissage et la formation dans des domaines clés, tels que les questions budgétaires et l'audit, qui représentent une part notable des documents traités à New York, et l'on enrichira le site SharePoint sur lequel sont rassemblées les informations relatives à la formation. Les membres du personnel seront ainsi mieux outillés et plus efficaces, ce qui facilitera la parution de la documentation dans les délais.

2.56 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la figure 2.IV.

Figure 2.IV

Mesure des résultats : parution dans les délais des documents destinés aux organes délibérants dans tous les centres de conférence (résultat annuel)

(En pourcentage)



Produits

2.57 On trouvera dans le tableau 2.12 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 2.12

Sous-programme 3 (New York) : produits retenus pour la période 2024-2026, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2024</i>	<i>Produits livrés : 2024</i>	<i>Produits prévus : 2025</i>	<i>Produits prévus : 2026</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	223	308	223	223
Comptes rendus analytiques de séance :				
1. Séances des organes subsidiaires du Conseil de sécurité	18	18	18	18
2. Séances de l'Assemblée générale	150	243	150	150
3. Séances du Conseil économique et social	35	38	35	35
4. Autres réunions	20	9	20	20
Services de documentation pour les réunions (en milliers de mots)	116 000^a	108 012^a	116 000^a	116 000^a
Édition, traduction et publication assistée par ordinateur des documents suivants :				
5. Documents destinés au Conseil de sécurité	19 200	15 445	19 200	19 200
6. Documents destinés à l'Assemblée générale	79 300	75 833	79 300	79 300
7. Documents destinés au Conseil économique et social	16 400	14 062	16 400	16 400
8. Autres documents	1 100	2 672	1 100	1 100
C. Activités de fond				
Bases de données et supports numériques : UNTERM, qui comprend quelque 680 000 fiches.				
E. Activités d'appui				
Correspondance et services de documentation : services de documentation destinés à 36 clients (traitement de plus de 5 millions de mots) ; services de correspondance, notamment en ce qui concerne les notes verbales et la correspondance officielle que le Secrétaire général et les départements entretiennent avec les États Membres.				

^a Ne sont pas comprises les corrections d'éditions occasionnées par le traitement parallèle des documents, pratique nécessaire pour assurer le respect des délais.

Sous-programme 4 Services d'appui aux réunions et de publication

Objectif

2.58 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services à New York.

Stratégie

- 2.59 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, en coordination avec les autres centres de conférence, on fera ce qui suit dans le cadre du sous-programme :
- a) on fournira des services multilingues de rédaction de procès-verbaux, d'interprétation, d'appui aux réunions et de publication au Siège et pour les conférences et réunions qui se tiendront ailleurs ;
 - b) on emploiera des méthodes fondées sur des données pour prévoir, planifier et avoir les effectifs temporaires et le personnel nécessaires pendant les périodes de pointe pour les réunions qui se tiendront au Siège et ailleurs, y compris en dirigeant des projets d'innovation mondiaux dans des domaines liés à l'interprétation, tels que l'application de gestion des services d'interprète (eAPG) ;
 - c) on élaborera et l'on suivra des bonnes pratiques relatives à l'appui aux conférences et à la durabilité et à l'accessibilité des services d'appui aux réunions et de publication.
- 2.60 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) une meilleure adéquation entre les capacités concernant la fourniture de services et l'augmentation attendue de la demande de réunions pendant les périodes de pointe ;
 - b) la durabilité des services d'appui aux conférences et de publication.

Exécution du programme en 2024

Les solutions numériques au service de la réduction de l'impact environnemental

- 2.61 Il a été possible de réduire notablement le nombre de pages imprimées grâce à des solutions numériques, telles que le portail eSubscription, à des investissements dans des systèmes d'impression à la demande et à la promotion d'outils de distribution en ligne, ces initiatives ayant été prises comme suite à la demande adressée aux États Membres par l'Assemblée générale dans sa résolution [67/297](#) pour qu'ils utilisent au maximum les services électroniques que proposait le Secrétariat, compte tenu des économies et du bénéfice environnemental qui pouvaient en résulter, afin d'améliorer la qualité et la diffusion des documents. En 2024, 7,6 millions de pages ont été imprimées, soit le chiffre le plus bas depuis la mise en place des nouvelles méthodes de travail. Depuis le passage à un système d'impression à la demande, qui permet aux États Membres d'obtenir la version imprimée des documents dont ils ont besoin, les activités menées dans le cadre du sous-programme sont conformes à la circulaire du Secrétaire général sur la politique environnementale applicable au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies ([ST/SGB/2019/7](#)) en ce qui concerne la durabilité environnementale des opérations.
- 2.62 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la figure 2.V.

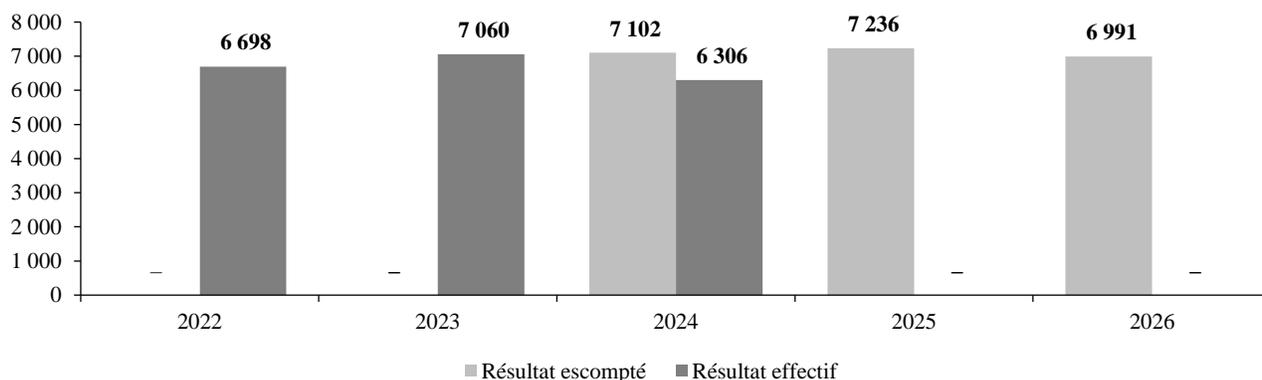
Résultat 2 : augmentation du nombre de services d'interprétation fournis pour faire face à la demande croissante des États Membres

Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

- 2.65 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a aidé à optimiser l'utilisation des moyens d'interprétation grâce à une coordination étroite et à des prêts entre centres de conférence. Les améliorations apportées à la fonction d'établissement des prévisions dans l'application eAPG ont prêté plus d'efficacité à la planification des capacités, mais seules 6 306 réunions ont bénéficié de services d'interprétation dans les différents centres de conférence, ce qui n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir fournir des services d'interprétation à 7 102 réunions, situation qui s'explique par les mesures prises pour faire face à la situation de trésorerie en 2024.
- 2.66 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans la figure 2.VII.

Figure 2.VII

Mesure des résultats : nombre total de réunions ayant bénéficié de services d'interprétation (résultat annuel)



Résultat 3 : des documents et des publications améliorés mis à la disposition des États Membres et du public

Projet de plan-programme pour 2026

- 2.67 Comme demandé par l'Assemblée générale dans plusieurs résolutions, le Département distribue depuis longtemps les documents et les publications sous forme électronique. Compte tenu des investissements technologiques et du recours accru à des outils numériques, tels que le portail eSubscription, les documents et les publications électroniques n'ont cessé de gagner du terrain. Pour continuer à aller de l'avant, on a mis en place des flux de travail et des systèmes de production qui permettent de disposer des documents sous forme numérique et dans des formats accessibles. Ces initiatives vont dans le sens de la stratégie d'ensemble consistant à faire passer les activités de publication dans un environnement entièrement numérique.

Enseignements tirés et changements prévus

- 2.68 Les enseignements tirés sont les suivants : il importe de doter les membres du personnel du savoir-faire technique dont ils ont besoin pour tirer le meilleur parti des outils existants et nouveaux afin de produire du contenu numérique et accessible. Compte tenu de ces enseignements, dans le cadre du sous-programme, on a mis au point un programme de formation qui aidera les collègues à s'approprier la technologie et à produire des publications numériques. Outre le programme de formation, on continuera d'investir dans des technologies qui permettent de disposer de la latitude voulue pour produire des documents et des publications.
- 2.69 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans le tableau 2.13.

**Tableau 2.13
Mesure des résultats**

<i>2022 (résultat effectif)</i>	<i>2023 (résultat effectif)</i>	<i>2024 (résultat effectif)</i>	<i>2025 (résultat escompté)</i>	<i>2026 (résultat escompté)</i>
Des cartes postales comportant des codes QR ont été distribuées aux représentants pour qu'ils puissent accéder directement aux versions Web et PDF des publications dans les six langues officielles	Les délais de publication ont été mieux respectés grâce aux améliorations apportées au système de gestion de la charge de travail gDoc 2.0	L'accessibilité a été améliorée avec l'ajout de texte de remplacement (alt text) dans les publications, telles que le rapport annuel du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation, dans les six langues officielles	Du contenu numérique et accessible comportant des métadonnées, notamment au format XML, facilite les recherches	Le respect des délais, l'accessibilité et la qualité des publications sont améliorés au moyen d'outils d'intelligence artificielle

Produits

2.70 On trouvera dans le tableau 2.14 les produits retenus pour le sous-programme.

**Tableau 2.14
Sous-programme 4 (New York) : produits retenus pour la période 2024-2026, par catégorie et sous-catégorie**

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2024</i>	<i>Produits livrés : 2024</i>	<i>Produits prévus : 2025</i>	<i>Produits prévus : 2026</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	2 580	2 863	2 880	2 880
1. Procès-verbaux des séances de l'Assemblée générale	700	445	700	700
2. Procès-verbaux des séances de l'Assemblée générale	1 600	2 083	1 900	1 900
3. Procès-verbaux des séances de la Première Commission	200	186	200	200
4. Procès-verbaux des séances de la Commission du désarmement	36	12	36	36
5. Procès-verbaux des réunions du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	6	12	6	6
6. Procès-verbaux des réunions du Comité d'état-major	26	16	26	26
7. Procès-verbaux des sessions extraordinaires de l'Assemblée générale	6	109	6	6
8. Procès-verbaux des séances du Conseil de tutelle	6	–	6	6
Services de conférence et de secrétariat pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	12 700	7 643	12 700	11 000
Réunions avec services d'interprétation des entités suivantes :	2 850	2 569	2 850	2 650
9. Conseil de sécurité et ses comités des sanctions et groupes de travail subsidiaires	650	648	650	700
10. Assemblée générale et ses grandes commissions et organes subsidiaires	1 400	1 348	1 400	1 350
11. Conseil économique et social et ses organes subsidiaires et commissions techniques	300	223	300	250
12. Missions permanentes et missions d'observation auprès de l'ONU	30	41	30	50
13. Autres entités	470	309	470	300

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2024</i>	<i>Produits livrés : 2024</i>	<i>Produits prévus : 2025</i>	<i>Produits prévus : 2026</i>
Réunions sans services d'interprétation des entités suivantes :	9 850	5 074	9 850	8 350
14. Conseil de sécurité et ses comités des sanctions et groupes de travail subsidiaires	100	46	100	50
15. Assemblée générale et ses grandes commissions et organes subsidiaires	1 800	2 204	1 800	2 650
16. Conseil économique et social et ses organes subsidiaires et commissions techniques	450	282	450	500
17. Missions permanentes et missions d'observation auprès de l'ONU	3 100	817	3 100	2 200
18. Autres entités	4 400	1 725	4 400	2 950

E. Activités d'appui

Services de publication : publications, documents officiels (environ 2 800 procès-verbaux par an) et autres documents dans toutes les langues officielles, en vue de leur diffusion sur papier et sous forme électronique ; impression, reliure et diffusion de 21 000 documents destinés aux organes délibérants ; impression de 211 publications et d'autres documents ; documents en version électronique.

Gestion des conférences (Genève)

Sous-programme 2

Planification et coordination des services de conférence

Objectif

- 2.71 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services à Genève.

Stratégie

- 2.72 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, en coordination avec les autres centres de conférence et en plus des activités mentionnées au paragraphe 2.33 ci-dessus, on fera ce qui suit dans le cadre du sous-programme :
- a) on participera aux grands projets d'innovation menés par le Département ;
 - b) on fournira aux représentants des documents numériques d'une manière structurée et intégrée.
- 2.73 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) les services d'appui aux réunions et de publication de l'Organisation seront mieux utilisés et fournis plus largement ;
 - b) les participants aux réunions et les utilisateurs finaux des services de publication accéderont plus aisément aux produits de l'Organisation, de sorte que leur participation aux délibérations des organes intergouvernementaux s'en trouvera optimisée.

Exécution du programme en 2024

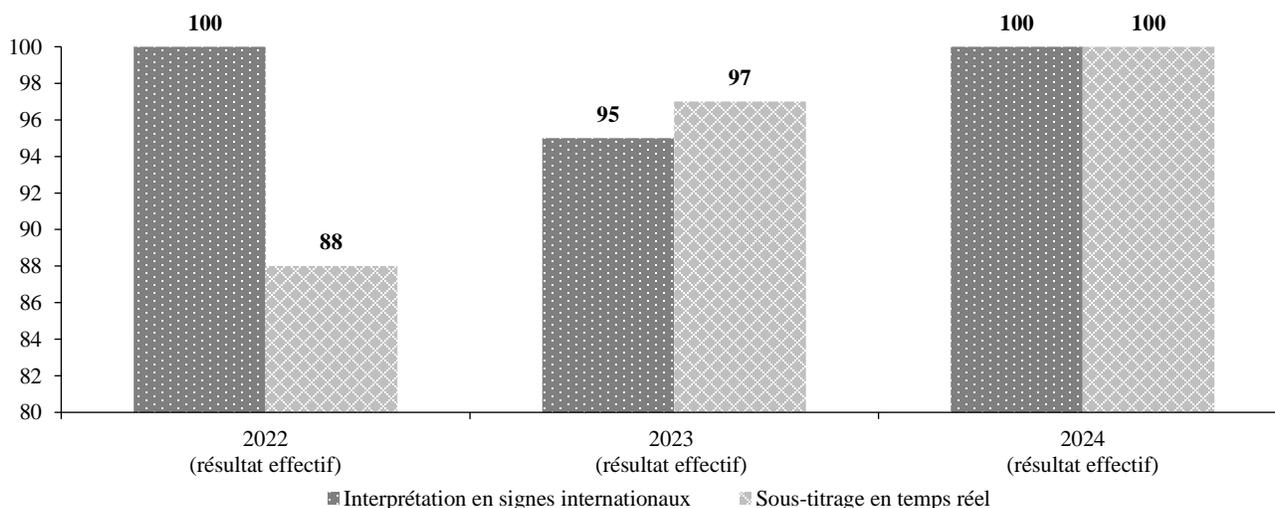
Augmentation du degré de satisfaction des participants vis-à-vis des services d'accessibilité mis à leur disposition à l'occasion des conférences malgré les contraintes

- 2.74 Dans le cadre du sous-programme, on a dû faire face à une série de difficultés opérationnelles et financières en 2024, notamment à des contraintes pesant sur les liquidités et à des perturbations tenant à la rénovation et à la fermeture des salles de conférence. Malgré ces obstacles, on a fait preuve de résilience et de souplesse et l'on a réussi à satisfaire la demande de services d'interprétation en langue des signes et de sous-titrage pour personnes sourdes ou malentendantes. Les membres du personnel chargés de la gestion des réunions ont maintenu un dialogue proactif avec les organisateurs des conférences concernant la programmation des conférences et les salles disponibles. Les commentaires positifs dont les participants aux conférences ont fait part en réponse à une enquête sur l'accessibilité ont montré à quel point il importait de maintenir des normes élevées, même en période d'incertitude et de difficultés opérationnelles accrues.
- 2.75 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la figure 2.VIII.

Figure 2.VIII

Mesure des résultats : pourcentage de participants aux conférences s'étant dits satisfaits des services d'interprétation en signes internationaux et des services de sous-titrage pour personnes sourdes ou malentendantes à l'occasion de l'enquête de satisfaction (résultat annuel)

(Pourcentage de personnes ayant répondu à l'enquête)



Résultats escomptés pour 2026

Résultat 1 : mise à disposition des États Membres d'informations actualisées et fiables sur les indicateurs clés de performance pour tous les centres de conférence

Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

- 2.76 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a consisté à appliquer les méthodes harmonisées mises au point pour tous les centres de conférence pour calculer tous les indicateurs devant être communiqués aux États Membres, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.
- 2.77 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans le tableau 2.15.

Tableau 2.15
Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)	2025 (résultat escompté)	2026 (résultat escompté)
Mise à disposition de certaines des informations, notamment concernant les indicateurs, qui doivent être communiquées aux États Membres	Mise à disposition d'informations relatives à tous les indicateurs dans les nouveaux tableaux de bord du système gData et harmonisation pour tous les centres de conférence des méthodes appliquées pour certains indicateurs	Calcul au moyen de méthodes harmonisées communes à tous les centres de conférence de tous les indicateurs au sujet desquels des informations doivent être communiquées	Mise à la disposition des États Membres, comme prescrit, des informations relatives aux différents indicateurs, sur la base des rapports établis au moyen de gData	Ajout de nouveaux types de rapports grâce à l'intégration de gData et de différentes applications

Résultat 2 : portail mondial pour le service des conférences et des réunions

Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

- 2.78 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a facilité la préparation du déploiement du portail One-Stop Shop à Genève, mais n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir qu'un sous-ensemble de clients puisse demander des services de réunion à Genève au moyen du portail. La cible n'a pas été atteinte, car, faute de ressources financières, il a fallu reporter le déploiement à Genève.
- 2.79 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans le tableau 2.16.

Tableau 2.16
Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)	2025 (résultat escompté)	2026 (résultat escompté)
–	–	–	Sur le portail One-Stop Shop, tous les clients des différents centres de conférence peuvent demander des services de réunion, obtenir des devis et recevoir une facture unique	Tous les clients des différents centres de conférence se servent du portail One-Stop Shop pour demander des services de réunion et recevoir une facture unique

Résultat 3 : augmentation du nombre de réponses données par les États Membres dans le cadre de l'enquête mondiale

Projet de plan-programme pour 2026

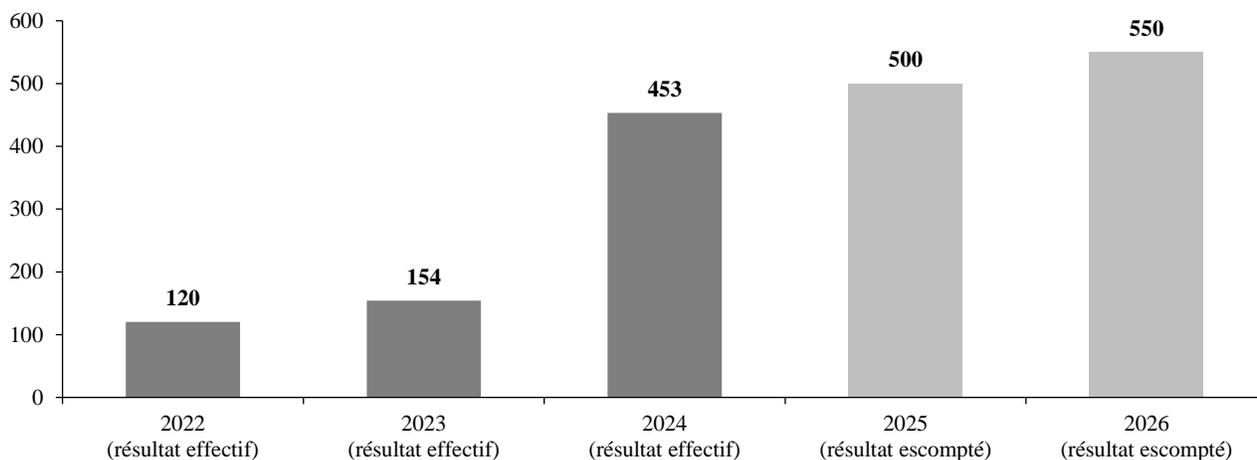
- 2.80 En coopération avec les autres centres de conférence, dans le cadre du sous-programme, on continuera de refondre l'enquête mondiale, décrite au paragraphe 2.41.

Enseignements tirés et changements prévus

- 2.81 Compte tenu de l'enseignement tiré, on prendra des mesures pour améliorer le taux de réponse à l'enquête mondiale, comme décrit au paragraphe 2.42. Pour rationaliser le travail et éviter les chevauchements d'activités, on ne procédera plus aux enquêtes locales.
- 2.82 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la figure 2.IX.

Figure 2.IX

Mesure des résultats : nombre de réponses à l'enquête mondiale (résultat annuel)



Produits

- 2.83 On trouvera dans le tableau 2.17 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 2.17

Sous-programme 2 (Genève) : produits retenus pour la période 2024-2026, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2024</i>	<i>Produits livrés : 2024</i>	<i>Produits prévus : 2025</i>	<i>Produits prévus : 2026</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Services de conférence et de secrétariat pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	12 000	8 505	9 000	8 800
1. Réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts chargés de la question des droits humains, notamment le Conseil des droits de l'homme et les organes conventionnels	3 750	3 083	3 750	3 550
2. Réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts chargés de la question de l'environnement, notamment la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	2 000	1 838	1 600	1 600
3. Réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts chargés de la question de la coopération au service du développement, notamment la CNUCED et la Commission économique pour l'Europe	1 950	1 154	1 250	1 250
4. Réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts chargés de la question du désarmement, notamment la Conférence du désarmement	700	579	500	500
5. Autres	3 600	1 851	1 900	1 900

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2024</i>	<i>Produits livrés : 2024</i>	<i>Produits prévus : 2025</i>	<i>Produits prévus : 2026</i>
B. Création et transfert de connaissances				
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	1	1	1	1
6. Calendrier annuel des conférences et des réunions à Genève	1	1	1	1
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : séances d'information à l'intention des missions permanentes.				
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : notes verbales à l'intention des missions permanentes.				
Plateformes numériques et contenus multimédias : contenu multilingue pour les sites Web du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences et de l'Office des Nations Unies à Genève, notamment ceux concernant le programme de collaboration avec les universités et le multilinguisme.				

Sous-programme 3 Services de documentation

Objectif

- 2.84 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services à Genève.

Stratégie

- 2.85 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on continuera, en coordination avec les autres principaux centres de conférence et en plus des activités mentionnées au paragraphe 2.46 ci-dessus, à faire ce qui suit dans le cadre du sous-programme :
- a) on participera aux grands projets d'innovation menés à l'échelle mondiale par le Département, notamment gDoc et gText, on exploitera les possibilités qu'offrent les outils informatiques, notamment eLUNa, on contribuera à l'enrichissement d'UNTERM et on tiendra à jour le répertoire de documents de référence de Genève à l'intention des professionnels des langues internes et externes ;
 - b) en collaboration avec New York, on veillera à ce que les règles de création de fiches terminologiques continuent d'être appliquées sur UNTERM, en renforçant à cette fin les activités de communication ;
 - c) on améliorera en permanence les méthodes de recrutement du personnel linguistique temporaire et vacataire.
- 2.86 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) des documents de qualité seront disponibles en temps voulu et publiés simultanément dans les langues officielles, conformément aux mandats définis ;
 - b) la terminologie officielle sera utilisée de manière cohérente dans les langues officielles ;
 - c) l'accès aux connaissances sera amélioré grâce à la fourniture de documents lisibles par machine.

Exécution du programme en 2024

Les *Annuaire de la Commission du droit international* sont disponibles plus tôt et les normes éditoriales les plus élevées sont respectées

- 2.87 Dans sa résolution 79/248, l'Assemblée générale a souligné que le Département avait pour mission première, notamment, de produire dans les délais prévus des documents de qualité dans toutes les langues officielles de manière aussi efficace et économique que possible. Dans le cadre du sous-programme, le traitement des *Annuaire de la Commission du droit international* dans les six langues officielles constitue un défi, compte tenu de la longueur et de la complexité de ces publications juridiques techniques qui sont utilisées par les autorités nationales et les juristes des États Membres.
- 2.88 En 2024, on a rationalisé le flux de travail pour les *Annuaire* en tirant parti des outils informatiques, en évitant les chevauchements d'activités et en réduisant le nombre de jours nécessaires à la relecture, afin de livrer les *Annuaire* plus rapidement. Cette nouvelle procédure rigoureuse repose sur une étroite collaboration entre les sections chargées de l'édition, de la correction d'épreuve et de la publication assistée par ordinateur à Genève et a permis que les normes éditoriales les plus élevées soient respectées.
- 2.89 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans le tableau 2.18.

Tableau 2.18

Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)
–	–	Les <i>Annuaire de la Commission du droit international</i> sont disponibles plus tôt, en partie parce que le nombre de jours nécessaires pour la relecture est inférieur de 14 % en moyenne

Résultats escomptés pour 2026

Résultat 1 : l'innovation en marche – exploitation des documents lisibles par machine

Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

- 2.90 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à la mise à disposition des résolutions adoptées par le Conseil des droits de l'homme dans un format lisible par machine conforme à la norme Akoma Ntoso, ainsi que de représentations visuelles s'y rapportant, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.
- 2.91 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans le tableau 2.19.

Tableau 2.19
Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)	2025 (résultat escompté)	2026 (résultat escompté)
Validation des besoins des utilisateurs et balisage standardisé disponible pour les résolutions du Conseil des droits de l'homme dans un format lisible par machine conforme à la norme Akoma Ntoso	Production automatique, à titre d'essai, des résolutions et des décisions du Conseil des droits de l'homme dans un format lisible par machine conforme à la norme Akoma Ntoso	Mise à disposition des résolutions adoptées par le Conseil des droits de l'homme dans un format lisible par machine conforme à la norme Akoma Ntoso et de représentations visuelles s'y rapportant	Mise à disposition d'améliorations supplémentaires, notamment de données de référence, facilitant l'obtention des informations recherchées par les États Membres	Exploitation des métadonnées figurant dans gDoc visant à automatiser davantage la production de documents dans un format lisible par machine et à faciliter encore plus l'obtention des informations recherchées par les États Membres

Résultat 2 : documentation multilingue de qualité grâce à un cadre de gestion de la qualité de la traduction

Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

- 2.92 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a incité les États Membres à répondre aux questions de l'enquête mondiale qui découlaient du cadre de gestion de la qualité de la traduction et à indiquer que la qualité de la traduction répondait à leurs besoins et à leurs attentes, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.
- 2.93 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans le tableau 2.20.

Tableau 2.20
Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)	2025 (résultat escompté)	2026 (résultat escompté)
–	Dans le cadre de l'enquête annuelle sur les services de conférence, les États Membres ont fait part de leur degré de satisfaction quant à la qualité des documents traduits Les réponses reçues en 2023 indiquent que la qualité des traductions est satisfaisante	Les États Membres ont répondu aux questions de l'enquête mondiale qui découlent du nouveau cadre de gestion de la qualité de la traduction Les réponses reçues en 2024 indiquent que la qualité des traductions est satisfaisante	Les États Membres indiquent que la qualité des traductions répond à leurs besoins et à leurs attentes dans la même mesure qu'en 2024	Les États Membres indiquent que la qualité des traductions répond à leurs besoins et à leurs attentes dans la même mesure qu'en 2025

Résultat 3 : disponibilité en temps voulu de la documentation destinée aux réunions**Projet de plan-programme pour 2026**

- 2.94 En coordination avec les autres centres de conférence, dans le cadre du sous-programme, on exécutera un programme de gestion de l'apprentissage et des connaissances, comme indiqué au paragraphe 2.54 ci-dessus.

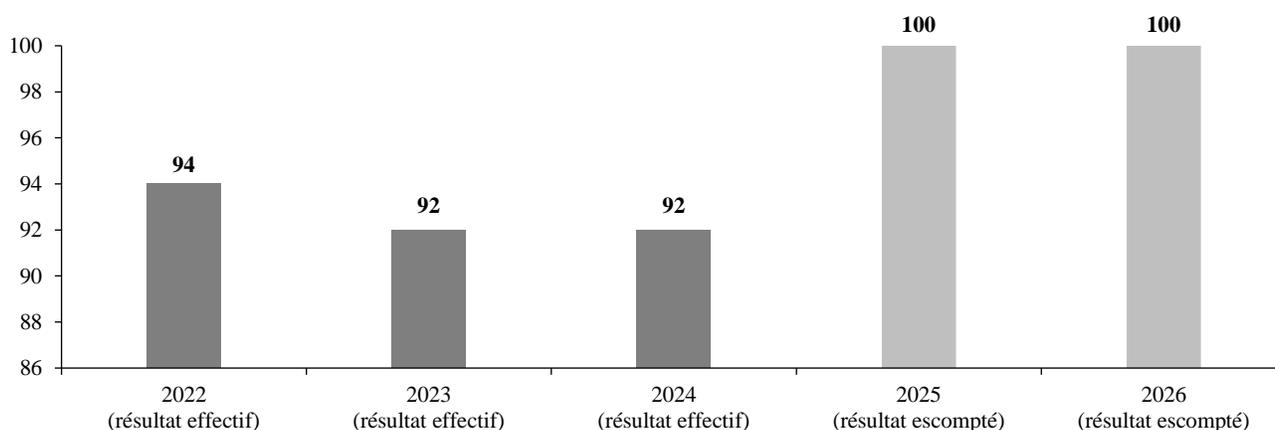
Enseignements tirés et changements prévus

- 2.95 Compte tenu de l'enseignement décrit au paragraphe 2.55 ci-dessus, dans le cadre du sous-programme, on s'attachera à renforcer l'apprentissage et la formation dans des domaines clés pour Genève, tels que la Commission du droit international, le Bureau des affaires de désarmement et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et on enrichira le site SharePoint sur lequel sont rassemblées les informations relatives à la formation.
- 2.96 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la figure 2.X.

Figure 2.X

Mesure des résultats : parution dans les délais des documents destinés aux organes délibérants dans tous les centres de conférence (résultat annuel)

(En pourcentage)

**Produits**

- 2.97 On trouvera dans le tableau 2.21 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 2.21

Sous-programme 3 (Genève) : produits retenus pour la période 2024-2026, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2024	Produits livrés : 2024	Produits prévus : 2025	Produits prévus : 2026
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	550	458	580	500
Comptes rendus analytiques de séance :				
1. Réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts chargés de la question des droits humains	490	401	520	430
2. Réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts chargés des questions juridiques	35	44	50	50

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2024	Produits livrés : 2024	Produits prévus : 2025	Produits prévus : 2026
3. Autres réunions	25	13	10	20
Services de documentation pour les réunions (en milliers de mots)	73 000	84 134	83 000	84 000
4. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts chargés de la question des droits humains, notamment le Conseil des droits de l'homme et les organes conventionnels	42 250	48 614	51 500	51 500
5. Traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts chargés de la question de la coopération au service du développement, notamment la CNUCED et la Commission économique pour l'Europe	16 000	17 590	18 500	18 500
6. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts chargés des questions juridiques, notamment la Commission du droit international	4 850	2 526	2 500	3 000
7. Traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts chargés de la question du désarmement, notamment la Conférence du désarmement	3 500	6 510	3 500	4 000
8. Traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts chargés de la question de l'environnement, notamment la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	2 400	4 049	3 200	3 200
9. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à d'autres organes intergouvernementaux et organes d'experts	4 000	4 845	3 800	3 800

C. Activités de fond

Bases de données et supports numériques : UNTERM, qui comprend quelque 680 000 fiches.

E. Activités d'appui

Correspondance et services de documentation : services de documentation ; quelque 300 documents autres que ceux destinés aux organes délibérants traités pour 30 clients ; publications prescrites de la Commission du droit international disponibles dans les six langues officielles.

Sous-programme 4 Services d'appui aux réunions et de publication

Objectif

- 2.98 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services à Genève.

Stratégie

- 2.99 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, en coordination avec les autres centres de conférence et en plus des activités mentionnées au paragraphe 2.59 ci-dessus, à l'exception de la rédaction des procès-verbaux de séance, on fera ce qui suit dans le cadre du sous-programme :
- on mènera des projets d'innovation, comme Indico.UN et le projet de conversion entièrement automatisée de la parole en texte [fully automated speech-to-text (FAST)], et on participera

pleinement aux grands projets d'innovation menés à l'échelle mondiale par le Département, notamment eAPG ;

- b) on fournira aux représentants des documents numériques d'une manière structurée et intégrée.

2.100 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

- a) les services d'appui aux réunions et de publication de l'Organisation seront mieux utilisés et fournis plus largement ;
- b) les participants aux réunions et les utilisateurs finaux des services de publication accéderont plus aisément aux produits de l'Organisation, de sorte que leur participation aux délibérations des organes intergouvernementaux s'en trouvera optimisée.

Exécution du programme en 2024

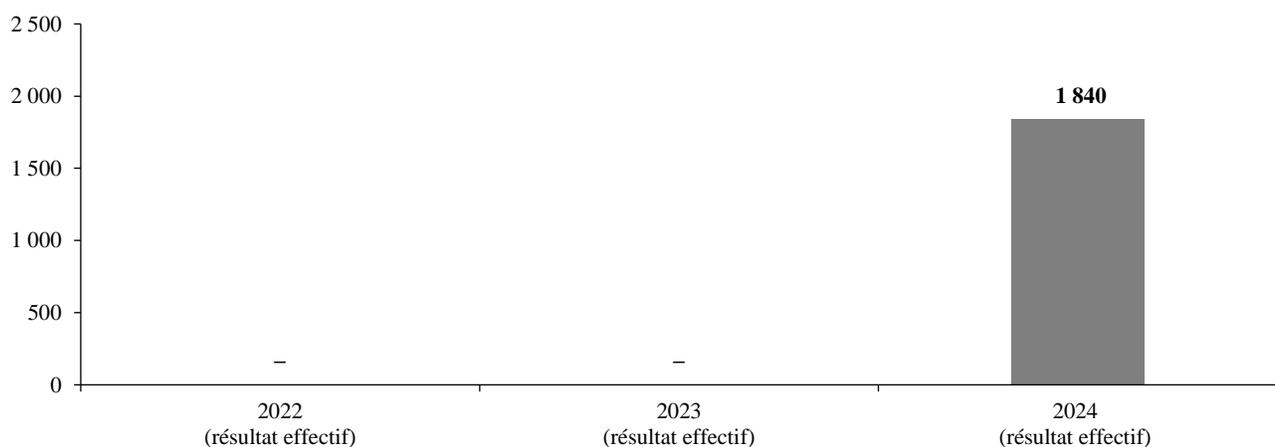
Le *Journal des Nations Unies* pour Genève : une nouvelle plateforme numérique officielle pour la communication d'informations relatives aux conférences

2.101 Avant 2024, il n'existait pas de plateforme officielle centralisée permettant aux participants aux réunions et aux conférences d'accéder au contenu concernant les réunions. Afin de contribuer à la gestion intégrée à l'échelle mondiale et en s'appuyant sur le succès remporté à Vienne et à Nairobi, dans le cadre du sous-programme, on a tiré parti des compétences techniques existantes pour lancer le *Journal des Nations Unies* à Genève. En avril 2024, la plateforme a été officiellement mise en service à Genève ; elle permet aux utilisateurs d'accéder facilement à des informations essentielles concernant les réunions, notamment à la documentation à l'aide d'un lien vers la page Web « Documents et services » sous-tendue par Indico.UN, à la diffusion sur le Web et aux renseignements concernant les salles de réunion. Depuis, plus de 2 000 réunions ont été annoncées dans le *Journal des Nations Unies* à Genève, et celui-ci a facilité les travaux de plus de 75 organes intergouvernementaux, notamment l'accès aux fonctions de diffusion sur le Web chaque fois que possible.

2.102 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la figure 2.XI.

Figure 2.XI

Mesure des résultats : nombre d'utilisateurs du *Journal des Nations Unies* à Genève



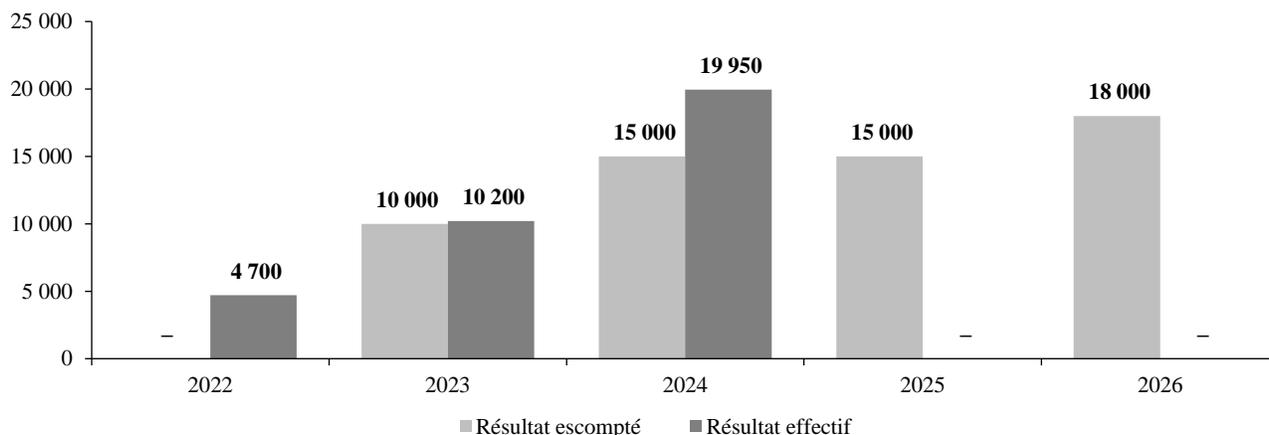
Résultat 1 : transcription automatique dans toutes les langues à l'aide de technologies adaptées à la finalité

Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

- 2.103 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à la transcription de 19 950 heures d'enregistrements de séances en 2024, ce qui a permis de faire mieux que la cible fixée, à savoir 15 000 heures.
- 2.104 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans la figure 2.XII.

Figure 2.XII

Mesure des résultats : nombre d'heures d'enregistrement de séances transcrites (résultat annuel)

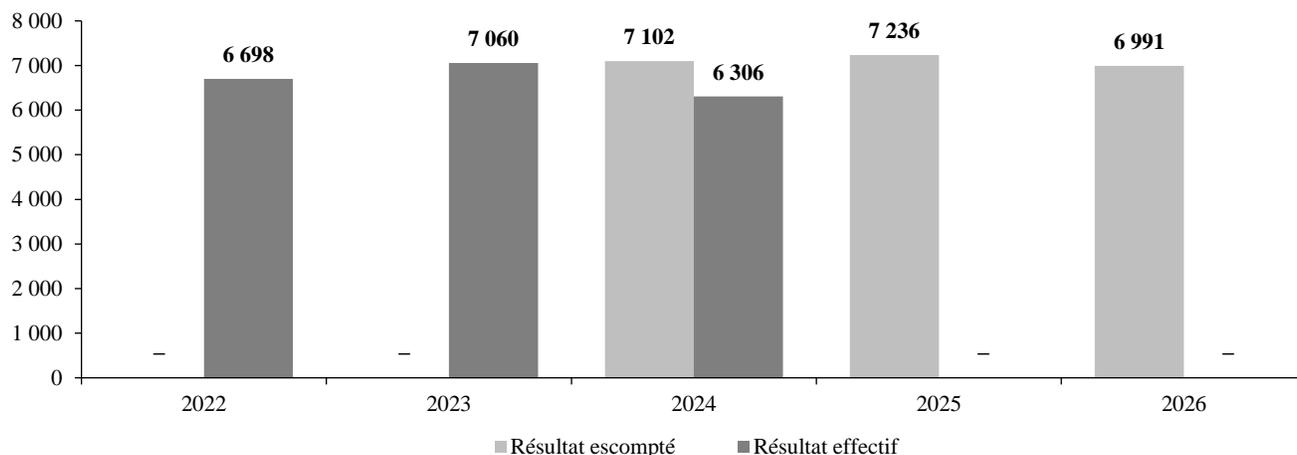


Résultat 2 : augmentation du nombre de services d'interprétation fournis pour faire face à la demande croissante des États Membres

Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

- 2.105 Comme indiqué au paragraphe 2.65 ci-dessus, le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à ce que 6 306 réunions bénéficient de services d'interprétation dans les différents centres de conférence, mais n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir fournir des services d'interprétation à 7 102 réunions. La cible n'a pas été atteinte en raison de problèmes de liquidités en 2024.
- 2.106 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans la figure 2.XIII.

Figure 2.XIII

Mesure des résultats : nombre total de réunions ayant bénéficié de services d'interprétation (résultat annuel)**Résultat 3 : des documents et des publications améliorés mis à la disposition des États Membres et du public****Projet de plan-programme pour 2026**

2.107 Depuis longtemps, dans le cadre du sous-programme, on s'attache à améliorer la production et la distribution des documents et des publications, comme l'a demandé l'Assemblée générale dans ses résolutions successives, et on cherche à passer à un environnement entièrement numérique, comme indiqué au paragraphe 2.67 ci-dessus.

Enseignements tirés et changements prévus

2.108 Compte tenu de l'enseignement décrit au paragraphe 2.68 ci-dessus, dans le cadre du sous-programme, on s'emploiera à améliorer les compétences du personnel à l'aide de formations entre pairs, ce qui permettra d'obtenir des produits numériques et des services de meilleure qualité.

2.109 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans le tableau 2.22.

Tableau 2.22

Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)	2025 (résultat escompté)	2026 (résultat escompté)
De plus en plus de documents sont disponibles en version électronique grâce à la plateforme Indico.UN	De plus en plus de publications sont disponibles au format numérique de sorte que les départements auteurs peuvent les diffuser efficacement	<i>Le Journal des Nations Unies</i> est mis à disposition à Genève. Des codes QR élargissent l'accès aux documents officiels et aux publications	Du contenu numérique et accessible comportant des métadonnées, notamment au format XML, facilite les recherches	Le respect des délais, l'accessibilité et la qualité des publications sont améliorés au moyen d'outils d'intelligence artificielle

Produits

2.110 On trouvera dans le tableau 2.23 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 2.23

Sous-programme 4 (Genève) : produits retenus pour la période 2024-2026, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2024</i>	<i>Produits livrés : 2024</i>	<i>Produits prévus : 2025</i>	<i>Produits prévus : 2026</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Services de conférence et de secrétariat pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	3 200	2 756	3 200	3 000
Réunions avec services d'interprétation des entités suivantes :				
1. Organes intergouvernementaux et organes d'experts chargés de la question des droits humains, notamment le Conseil des droits de l'homme et les organes conventionnels	1 530	1 477	1 850	1 550
2. Organes intergouvernementaux et organes d'experts chargés de la question de l'environnement, notamment la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	50	81	50	80
3. Organes intergouvernementaux et organes d'experts chargés de la question de la coopération au service du développement, notamment la CNUCED et la Commission économique pour l'Europe	860	767	800	770
4. Organes intergouvernementaux et organes d'experts chargés de la question du désarmement	240	214	250	250
5. Autres réunions	520	217	250	350
E. Activités d'appui				
Services de publication : conception et mise en page de publications, de produits multimédias, de pages Web, de supports d'information et d'autres produits, qui sont formatés en vue de leur diffusion sur papier et sous forme électronique à des clients basés à Genève et, sur demande, à d'autres entités.				

Gestion des conférences (Vienne)

Sous-programme 2

Planification et coordination des services de conférence

Objectif

2.111 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services à Vienne.

Stratégie

2.112 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, en coordination avec les autres centres de conférence et en plus des activités mentionnées au paragraphe 2.33 ci-dessus, on fera ce qui suit dans le cadre du sous-programme :

- a) on favorisera l'utilisation optimale des capacités des services d'appui aux réunions et de documentation de manière coordonnée au niveau mondial ;

- b) on maintiendra un dialogue permanent avec les États Membres et les secrétariats fonctionnels ou techniques et on mènera des consultations régulièrement avec eux pour réagir rapidement à toute évolution des besoins en matière de services de conférence et de documentation de toutes les organisations internationales sises à Vienne ;
- c) on continuera de mettre au point des processus innovants et des pratiques exemplaires permettant de faire face à l'évolution des besoins des services de conférence au niveau mondial et de tirer parti des nouvelles technologies, notamment aux fins de la continuité des opérations dans le cadre des mandats existants.

2.113 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

- a) les ressources affectées aux services de conférence seront utilisées de manière rationnelle dans le cadre de la tenue des réunions prescrites des organes clients ;
- b) des services de conférence adaptés offriront aux clients un choix plus large de modalités de prestation de services ;
- c) la publication des documents sera assurée en temps voulu et simultanément dans les six langues officielles.

Exécution du programme en 2024

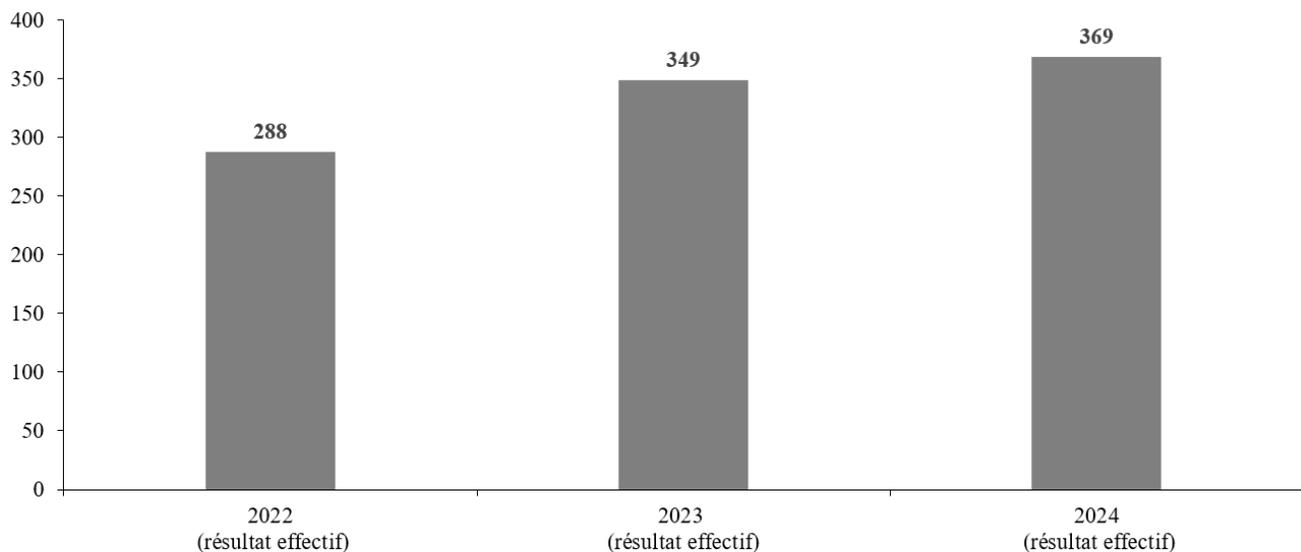
Les réunions en libre-service répondent à la demande croissante de réunions non inscrites au calendrier

2.114 En 2024, pour répondre à la demande croissante de réunions non inscrites au calendrier, dans le cadre du sous-programme, on a encouragé les réunions en libre-service et donné aux clients des conseils sur l'utilisation du matériel équipant les salles de réunion et fourni un soutien technique de sorte que des réunions non inscrites au calendrier puissent être tenues en toute autonomie. Ainsi, les organisateurs de réunions, y compris les secrétariats et les États Membres, ont bénéficié d'une plus grande souplesse et pu augmenter le nombre de réunions non inscrites au calendrier malgré les limites imposées sur les ressources.

2.115 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la figure 2.XIV.

Figure 2.XIV

Mesure des résultats : nombre de réunions non inscrites au calendrier tenues à Vienne



Résultats escomptés pour 2026

Résultat 1 : mise à disposition des États Membres d'informations actualisées et fiables sur les indicateurs clés de performance pour tous les centres de conférence

Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

- 2.116 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a consisté à appliquer les méthodes harmonisées mises au point pour tous les centres de conférence pour calculer tous les indicateurs devant être communiqués aux États Membres, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.
- 2.117 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans le tableau 2.24.

Tableau 2.24

Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)	2025 (résultat escompté)	2026 (résultat escompté)
Mise à disposition de certaines des informations, notamment concernant les indicateurs, qui doivent être communiquées aux États Membres	Mise à disposition d'informations relatives à tous les indicateurs dans les nouveaux tableaux de bord du système gData et harmonisation pour tous les centres de conférence des méthodes appliquées pour certains indicateurs	Calcul au moyen de méthodes harmonisées communes à tous les centres de conférence de tous les indicateurs au sujet desquels des informations doivent être communiquées	Mise à la disposition des États Membres, comme prescrit, des informations relatives aux différents indicateurs, sur la base des rapports établis au moyen de gData	Ajout de nouveaux types de rapports grâce à l'intégration de gData et de différentes applications

Résultat 2 : portail mondial pour le service des conférences et des réunions

Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

- 2.118 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à ce que tous les clients puissent demander des services de réunion à Vienne sur le portail One-Stop Shop, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.
- 2.119 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans le tableau 2.25.

**Tableau 2.25
Mesure des résultats**

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)	2025 (résultat escompté)	2026 (résultat escompté)
–	Sur le portail One-Stop Shop, un sous-ensemble de clients a pu demander des services de réunion à Vienne	Sur le portail One-Stop Shop, l'ensemble des clients a pu demander des services de réunion à Vienne	Sur le portail One-Stop Shop, tous les clients des différents centres de conférence peuvent demander des services de réunion, obtenir des devis et recevoir une facture unique	Tous les clients des différents centres de conférence se servent du portail One-Stop Shop pour demander des services de réunion et recevoir une facture unique

Résultat 3 : augmentation du nombre de réponses données par les États Membres dans le cadre de l'enquête mondiale

Projet de plan-programme pour 2026

2.120 En coopération avec les autres centres de conférence, dans le cadre du sous-programme, on refondra l'enquête mondiale, comme indiqué au paragraphe 2.41 ci-dessus.

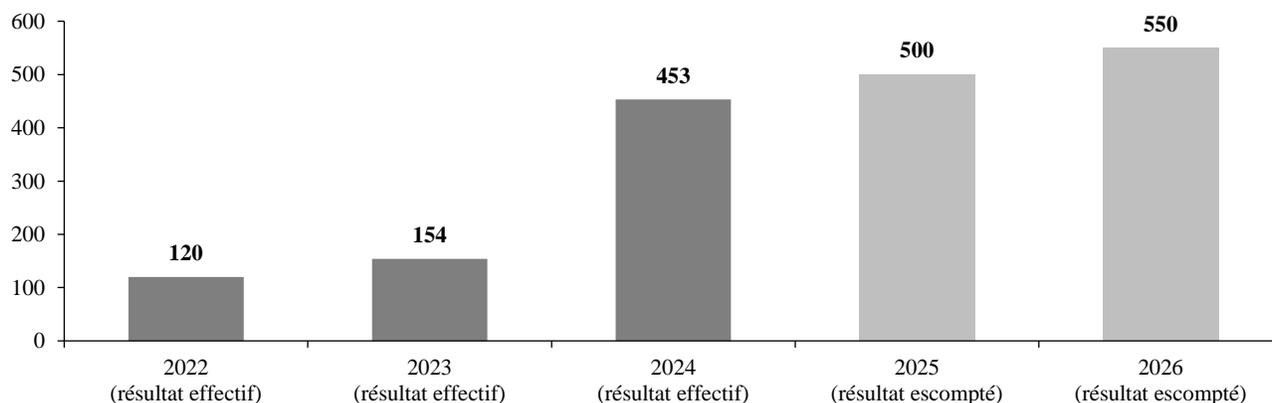
Enseignements tirés et changements prévus

2.121 Compte tenu de l'enseignement tiré, dans le cadre du sous-programme, on prendra des mesures visant à améliorer le taux de réponse, comme indiqué au paragraphe 2.42 ci-dessus. Pour rationaliser le travail et éviter les chevauchements d'activités, on ne procédera plus aux enquêtes locales.

2.122 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la figure 2.XV.

Figure 2.XV

Mesure des résultats : nombre de réponses à l'enquête mondiale (résultat annuel)



Produits

2.123 On trouvera dans le tableau 2.26 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 2.26

Sous-programme 2 (Vienne) : produits retenus pour la période 2024-2026, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2024</i>	<i>Produits livrés : 2024</i>	<i>Produits prévus : 2025</i>	<i>Produits prévus : 2026</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Services de conférence et de secrétariat pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	5 890	6 034	4 900	5 151
1. Réunions de la Commission des stupéfiants, de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, de la Conférence des États Parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption et de la Conférence des États Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, ainsi que réunions liées à la Convention des Nations Unies contre la cybercriminalité et d'autres organes subsidiaires (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime)	3 060	2 855	2 250	2 546
2. Réunions de l'Organe international de contrôle des stupéfiants	110	155	160	160
3. Réunions du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de ses sous-comités	560	554	560	615
4. Réunions de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) et de ses groupes de travail	130	127	160	140
5. Réunions du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants	90	40	110	90
6. Réunions de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	380	349	390	330
7. Réunions des Groupes de travail A et B de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	1 060	779	770	770
8. Autres réunions	500	1 175	500	500
B. Création et transfert de connaissances				
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	252	245	252	252
9. Calendrier annuel des conférences et des réunions à Vienne	1	1	1	1
10. Programme quotidien des réunions des organes intergouvernementaux (« Master Final »)	251	244	251	251
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : séances d'information à l'intention de 152 missions permanentes à Vienne.				
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : célébration des journées des langues concernant les six langues officielles.				

Sous-programme 3 Services de documentation

Objectif

- 2.124 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services à Vienne.

Stratégie

- 2.125 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, en coordination avec les autres centres de conférence et en plus des activités mentionnées au paragraphe 2.46 ci-dessus, on fera ce qui suit dans le cadre du sous-programme :
- a) on participera aux grands projets d'innovation menés à l'échelle mondiale par le Département, notamment gDoc et gText, on exploitera les possibilités qu'offrent les outils informatiques, notamment eLUNa, on contribuera à l'enrichissement d'UNTERM et on tiendra à jour le répertoire de documents de référence de Vienne à l'intention des professionnels des langues internes et externes ;
 - b) on veillera à l'application des règles de création de fiches terminologiques en vigueur dans UNTERM, en fournissant à cette fin des conseils aux personnes qui produisent ou consultent des fiches du portail ;
 - c) on maintiendra le dialogue avec les secrétariats fonctionnels et les États Membres afin de répondre à leurs besoins, à leurs exigences et à leurs priorités, et le traitement de la documentation donnera lieu à une planification et à une coordination rigoureuses des flux de travail et des capacités.
- 2.126 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) des documents de qualité seront disponibles en temps voulu et publiés simultanément dans les langues officielles, conformément aux mandats définis ;
 - b) la terminologie officielle sera utilisée de manière cohérente dans les langues officielles ;
 - c) l'accès aux connaissances sera amélioré grâce à la fourniture de documents lisibles par machine.

Exécution du programme en 2024

Cohérence linguistique assurée dans les six langues officielles pour la Convention des Nations Unies contre la cybercriminalité

- 2.127 Après quatre ans de négociations intergouvernementales, le Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale générale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles, a tenu sa session de clôture en 2024 afin d'établir la version finale du texte de la Convention. Pour cette dernière étape, il importait que les concepts juridiques et techniques sensibles figurant dans le texte soient compris de la même manière dans les six langues officielles de manière à faciliter l'adoption du texte. À cette fin, le Comité spécial a réuni un groupe de concordance linguistique composé de représentants des États Membres pour les six langues officielles.
- 2.128 En 2024, dans cadre du sous-programme, on a mis les compétences linguistiques au service des travaux du groupe de concordance, en travaillant en étroite collaboration avec les représentants pour

répondre aux questions et lever les incertitudes concernant les normes éditoriales, la terminologie et la phraséologie. En conséquence, le texte de l'instrument a encore été amélioré, ce que le groupe a constaté et salué, et la concordance a été assurée dans les six langues officielles.

2.129 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans le tableau 2.27.

Tableau 2.27

Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)
Les documents, notamment les projets de résolution, ont été fournis en temps utile, ce qui a facilité les négociations	Le texte de la Convention a été établi avec le concours de membres du personnel linguistique, en suivant les directives arrêtées pour la traduction et la terminologie harmonisée dans les six langues officielles	L'adoption de la Convention a été facilitée par l'apport de compétences au groupe de concordance linguistique

Résultats escomptés pour 2026

Résultat 1 : l'innovation en marche – exploitation des documents lisibles par machine

Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

2.130 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à ce que la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises soit générée automatiquement, dans un format lisible par machine conforme à la norme Akoma Ntoso, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.

2.131 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans le tableau 2.28.

Tableau 2.28

Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)	2025 (résultat escompté)	2026 (résultat escompté)
Validation des besoins des utilisateurs par une évaluation de la faisabilité de la conversion de certains types de documents de la CNUDCI dans un format lisible par machine	Génération automatique, à titre d'essai, de comptes rendus analytiques de séances de la CNUDCI dans un format lisible par machine conforme à la norme Akoma Ntoso	Mise à disposition des lois types et des modèles de conventions de la CNUDCI dans un format lisible par machine conforme à la norme Akoma Ntoso et de représentations visuelles s'y rapportant	Mise à disposition d'améliorations supplémentaires, notamment de données de référence, facilitant l'obtention des informations recherchées par les États Membres	Exploitation des métadonnées figurant dans gDoc visant à automatiser davantage la production de documents dans un format lisible par machine et à faciliter encore plus l'obtention des informations recherchées par les États Membres

Résultat 2 : documentation multilingue de qualité grâce à un cadre de gestion de la qualité de la traduction

Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

- 2.132 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a incité les États Membres à répondre aux questions de l'enquête mondiale qui découlaient du cadre de gestion de la qualité de la traduction et à indiquer que la qualité de la traduction répondait à leurs besoins et à leurs attentes, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.
- 2.133 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans le tableau 2.29.

Tableau 2.29

Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)	2025 (résultat escompté)	2026 (résultat escompté)
–	Dans le cadre de l'enquête annuelle sur les services de conférence, les États Membres ont fait part de leur degré de satisfaction quant à la qualité des documents traduits	Les États Membres ont répondu aux questions de l'enquête mondiale qui découlent du nouveau cadre de gestion de la qualité de la traduction	Les États Membres indiquent que la qualité des traductions répond à leurs besoins et à leurs attentes dans la même mesure qu'en 2024	Les États Membres indiquent que la qualité des traductions répond à leurs besoins et à leurs attentes dans la même mesure qu'en 2025
	Les réponses reçues en 2023 indiquent que la qualité des traductions est satisfaisante	Les réponses reçues en 2024 indiquent que la qualité des traductions est satisfaisante		

Résultat 3 : disponibilité en temps voulu de la documentation destinée aux réunions

Projet de plan-programme pour 2026

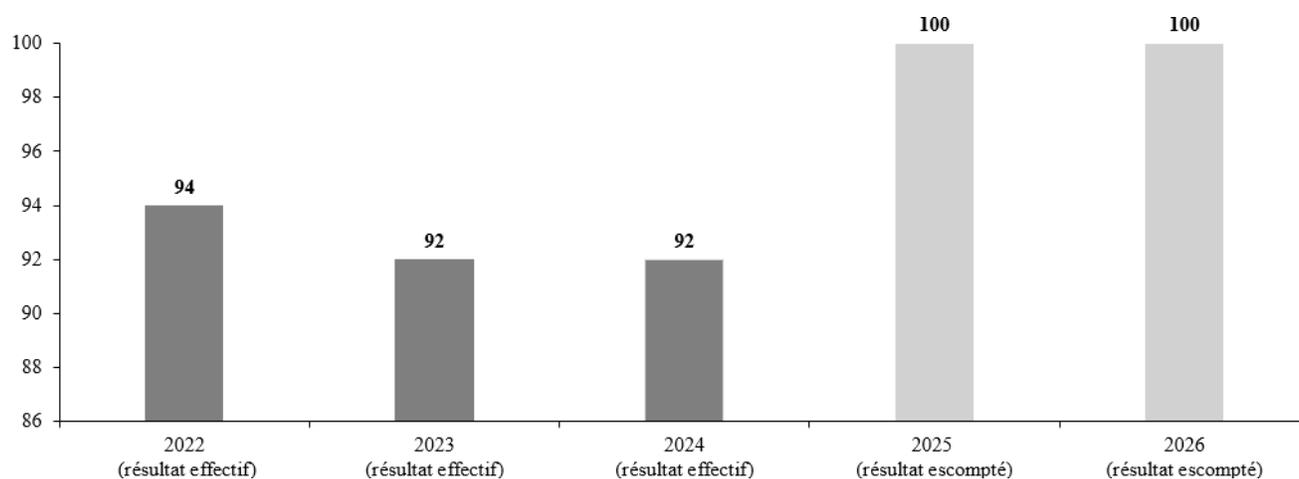
- 2.134 En coordination avec les autres centres de conférence, dans le cadre du sous-programme, on exécutera un programme de gestion de l'apprentissage et des connaissances, comme indiqué au paragraphe 2.54 ci-dessus.

Enseignements tirés et changements prévus

- 2.135 Compte tenu de l'enseignement décrit au paragraphe 2.55 ci-dessus, dans le cadre du sous-programme, on collaborera avec les secrétariats fonctionnels des entités clientes à Vienne pour organiser à l'intention du personnel des services linguistiques des exposés consacrés à de nouveaux concepts ou à des notions spécialisées relevant de domaines de travail clés comme le droit commercial international, l'espace extra-atmosphérique et la drogue et le crime. On enrichira également le site SharePoint sur lequel sont rassemblées les informations relatives à la formation.
- 2.136 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la figure 2.XVI.

Figure 2.XVI
Mesure des résultats : parution dans les délais des documents destinés aux organes délibérants dans tous les centres de conférence (résultat annuel)

(En pourcentage)



Produits

2.137 On trouvera dans le tableau 2.30 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 2.30

Sous-programme 3 (Vienne) : produits retenus pour la période 2024-2026, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2024	Produits livrés : 2024	Produits prévus : 2025	Produits prévus : 2026
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Services de documentation pour les réunions (en milliers de mots)	26 400	23 053	25 180	26 870
1. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à la Commission des stupéfiants, à la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, à la Conférence des États Parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption et à la Conférence des États Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, ainsi qu'aux réunions liées à la Convention des Nations Unies contre la cybercriminalité et à d'autres organes subsidiaires (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime)	11 300	9 050	10 300	12 000
2. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à l'Organe international de contrôle des stupéfiants	4 200	3 296	3 150	3 000
3. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et à ses sous-comités	2 800	2 312	2 550	2 500
4. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à la CNUDCI et à ses groupes de travail	6 030	5 611	6 575	6 500
5. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés au Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants	70	48	105	70
6. Traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés aux Groupes de travail A et B de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	1 000	893	1 000	1 000

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2024</i>	<i>Produits livrés : 2024</i>	<i>Produits prévus : 2025</i>	<i>Produits prévus : 2026</i>
7. Traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	1 000	1 032	1 500	1 000
8. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à d'autres entités des Nations Unies	–	811	–	800
C. Activités de fond				
Bases de données et supports numériques : UNTERM, qui comprend quelque 680 000 fiches.				
E. Activités d'appui				
Correspondance et services de documentation : services de documentation dans toutes les langues officielles (plus de 5 millions de mots pour des documents autres que ceux destinés aux organes délibérants).				

Sous-programme 4 Services d'appui aux réunions et de publication

Objectif

- 2.138 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services à Vienne.

Stratégie

- 2.139 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, en coordination avec les autres centres de conférence et en plus des activités mentionnées au paragraphe 2.59 ci-dessus, à l'exception de la rédaction des procès-verbaux de séance, on fera ce qui suit dans le cadre du sous-programme :
- a) on fournira des services d'interprétation et de publication dans les langues officielles aux entités des Nations Unies et organes directeurs opérant depuis Vienne, ainsi qu'à d'autres organisations sises à Vienne ;
 - b) on utilisera des méthodes fondées sur les données pour répondre au mieux aux besoins des clients, notamment en enrichissant le vivier d'interprètes indépendants ;
 - c) on veillera à la durabilité et à l'accessibilité des services de publication, notamment en élargissant l'éventail des supports de publication électronique.
- 2.140 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) les services d'interprétation s'adapteront au mieux pour répondre aux besoins nouveaux et émergents en matière de services de conférence ;
 - b) les États Membres recevront des contenus visuellement instructifs qui auront été traités et diffusés de manière à réduire au minimum l'impact sur l'environnement.

Exécution du programme en 2024

Renforcement du multilinguisme moyennant la mise à jour du site Web en sept langues

- 2.141 Dans le cadre du sous-programme, on a continué à prendre des mesures concrètes pour appliquer le multilinguisme aux services de publication. Pour ce faire, on a innové en remaniant et en modernisant le site Web de l'Office des Nations Unies à Vienne dans les six langues officielles et en allemand, la langue du pays hôte. Le site a été mis en conformité avec les dernières directives de

l'Organisation et on s'est servi d'outils de création et d'administration de sites pour adapter le site aux appareils mobiles et le doter de fonctions interactives (comme un calendrier des réunions où les données peuvent être triées).

2.142 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans le tableau 2.31.

Tableau 2.31
Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)
–	Le contenu du site Web public est obsolète et n'est pas conforme aux directives de l'ONU concernant la conception de sites	Le site Web public est conforme aux directives de l'ONU concernant la conception de sites et offre un contenu actualisé, y compris dans des formats adaptés aux appareils mobiles, ainsi que des fonctions interactives telles qu'un calendrier des réunions où les données peuvent être triées

Résultats escomptés pour 2026

Résultat 1 : amélioration de la découvrabilité et de l'accessibilité des publications au moyen de technologies adaptées à la finalité

Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

2.143 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à améliorer l'accessibilité et la découvrabilité des publications au moyen d'éléments d'accessibilité améliorés, comme des textes de remplacement décrivant les tableaux et les figures dans des publications clés, telles que les rapports annuels de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et du Bureau des affaires spatiales, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.

2.144 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans le tableau 2.32.

Tableau 2.32
Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)	2025 (résultat escompté)	2026 (résultat escompté)
Des métadonnées ont été incorporées dans les publications des organisations sises à Vienne afin d'en améliorer la découvrabilité, et les médias sociaux ont été utilisés pour faciliter la promotion de ces publications en ligne	Des textes de remplacement décrivant les tableaux et les figures ont été incorporés dans certaines publications pour les rendre plus accessibles, et les directives relatives aux métadonnées ont été mises à jour pour améliorer la découvrabilité	L'accessibilité et la découvrabilité des publications ont été améliorées, notamment moyennant l'incorporation d'éléments d'accessibilité, tels que des textes de remplacement, dans les six langues officielles	Les publications numériques et les métadonnées sont améliorées et garantissent une plus grande accessibilité et une meilleure découvrabilité	Les publications numériques et les métadonnées sont améliorées et garantissent une plus grande accessibilité et une meilleure découvrabilité

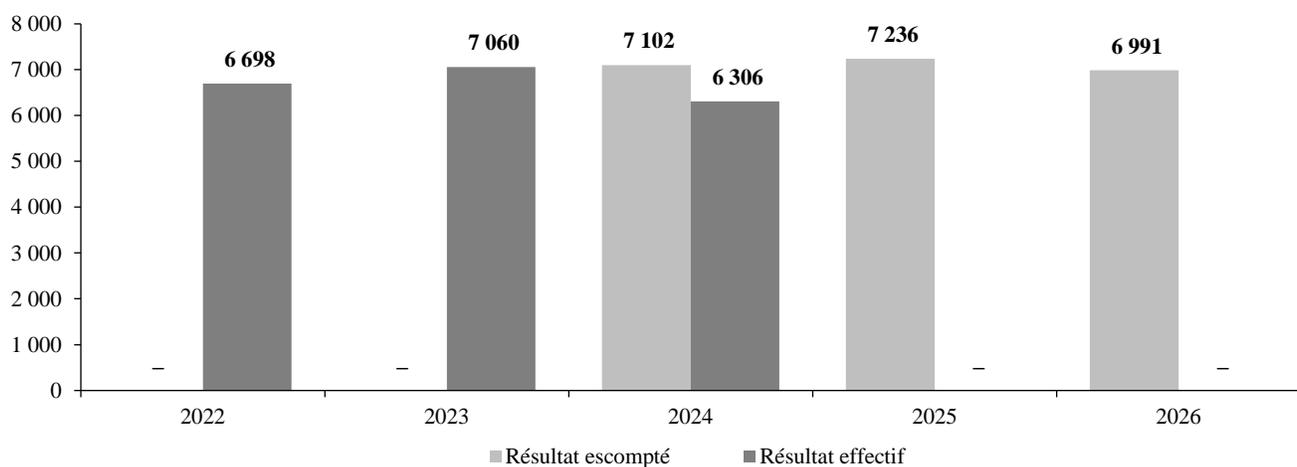
Résultat 2 : augmentation du nombre de services d'interprétation fournis pour faire face à la demande croissante des États Membres

Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

- 2.145 Comme indiqué au paragraphe 2.65 ci-dessus, le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à ce que 6 306 réunions bénéficient de services d'interprétation dans les différents centres de conférence, mais n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir fournir des services d'interprétation à 7 102 réunions. La cible n'a pas été atteinte en raison de problèmes de liquidités en 2024.
- 2.146 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans la figure 2.XVII.

Figure 2.XVII

Mesure des résultats : nombre total de réunions ayant bénéficié de services d'interprétation (résultat annuel)



Résultat 3 : des documents et des publications améliorés mis à la disposition des États Membres et du public

Projet de plan-programme pour 2026

- 2.147 Depuis longtemps, dans le cadre du sous-programme, on s'attache à tirer parti de la distribution électronique des documents et des publications et on cherche à passer à un environnement entièrement numérique, comme indiqué au paragraphe 2.67 ci-dessus.

Enseignements tirés et changements prévus

- 2.148 Compte tenu de l'enseignement décrit au paragraphe 2.68 ci-dessus, dans le cadre du sous-programme, on s'emploiera à améliorer les compétences du personnel à l'aide de formations entre pairs, ce qui permettra d'obtenir des produits numériques et des services de meilleure qualité.
- 2.149 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans le tableau 2.33.

Tableau 2.33
Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)	2025 (résultat escompté)	2026 (résultat escompté)
–	Les délais de publication ont été mieux respectés grâce aux améliorations apportées au système de gestion de la charge de travail gDoc 2.0	Des publications dotées de fonctions d'accessibilité, telles que la description des images et le réglage de l'ordre de lecture des titres, du texte et des images en mode lecture à voix haute, sont disponibles	Du contenu numérique et accessible comportant des métadonnées, notamment au format XML, facilite les recherches	Le respect des délais, l'accessibilité et la qualité des publications sont améliorés au moyen d'outils d'intelligence artificielle

Produits

2.150 On trouvera dans le tableau 2.34 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 2.34
Sous-programme 4 (Vienne) : produits retenus pour la période 2024-2026, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2024	Produits livrés : 2024	Produits prévus : 2025	Produits prévus : 2026
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Services de conférence et de secrétariat pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	702	603	786	761
Réunions avec services d'interprétation des entités suivantes :				
1. Réunions de la Commission des stupéfiants, de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, de la Conférence des États Parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption et de la Conférence des États Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, ainsi que réunions avec services d'interprétation liées à la Convention des Nations Unies contre la cybercriminalité et d'autres organes subsidiaires (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime)	322	204	276	286
2. Réunions de l'Organe international de contrôle des stupéfiants	60	59	60	60
3. Réunions du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de ses sous-comités	60	58	60	65
4. Réunions de la CNUDCI et de ses groupes de travail	70	64	100	70
5. Réunions du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants	10	8	10	10
6. Réunions des Groupes de travail A et B de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	60	61	70	70
7. Réunions de l'Agence internationale de l'énergie atomique	90	114	180	170
8. Réunions de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	30	25	30	30
9. Autres	–	10	–	–

E. Activités d'appui

Services de publication : correspondance de 7 entités des Nations Unies ; conception et mise en page de publications, de produits multimédias, de pages Web, de supports d'information et d'autres produits dans les 6 langues officielles, qui sont destinés à être diffusés sur support papier et sous forme électronique au groupe client de Vienne et, sur demande, à des entités non établies à Vienne.

Gestion des conférences (Nairobi)

Sous-programme 2

Planification et coordination des services de conférence

Objectif

- 2.151 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services à Nairobi.

Stratégie

- 2.152 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, en coordination avec les autres centres de conférence et en plus des activités mentionnées au paragraphe 2.33 ci-dessus, on fera ce qui suit dans le cadre du sous-programme :
- a) on fournira un appui fonctionnel et organisationnel aux principaux organes intergouvernementaux ayant leur siège à Nairobi, ainsi qu'aux organes intergouvernementaux dont les réunions ne sont pas inscrites au calendrier, par exemple ceux dont les travaux sont coordonnés par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) ;
 - b) on favorisera l'utilisation optimale des capacités des services d'appui aux réunions et de documentation de manière coordonnée au niveau mondial ;
 - c) on mènera régulièrement des consultations avec les États Membres et les secrétariats fonctionnels ou techniques pour réagir sans délai à toute évolution des besoins en matière de services de conférence et de documentation des clients ayant des bureaux à Nairobi ;
 - d) on contribuera à la mise au point de processus innovants et de pratiques exemplaires permettant de faire face à l'évolution des besoins des services de conférence au niveau mondial et de tirer parti des nouvelles technologies, notamment aux fins de la continuité des opérations dans le cadre des mandats existants ;
 - e) on rationalisera le traitement des demandes de services de conférence.
- 2.153 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) un plus grand nombre de réunions d'organes intergouvernementaux bénéficieront de services de conférence adéquats ;
 - b) l'expérience utilisateur sera améliorée, notamment en ce qui concerne la planification préalable des manifestations et l'établissement du budget, et les organes et entités recevant des services pourront ainsi délibérer et prendre des décisions plus efficacement ;
 - c) la publication des documents sera assurée en temps voulu et simultanément dans les six langues officielles.

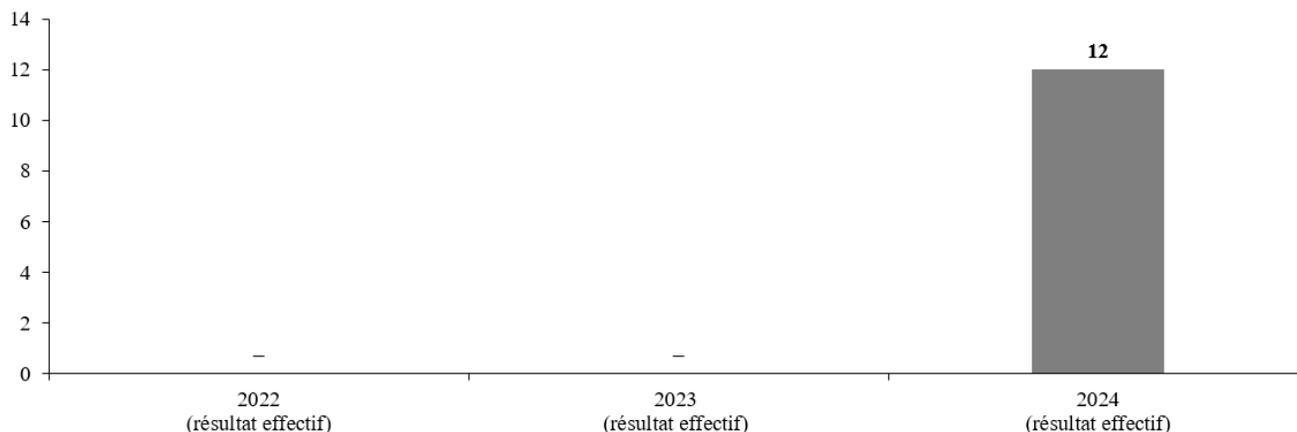
Exécution du programme en 2024

Satisfaction des demandes de service des réunions du nouveau groupe de travail intergouvernemental d'experts à composition non limitée

- 2.154 En 2024, dans le cadre du sous-programme, on a fourni un soutien organisationnel et des services de conférence au nouveau groupe de travail intergouvernemental d'expert(e)s à composition non limitée sur le logement convenable pour tou(te)s, mécanisme intergouvernemental dont l'Assemblée d'ONU-Habitat a prescrit la mise en place à sa deuxième session. Étant donné que les réunions du groupe de travail n'étaient pas prévues initialement dans le calendrier des réunions à Nairobi, le Département s'est entretenu avec ONU-Habitat, se coordonnant étroitement avec lui concernant la programmation des réunions et le programme de travail, ce qui a permis de répondre efficacement aux besoins en matière de services de conférence.
- 2.155 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la figure 2.XVIII.

Figure 2.XVIII

Mesure des résultats : nombre de réunions du groupe de travail intergouvernemental d'expert(e)s à composition non limitée sur le logement convenable pour tou(te)s dont le service a été assuré



Résultats escomptés pour 2026

Résultat 1 : mise à disposition des États Membres d'informations actualisées et fiables sur les indicateurs clés de performance pour tous les centres de conférence

Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

- 2.156 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a consisté à appliquer les méthodes harmonisées mises au point pour tous les centres de conférence pour calculer tous les indicateurs devant être communiqués aux États Membres, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.
- 2.157 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans le tableau 2.35.

**Tableau 2.35
Mesure des résultats**

<i>2022 (résultat effectif)</i>	<i>2023 (résultat effectif)</i>	<i>2024 (résultat effectif)</i>	<i>2025 (résultat escompté)</i>	<i>2026 (résultat escompté)</i>
Mise à disposition de certaines des informations, notamment concernant les indicateurs, qui doivent être communiquées aux États Membres	Mise à disposition d'informations relatives à tous les indicateurs dans les nouveaux tableaux de bord du système gData et harmonisation pour tous les centres de conférence des méthodes appliquées pour certains indicateurs	Calcul au moyen de méthodes harmonisées communes à tous les centres de conférence de tous les indicateurs au sujet desquels des informations doivent être communiquées	Mise à la disposition des États Membres, comme prescrit, des informations relatives aux différents indicateurs, sur la base des rapports établis au moyen de gData	Ajout de nouveaux types de rapports grâce à l'intégration de gData et de différentes applications

Résultat 2 : portail mondial pour le service des conférences et des réunions

Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

- 2.158 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à ce que tous les clients puissent obtenir des devis pour le service des réunions à Nairobi au moyen d'applications locales, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.
- 2.159 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans le tableau 2.36.

**Tableau 2.36
Mesure des résultats**

<i>2022 (résultat effectif)</i>	<i>2023 (résultat effectif)</i>	<i>2024 (résultat effectif)</i>	<i>2025 (résultat escompté)</i>	<i>2026 (résultat escompté)</i>
Sur le portail One-Stop Shop, un sous-ensemble de clients a pu demander des services de réunion à Nairobi	Sur le portail One-Stop Shop, l'ensemble des clients a pu demander des services de réunion à Nairobi	L'ensemble des clients a pu obtenir des devis pour le service des réunions à Nairobi au moyen d'applications locales	Sur le portail One-Stop Shop, tous les clients des différents centres de conférence peuvent demander des services de réunion, obtenir des devis et recevoir une facture unique	Tous les clients des différents centres de conférence se servent du portail One-Stop Shop pour demander des services de réunion et recevoir une facture unique

Résultat 3 : augmentation du nombre de réponses données par les États Membres dans le cadre de l'enquête mondiale

Projet de plan-programme pour 2026

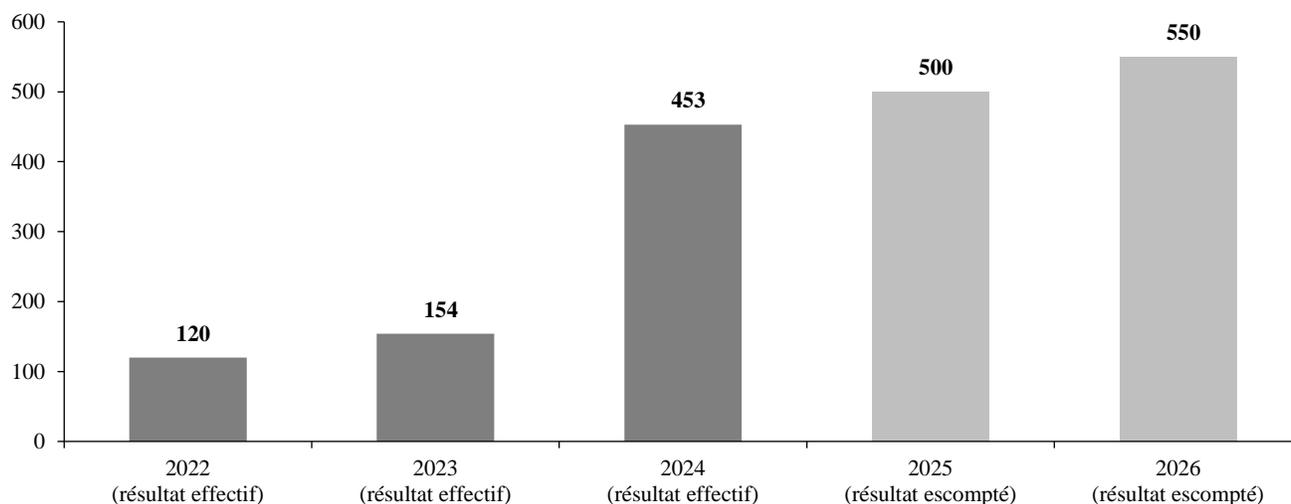
- 2.160 En coopération avec les autres centres de conférence, dans le cadre du sous-programme, on refondra l'enquête mondiale, comme indiqué au paragraphe 2.41 ci-dessus.

Enseignements tirés et changements prévus

- 2.161 Compte tenu de l'enseignement tiré, dans le cadre du sous-programme, on prendra des mesures visant à améliorer le taux de réponse, comme indiqué au paragraphe 2.42 ci-dessus. Pour rationaliser le travail et éviter les chevauchements d'activités, on ne procédera plus aux enquêtes locales.
- 2.162 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la figure 2.XIX.

Figure 2.XIX

Mesure des résultats : nombre de réponses à l'enquête mondiale (résultat annuel)



Produits

- 2.163 On trouvera dans le tableau 2.37 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 2.37

Sous-programme 2 (Nairobi) : produits retenus pour la période 2024-2026, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2024</i>	<i>Produits livrés : 2024</i>	<i>Produits prévus : 2025</i>	<i>Produits prévus : 2026</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Services de conférence et de secrétariat pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	5 000	4 415	5 500	4 400
1. Réunions de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et de ses organes subsidiaires	250	482	200	480
2. Réunions de l'Assemblée d'ONU-Habitat et de ses organes subsidiaires	150	70	235	70
3. Réunions de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques	50	64	70	60
4. Réunions des Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone et à la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone	100	78	80	80
5. Réunions sur la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination, la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international et la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants	120	58	130	60

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2024</i>	<i>Produits livrés : 2024</i>	<i>Produits prévus : 2025</i>	<i>Produits prévus : 2026</i>
6. Conférence ministérielle africaine sur l'environnement	–	34	10	30
7. Conférence des Parties à la Convention de Minamata sur le mercure	–	–	50	–
8. Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique	50	473	50	470
9. Réunions des groupes régionaux et autres groupes d'États Membres	450	642	600	640
10. Réunions d'autres organes intergouvernementaux ou organes d'experts et réunions sur la facilitation de l'exécution des programmes	3 830	2 514	4 075	2 510

C. Activités de fond

Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : services d'information et conseils au Bureau du Conseil exécutif d'ONU-Habitat, au Comité des représentants permanents auprès du PNUE et à l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement ; séances d'orientation à l'intention des nouveaux membres du Comité des représentants permanents auprès du PNUE et du Comité des représentants permanents auprès d'ONU-Habitat.

**Sous-programme 3
Services de documentation**

Objectif

- 2.164 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services à Nairobi.

Stratégie

- 2.165 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, en coordination avec les autres centres de conférence et en plus des activités mentionnées au paragraphe 2.46 ci-dessus, on fera ce qui suit dans le cadre du sous-programme :
- a) on participera aux grands projets d'innovation menés à l'échelle mondiale par le Département, notamment gDoc et gText, on exploitera les possibilités qu'offrent les outils informatiques, notamment eLUNa, on contribuera à l'enrichissement d'UNTERM et on tiendra à jour le répertoire de documents de référence de Nairobi à l'intention des professionnels des langues internes et externes ;
 - b) on maintiendra le dialogue avec les secrétariats fonctionnels et les États Membres afin de répondre à leurs besoins, à leurs exigences et à leurs priorités, et le traitement de la documentation donnera lieu à une planification et à une coordination rigoureuses des flux de travail et des capacités ;
 - c) on assurera des services de rédaction de rapports pour les secrétariats fonctionnels de divers accords multilatéraux relatifs à l'environnement.
- 2.166 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) des documents de qualité seront disponibles en temps voulu et publiés simultanément dans les langues officielles, conformément aux mandats définis ;
 - b) la terminologie officielle sera utilisée de manière cohérente dans les langues officielles ;
 - c) l'accès aux connaissances sera amélioré grâce à la fourniture de documents de l'ONU lisibles par machine.

Exécution du programme en 2024

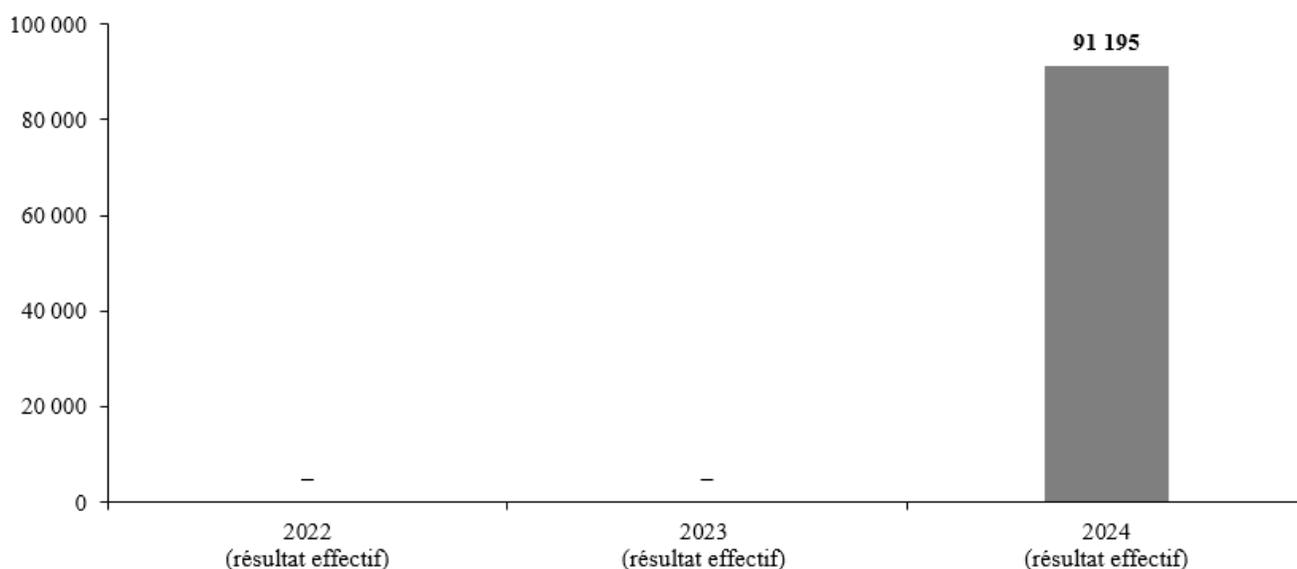
Un nouvel organe intergouvernemental bénéficie de services de documentation de qualité

2.167 En 2024, dans le cadre du sous-programme, on a commencé à fournir des services au nouveau groupe de travail intergouvernemental d'expert(e)s à composition non limitée sur le logement convenable pour tou(te)s, comme indiqué au paragraphe 2.154 ci-dessus. En dépit des problèmes de liquidités, les priorités ont pu être revues, et on a fourni des services de documentation multilingue de qualité et assuré, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions.

2.168 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la figure 2.XX.

Figure 2.XX

Mesure des résultats : nombre de mots traités pour le groupe de travail intergouvernemental d'expert(e)s à composition non limitée sur le logement convenable pour tou(te)s



Résultats escomptés pour 2026

Résultat 1 : l'innovation en marche – exploitation des documents lisibles par machine

Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

2.169 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à la mise à disposition des résolutions de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement dans un format lisible par machine conforme à la norme Akoma Ntoso et de représentations visuelles s'y rapportant, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.

2.170 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans le tableau 2.38.

**Tableau 2.38
Mesure des résultats**

<i>2022 (résultat effectif)</i>	<i>2023 (résultat effectif)</i>	<i>2024 (résultat effectif)</i>	<i>2025 (résultat escompté)</i>	<i>2026 (résultat escompté)</i>
Validation des besoins des utilisateurs par une évaluation de la faisabilité de la conversion des résolutions de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement dans un format lisible par machine	Génération automatique, à titre d'essai, des résolutions de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement dans un format lisible par machine conforme à la norme Akoma Ntoso	Mise à disposition des résolutions de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement générées dans un format lisible par machine conforme à la norme Akoma Ntoso et de représentations visuelles s'y rapportant	Mise à disposition d'améliorations supplémentaires, notamment de données de référence, facilitant l'obtention des informations recherchées par les États Membres	Exploitation des métadonnées figurant dans gDoc visant à automatiser davantage la production de documents dans un format lisible par machine et à faciliter encore plus l'obtention des informations recherchées par les États Membres

Résultat 2 : documentation multilingue de qualité grâce à un cadre de gestion de la qualité de la traduction

Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

- 2.171 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a incité les États Membres à répondre aux questions de l'enquête mondiale qui découlaient du cadre de gestion de la qualité de la traduction et à indiquer que la qualité de la traduction répondait à leurs besoins et à leurs attentes, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.
- 2.172 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans le tableau 2.39.

**Tableau 2.39
Mesure des résultats**

<i>2022 (résultat effectif)</i>	<i>2023 (résultat effectif)</i>	<i>2024 (résultat effectif)</i>	<i>2025 (résultat escompté)</i>	<i>2026 (résultat escompté)</i>
–	Dans le cadre de l'enquête annuelle sur les services de conférence, les États Membres ont fait part de leur degré de satisfaction quant à la qualité des documents traduits Les réponses reçues en 2023 indiquent que la qualité des traductions est satisfaisante	Les États Membres ont répondu aux questions de l'enquête mondiale qui découlent du nouveau cadre de gestion de la qualité de la traduction Les réponses reçues en 2024 indiquent que la qualité des traductions est satisfaisante	Les États Membres indiquent que la qualité des traductions répond à leurs besoins et à leurs attentes dans la même mesure qu'en 2024	Les États Membres indiquent que la qualité des traductions répond à leurs besoins et à leurs attentes dans la même mesure qu'en 2025

Résultat 3 : disponibilité en temps voulu de la documentation destinée aux réunions

Projet de plan-programme pour 2026

2.173 En coordination avec les autres centres de conférence, dans le cadre du sous-programme, on exécutera un programme de gestion de l'apprentissage et des connaissances, comme indiqué au paragraphe 2.54 ci-dessus.

Enseignements tirés et changements prévus

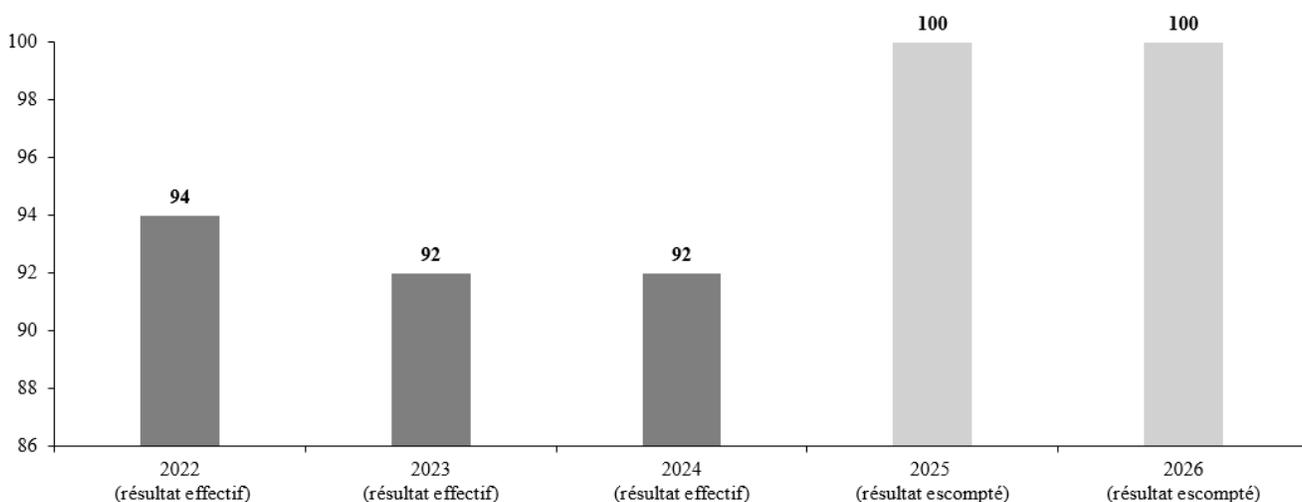
2.174 Compte tenu de l'enseignement décrit au paragraphe 2.55 ci-dessus, dans le cadre du sous-programme, on s'attachera à renforcer l'apprentissage et la formation dans des domaines clés pour Nairobi, tels que la Convention de Minamata sur le mercure, la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination et d'autres domaines très techniques. On enrichira également le site SharePoint sur lequel sont rassemblées les informations relatives à la formation.

2.175 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la figure 2.XXI.

Figure 2.XXI

Mesure des résultats : parution dans les délais des documents destinés aux organes délibérants dans tous les centres de conférence (résultat annuel)

(En pourcentage)



Produits

2.176 On trouvera dans le tableau 2.40 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 2.40

Sous-programme 3 (Nairobi) : produits retenus pour la période 2024-2026, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2024	Produits livrés : 2024	Produits prévus : 2025	Produits prévus : 2026
-----------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts

Services de documentation pour les réunions (en milliers de mots)	9 000	8 105	9 250	8 000
---	-------	-------	-------	-------

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2024</i>	<i>Produits livrés : 2024</i>	<i>Produits prévus : 2025</i>	<i>Produits prévus : 2026</i>
Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés aux organes suivants :				
1. Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et ses organes subsidiaires	600	982	100	900
2. Assemblée d'ONU-Habitat et ses organes subsidiaires	800	542	1 250	550
3. Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques	800	365	800	350
4. Réunions des Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone et à la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone	900	1 325	900	1 300
5. Conférence des Parties à la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination, Conférence des Parties à la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international et Conférence des Parties à la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants	1 800	1 484	1 800	1 500
6. Conférence ministérielle africaine sur l'environnement	50	35	100	50
7. Conférence des Parties à la Convention de Minamata sur le mercure	–	313	1 000	300
8. Comité intergouvernemental de négociation chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, notamment dans le milieu marin	600	950	–	950
9. Groupe de travail spécial à composition non limitée chargé d'examiner la création d'un groupe d'expert(e)s sur l'interface science-politiques au service de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets et de la prévention de la pollution	600	620	–	600
10. Autres organes intergouvernementaux	2 850	1 489	3 300	1 500

C. Activités de fond

Bases de données et supports numériques : UNTERM, qui comprend quelque 680 000 fiches.

**Sous-programme 4
Services d'appui aux réunions et de publication**

Objectif

- 2.177 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services à Nairobi.

Stratégie

- 2.178 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, dans le cadre du sous-programme, on s'emploiera, en coordination avec les autres centres de conférence et en plus des activités mentionnées au paragraphe 2.59 ci-dessus, à l'exception de la rédaction des procès-verbaux de séance, à fournir des services d'appui aux réunions et de publication aux principaux organes intergouvernementaux ayant leur siège à Nairobi, ainsi qu'aux organes intergouvernementaux dont les réunions ne sont pas inscrites au calendrier ou aux secrétariats sollicitant des services d'interprétation et de publication.

- 2.179 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) les capacités des services d'appui aux réunions permettront de répondre à l'augmentation prévue de la demande ;
 - b) les participants aux réunions bénéficieront de services de publication et d'appui aux conférences plus accessibles et durables.

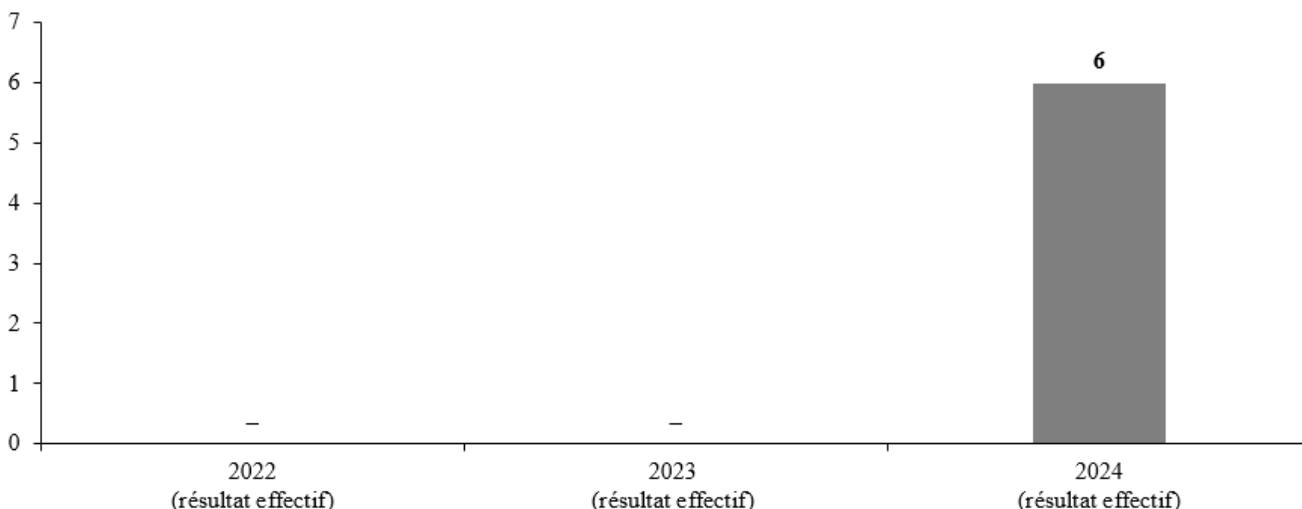
Exécution du programme en 2024

Un nouvel organe intergouvernemental bénéficie de services d'interprétation de qualité

- 2.180 En 2024, dans le cadre du sous-programme, on a commencé à fournir des services au nouveau groupe de travail intergouvernemental d'expert(e)s à composition non limitée sur le logement convenable pour tou(te)s, comme indiqué au paragraphe 2.154 ci-dessus. En dépit des problèmes de liquidités, les priorités ont pu être revues, et on a fourni des services d'interprétation de qualité dans les six langues officielles et assuré, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions.
- 2.181 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la figure 2.XXII.

Figure 2.XXII

Mesure des résultats : nombre de séances supplémentaires du groupe de travail intergouvernemental d'expert(e)s à composition non limitée sur le logement convenable pour tou(te)s dont le service a été assuré



Résultats escomptés pour 2026

Résultat 1 : amélioration de l'accessibilité et de l'exploitabilité des publications au moyen de pratiques exemplaires bien définies et de technologies numériques adaptées à la finalité

Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

- 2.182 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué, dans le respect des directives en matière d'accessibilité, à améliorer la découvrabilité et l'accessibilité d'un sous-ensemble de 120 publications d'ONU-Habitat, ce qui a permis d'atteindre l'objectif prévu.
- 2.183 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans le tableau 2.41.

**Tableau 2.41
Mesure des résultats**

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)	2025 (résultat escompté)	2026 (résultat escompté)
–	Un petit sous-ensemble de publications a été mis à jour, en application des directives, de manière à en améliorer la découvrabilité et l'exploitabilité	La découvrabilité et l'exploitabilité de 120 publications d'ONU-Habitat ont été améliorées dans toutes les langues officielles	Les publications numériques et les métadonnées sont améliorées et garantissent une plus grande accessibilité et une meilleure découvrabilité	L'accessibilité et la découvrabilité de 200 autres publications d'ONU-Habitat sont améliorées

Résultat 2 : augmentation du nombre de services d'interprétation fournis pour faire face à la demande croissante des États Membres

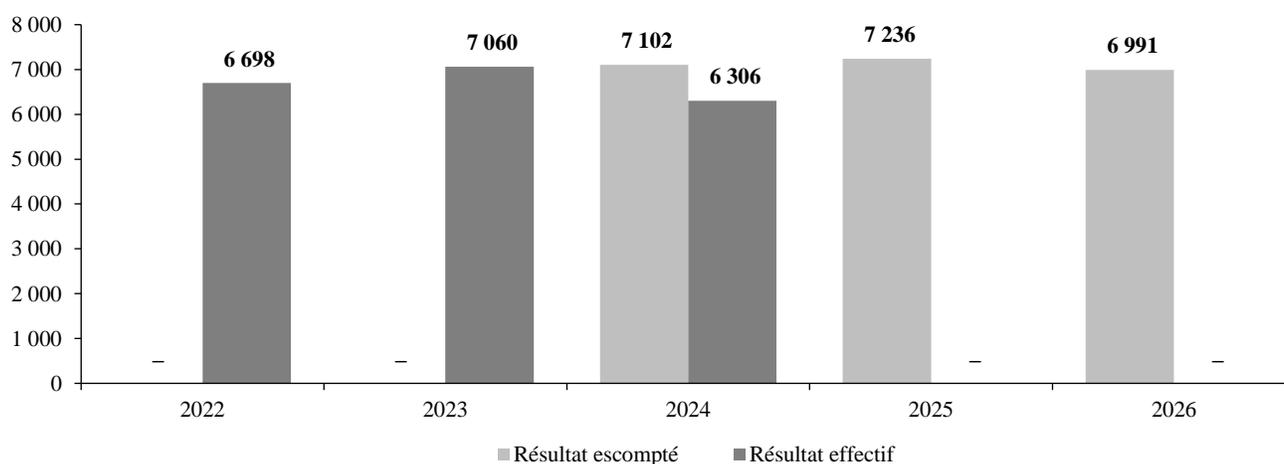
Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

2.184 Comme indiqué au paragraphe 2.65 ci-dessus, le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à ce que 6 306 réunions bénéficient de services d'interprétation dans les différents centres de conférence, mais n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir fournir des services d'interprétation à 7 102 réunions. La cible n'a pas été atteinte en raison de problèmes de liquidités en 2024.

2.185 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans la figure 2.XXIII.

Figure 2.XXIII

Mesure des résultats : nombre total de réunions ayant bénéficié de services d'interprétation (résultat annuel)



Résultat 3 : des documents et des publications améliorés mis à la disposition des États Membres et du public

Projet de plan-programme pour 2026

2.186 Depuis longtemps, dans le cadre du sous-programme, on s'attache à tirer parti de la distribution électronique des documents et des publications et on cherche à passer à un environnement entièrement numérique, comme indiqué au paragraphe 2.67 ci-dessus.

Enseignements tirés et changements prévus

- 2.187 Compte tenu de l'enseignement décrit au paragraphe 2.68 ci-dessus, dans le cadre du sous-programme, on s'emploiera à améliorer les compétences du personnel à l'aide de formations entre pairs, ce qui permettra d'obtenir des produits numériques et des services de meilleure qualité.
- 2.188 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans le tableau 2.42.

Tableau 2.42
Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat effectif)	2025 (résultat escompté)	2026 (résultat escompté)
–	Les délais de publication ont été mieux respectés grâce aux améliorations apportées au système de gestion de la charge de travail gDoc 2.0	Le <i>Journal des Nations Unies</i> a été enrichi et davantage de manifestations y ont été annoncées, telles que les réunions du PNUE qui ne sont pas inscrites au calendrier et qui se tiennent en dehors du siège	Du contenu numérique et accessible comportant des métadonnées, notamment au format XML, facilite les recherches	Le respect des délais, l'accessibilité et la qualité des publications sont améliorés au moyen d'outils d'intelligence artificielle

Produits

- 2.189 On trouvera dans le tableau 2.43 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 2.43
Sous-programme 4 (Nairobi) : produits retenus pour la période 2024-2026, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2024	Produits livrés : 2024	Produits prévus : 2025	Produits prévus : 2026
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Services de conférence et de secrétariat pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	350	378	400	380
Réunions avec services d'interprétation des entités suivantes :				
1. Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et ses organes subsidiaires	27	27	4	30
2. Assemblée d'ONU-Habitat et ses organes subsidiaires	12	18	20	20
3. Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques	20	20	20	20
4. Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone et à la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone	20	23	20	20
5. Conférence des Parties à la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination, Conférence des Parties à la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce	29	5	37	10

Titre I Politiques, direction et coordination d'ensemble

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2024</i>	<i>Produits livrés : 2024</i>	<i>Produits prévus : 2025</i>	<i>Produits prévus : 2026</i>
international et Conférence des Parties à la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants				
6. Conférence ministérielle africaine sur l'environnement	–	11	20	10
7. Conférence des Parties à la Convention de Minamata sur le mercure	–	–	10	–
8. Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique	20	77	10	80
9. Réunions d'autres organes intergouvernementaux ou organes d'experts et réunions sur la facilitation de l'exécution des programmes	222	197	259	190

E. Activités d'appui

Services de publication : conception et mise en page de publications, de projets multimédias (animations graphiques, par exemple) et de supports d'information et de communication, qui sont destinés à être diffusés sur support papier et sous forme électronique à plus de 40 entités clientes basées à Nairobi.

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2026

Vue d'ensemble

2.190 On trouvera dans les tableaux 2.44 à 2.46 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2026 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 2.44

Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2024 (dépenses effectives) ^a	2025 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2026 (prévisions)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Postes	267 028,8	298 411,8	–	–	(808,0)	(808,0)	(0,3)	297 603,8	
Autres dépenses de personnel	17 134,9	52 728,2	(6 044,4)	2 475,9	(6 340,4)	(9 908,9)	(18,8)	42 819,3	
Dépenses de représentation	–	0,8	–	–	(0,6)	(0,6)	(75,0)	0,2	
Consultants	15,6	–	–	–	–	–	–	–	
Voyages du personnel	49,6	95,2	–	–	10,0	10,0	10,5	105,2	
Services contractuels	12 958,6	16 188,1	–	–	6 367,3	6 367,3	39,3	22 555,4	
Frais généraux de fonctionnement	1 548,5	1 914,9	–	–	(274,7)	(274,7)	(14,3)	1 640,2	
Fournitures et accessoires	111,5	196,3	–	–	(27,2)	(27,2)	(13,9)	169,1	
Mobilier et matériel	1 463,1	1 290,5	–	–	547,7	547,7	42,4	1 838,2	
Aménagement des locaux	19,5	1,7	–	–	9,8	9,8	576,5	11,5	
Subventions et contributions	25 257,6	30 194,0	(1 338,3)	1 687,5	(69,9)	279,3	0,9	30 473,3	
Total	325 587,7	401 021,5	(7 382,7)	4 163,4	(586,0)	(3 805,3)	(0,9)	397 216,2	

^a Les dépenses de 2024 reflètent les mesures d'économie prises par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences en 2024, de même que les modifications apportées au champ d'application des services de conférence.

Tableau 2.45

Vue d'ensemble : postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2026

(Nombre de postes)

	Nombre	Informations sur les postes
Ressources approuvées pour 2025	1 586	1 SGA, 1 SSG, 6 D-2, 18 D-1, 211 P-5, 426 P-4, 333 P-3, 11 P-2/1, 74 G(1°C), 493 G(AC) et 12 AL
Transfert	–	1 D-1 transféré de la composante Appui au programme à la composante Direction exécutive et administration, 1 P-3 transféré du sous-programme 4 au sous-programme 3 à Nairobi
Réaffectations et transferts	–	1 G(1°C) transféré du sous-programme 3 à New York à la composante Appui au programme à New York
Réaffectations	–	1 G(AC) au titre du sous-programme 2 à Genève et 1 G(AC) au titre du sous-programme 3 à Genève

Note : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et figures : AL = agent(e) local(e) ; ASG = secrétaire général(e) adjoint(e) ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

Titre I Politiques, direction et coordination d'ensemble

	Nombre	Informations sur les postes
Suppressions	(7)	1 G(1°C) au titre du sous-programme 3 à New York, 4 G(AC) au titre du sous-programme 4 à New York, 1 G(AC) au titre du sous-programme 3 à Genève et 1 G(AC) au titre du sous-programme 4 à Genève
Ressources proposées pour 2026	1 579	1 SGA, 1 SSG, 6 D-2, 18 D-1, 211 P-5, 426 P-4, 333 P-3, 11 P-2/1, 73 G(1°C), 487 G(AC) et 12 AL

Tableau 2.46

Vue d'ensemble : postes proposés, par catégorie et par classe

(Nombre de postes)

Catégorie et classe	Changements				Total	2026 (ressources proposées)
	2025 (ressources approuvées)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
SGA	1	–	–	–	–	1
SSG	1	–	–	–	–	1
D-2	6	–	–	–	–	6
D-1	18	–	–	–	–	18
P-5	211	–	–	–	–	211
P-4	426	–	–	–	–	426
P-3	333	–	–	–	–	333
P-2/1	11	–	–	–	–	11
Total partiel	1 007	–	–	–	–	1 007
Agents des services généraux et des catégories apparentées						
G(1°C)	74	–	–	1)	1)	73
G(AC)	493	–	–	(6)	(6)	487
AL	12	–	–	–	–	12
Total partiel	579	–	–	(7)	(7)	572
Total	1 586	–	–	(7)	(7)	1 579

2.191 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans les tableaux 2.47 à 2.49 et dans la figure 2.XXIV.

2.192 Comme le montrent les tableaux 2.47 1) et 2.48 1), les ressources proposées pour 2026 s'élèvent globalement à 397 216 200 dollars, soit une diminution de 3 805 300 dollars (0,9 %) par rapport au budget approuvé pour 2025. La variation entre dans les catégories Ajustements techniques, Nouveaux mandats et mandats élargis et Autres changements. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 2.47

Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par source de financement, composante et sous-programme

(En milliers de dollars des États-Unis)

 1) *Budget ordinaire*

Composante/sous-programme	2024 (dépenses effectives)	2025 (ressources approuvées)	Ajustements techniques	Changements		Total	Pourcentage	2026 (prévisions)
				Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
A. Organes directeurs	180,4	175,4	–	–	47,3	47,3	27,0	222,7
B. Direction exécutive et administration	4 735,1	4 318,5	–	–	240,3	240,3	5,6	4 558,8
C. Programme de travail								
<i>Gestion des conférences (New York)</i>								
1. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social	7 183,9	7 353,4	(256,5)	–	(45,9)	(302,4)	(4,1)	7 051,0
2. Planification et coordination des services de conférence	6 342,7	7 012,8	–	–	(170,8)	(170,8)	(2,4)	6 842,0
3. Services de documentation	85 006,1	105 905,2	(2 235,8)	975,8	(2 495,6)	(3 755,6)	(3,5)	102 149,6
4. Services d'appui aux réunions et de publication	57 840,7	65 431,5	(1 438,1)	433,2	(366,2)	(1 371,1)	(2,1)	64 060,4
<i>Gestion des conférences (Genève)</i>								
2. Planification et coordination des services de conférence	12 060,4	47 012,0	(1 379,4)	1 066,9	(22 285,4)	(22 597,9)	(48,1)	24 414,1
3. Services de documentation	62 635,8	64 922,3	–	–	15 174,2	15 174,2	23,4	80 096,5
4. Services d'appui aux réunions et de publication	36 952,9	35 283,4	–	–	7 111,2	7 111,2	20,2	42 394,6
<i>Gestion des conférences (Vienne)^a</i>	24 281,3	28 914,9	(1 338,3)	1 687,5	(10,0)	339,2	1,2	29 254,1
<i>Gestion des conférences (Nairobi)</i>								
2. Planification et coordination des services de conférence	1 792,0	3 742,2	(734,6)	–	(976,3)	(1 710,9)	(45,7)	2 031,3
3. Services de documentation	4 544,5	5 343,4	–	–	765,8	765,8	14,3	6 109,2
4. Services d'appui aux réunions et de publication	3 903,8	4 961,2	–	–	213,5	213,5	4,3	5 174,7
Total partiel (C)	302 544,1	375 882,3	(7 382,7)	4 163,4	(3 085,5)	(6 304,8)	(1,7)	369 577,5
D. Appui au programme	18 128,1	20 645,3	–	–	2 211,9	2 211,9	10,7	22 857,2
Total partiel (I)	325 587,7	401 021,5	(7 382,7)	4 163,4	(586,0)	(3 805,3)	(0,9)	397 216,2

^a Part à la charge de l'ONU dans le cofinancement des activités de gestion des conférences à Vienne.

Titre I Politiques, direction et coordination d'ensemble

2) *Ressources extrabudgétaires*

<i>Composante/sous-programme</i>	<i>2024 (dépenses effectives)</i>	<i>2025 (estimations)</i>	<i>Variation</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>2026 (prévisions)</i>
A. Organes directeurs	–	–	–	–	–
B. Direction exécutive et administration	83,1	–	–	–	–
C. Programme de travail					
<i>Gestion des conférences (New York)</i>					
1. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social	0,9	–	–	–	–
2. Planification et coordination des services de conférence	387,7	43,7	–	–	43,7
3. Services de documentation	2 378,4	2 992,7	–	–	2 992,7
4. Services d'appui aux réunions et de publication	548,8	3 342,1	–	–	3 342,1
<i>Gestion des conférences (Genève)</i>					
2. Planification et coordination des services de conférence	469,4	477,3	–	–	477,3
3. Services de documentation	595,1	800,0	–	–	800,0
4. Services d'appui aux réunions et de publication	1 514,6	2 707,8	–	–	2 707,8
<i>Gestion des conférences (Vienne)</i>					
2. Planification et coordination des services de conférence	82,9	400,0	–	–	400,0
3. Services de documentation	553,6	800,0	–	–	800,0
4. Services d'appui aux réunions et de publication	526,0	700,0	–	–	700,0
<i>Gestion des conférences (Nairobi)</i>					
2. Planification et coordination des services de conférence	2 078,1	2 374,2	(9,4)	(0,4)	2 364,8
3. Services de documentation	1 980,4	2 537,0	(173,4)	(6,8)	2 363,6
4. Services d'appui aux réunions et de publication	4 092,4	4 411,4	(424,0)	(9,6)	3 987,4
Total partiel (C)	15 208,3	21 586,2	(606,8)	(2,8)	20 979,4
D. Appui au programme	4 478,3	4 559,7	11,8	0,3	4 571,5
Total partiel (2)	19 769,7	26 145,9	(595,0)	(2,3)	25 550,9
Total (1 + 2)	345 357,4	427 167,4	(4 400,3)	(1,0)	422 767,1

Tableau 2.48

Vue d'ensemble : postes proposés pour 2026, par source de financement, composante et sous-programme

(Nombre de postes)

 1) *Budget ordinaire*

Composante/sous-programme	Changements				Total	2026 (ressources proposées)
	2025 (ressources approuvées)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
A. Organes directeurs	–	–	–	–	–	–
B. Direction exécutive et administration	22	–	–	1	1	23
C. Programme de travail						
<i>Gestion des conférences (New York)</i>						
1. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social	41	–	–	–	–	41
2. Planification et coordination des services de conférence	46	–	–	–	–	46
3. Services de documentation	504	–	–	(2)	(2)	502
4. Services d'appui aux réunions et de publication	287	–	–	(4)	(4)	283
<i>Gestion des conférences (Genève)</i>						
2. Planification et coordination des services de conférence	68	–	–	–	–	68
3. Services de documentation	323	–	–	(1)	(1)	322
4. Services d'appui aux réunions et de publication	167	–	–	(1)	(1)	166
<i>Gestion des conférences (Vienne)^a</i>						
	–	–	–	–	–	–
<i>Gestion des conférences (Nairobi)</i>						
2. Planification et coordination des services de conférence	9	–	–	–	–	9
3. Services de documentation	28	–	–	1	1	29
4. Services d'appui aux réunions et de publication	24	–	–	(1)	(1)	23
Total partiel (C)	1 497	–	–	(8)	(8)	1 489
D. Appui au programme	67	–	–	–	–	67
Total partiel (1)	1 586	–	–	(7)	(7)	1 579

^a En ce qui concerne la gestion des conférences à Vienne, en 2025 et 2026, 186 postes sont financés selon la formule du partage des coûts. La répartition des postes est indiquée dans les figures 2.XXXIV à 2.XXXVI et dans le tableau 2.71.

 2) *Ressources extrabudgétaires*

Composante/sous-programme	2025 (estimations)	Variation	2026 (prévisions)
A. Organes directeurs	–	–	–
B. Direction exécutive et administration	–	–	–
C. Programme de travail			
<i>Gestion des conférences (New York)</i>			

Titre I Politiques, direction et coordination d'ensemble

<i>Composante/sous-programme</i>	<i>2025 (estimations)</i>	<i>Variation</i>	<i>2026 (prévisions)</i>
1. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social	–	–	–
2. Planification et coordination des services de conférence	–	–	–
3. Services de documentation	10	–	10
4. Services d'appui aux réunions et de publication	–	–	–
<i>Gestion des conférences (Genève)</i>			
2. Planification et coordination des services de conférence	–	–	–
3. Services de documentation	–	–	–
4. Services d'appui aux réunions et de publication	–	–	–
<i>Gestion des conférences (Vienne)</i>	–	–	–
<i>Gestion des conférences (Nairobi)</i>			
2. Planification et coordination des services de conférence	25	–	25
3. Services de documentation	22	–	22
4. Services d'appui aux réunions et de publication	17	–	17
Total partiel (C)	74	–	74
D. Appui au programme	4	–	4
Total partiel (2)	78	–	78
Total (1 + 2)	1 664	–	1 657

Tableau 2.49

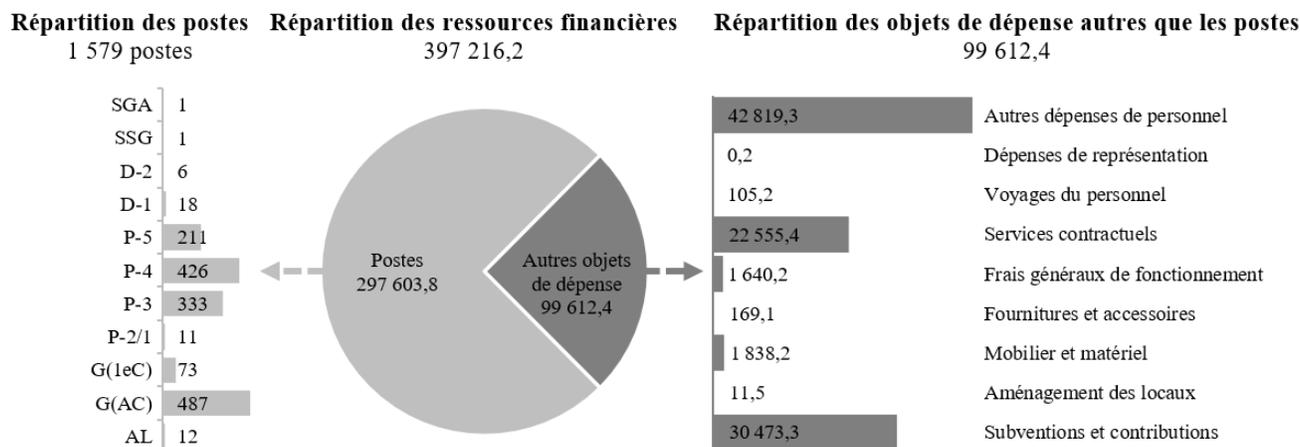
Vue d'ensemble : évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	<i>Changements</i>							<i>2026 (prévisions)</i>
	<i>2024 (dépenses effectives)</i>	<i>2025 (ressources approuvées)</i>	<i>Ajustements techniques</i>	<i>Nouveaux mandats et mandats élargis</i>	<i>Autres changements</i>	<i>Total</i>	<i>Pourcentage</i>	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	267 028,8	298 411,8	–	–	(808,0)	(808,0)	(0,3)	297 603,8
Autres objets de dépense	58 558,9	102 609,7	(7 382,7)	4 163,4	222,0	(2 997,3)	(2,9)	99 612,4
Total	325 587,7	401 021,5	(7 382,7)	4 163,4	(586,0)	(3 805,3)	(0,9)	397 216,2
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		1 007	–	–	–	–	–	1 007
Agents des services généraux et des catégories apparentées		579	–	–	(7)	(7)	(1,2)	572
Total		1 586	–	–	(7)	(7)	(0,4)	1 579

Figure 2.XXIV
Répartition des ressources proposées pour 2026

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Explications concernant les variations, par facteur, composante et sous-programme

Récapitulatif des changements relatifs aux ressources

Ajustements techniques

2.193 Comme le montre le tableau 2.47 1), les changements entraînent une diminution de 7 382 700 dollars au titre des autres dépenses de personnel (6 044 400 dollars) et des subventions et contributions (1 338 300 dollars), qui se décompose comme suit : 256 500 dollars au titre du sous-programme 1 (New York), 2 235 800 dollars au titre du sous-programme 3 (New York), 1 438 100 dollars au titre du sous-programme 4 (New York), 1 379 400 dollars au titre du sous-programme 2 (Genève), 1 338 300 dollars au titre de la gestion des conférences (Vienne) et 734 600 dollars au titre du sous-programme 2 (Nairobi), diminution qui tient au non-renouvellement de crédits prévus pour 2025 pour financer de nouveaux mandats ou des mandats élargis comme suite aux décisions prises par l'Assemblée générale, y compris du fait de résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme.

Nouveaux mandats et mandats élargis

2.194 Comme le montre le tableau 2.47 1), les changements entraînent une augmentation de 4 163 400 dollars, qui s'explique comme suit :

- a) **New York : sous-programme 3 (Services de documentation).** L'augmentation de 975 800 dollars au titre des autres dépenses de personnel tient au traitement de documents supplémentaires découlant de mandats approuvés par l'Assemblée générale et portant sur les sujets suivants :
 - i) indice de vulnérabilité multidimensionnelle (31 800 dollars ; résolution [78/322](#)) ;
 - ii) effets d'une guerre nucléaire et recherche scientifique (44 600 dollars ; résolution [79/238](#)) ;
 - iii) étude complète de la question des zones exemptes d'armes nucléaires sous tous ses aspects (89 000 dollars ; résolution [79/241](#)) ;
 - iv) promotion de la coopération internationale dans les domaines de la lutte contre les flux financiers illicites et du renforcement des bonnes pratiques en matière de recouvrement des avoirs pour favoriser le développement durable (25 300 dollars ; résolution [79/234](#)) ;

- v) appel mondial à une action concrète pour l'élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée et pour l'application intégrale et le suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban (25 300 dollars ; résolution [78/234](#)) ;
 - vi) le lourd héritage des armes nucléaires : assistance aux victimes et remise en état de l'environnement dans les États Membres touchés par l'emploi ou la mise à l'essai d'armes nucléaires (89 100 dollars ; résolution [79/60](#)) ;
 - vii) assurer la viabilité des pêches, notamment grâce à l'Accord de 1995 aux fins de l'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrateurs et à des instruments connexes (50 500 dollars ; résolution [79/145](#)) ;
 - viii) suivi de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (25 300 dollars ; résolution [79/218](#)) ;
 - ix) enquête sur les conditions et les circonstances de la mort tragique de Dag Hammarskjöld et des personnes qui l'accompagnaient (103 900 dollars ; résolution [79/244](#)) ;
 - x) promotion d'une coopération internationale inclusive et efficace en matière fiscale à l'Organisation des Nations Unies (245 200 dollars ; résolution [79/235](#)) ;
 - xi) protection des personnes en cas de catastrophe (102 000 dollars ; résolution [79/128](#)) ;
 - xii) commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects (108 800 dollars ; résolution [79/40](#)) ;
 - xiii) Conférence de plénipotentiaires des Nations Unies sur la prévention et la répression des crimes contre l'humanité (35 000 dollars ; résolution [79/122](#)).
- b) **New York : sous-programme 4 (Services d'appui aux réunions et de publication).** L'augmentation de 433 200 dollars au titre des autres dépenses de personnel tient au service des séances à fournir à l'appui de mandats approuvés par l'Assemblée générale sur les sujets suivants :
- i) étude complète de la question des zones exemptes d'armes nucléaires sous tous ses aspects (82 000 dollars ; résolution [79/241](#)) ;
 - ii) assurer la viabilité des pêches, notamment grâce à l'Accord de 1995 aux fins de l'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrateurs et à des instruments connexes (23 100 dollars ; résolution [79/145](#)) ;
 - iii) protection des personnes en cas de catastrophe (82 000 dollars ; résolution [79/128](#)) ;
 - iv) commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects (82 000 dollars ; résolution [79/40](#)) ;
 - v) Conférence de plénipotentiaires des Nations Unies sur la prévention et la répression des crimes contre l'humanité (164 100 dollars ; résolution [79/122](#)).
- c) **Genève : sous-programme 2 (Planification et coordination des services de conférence).** L'augmentation de 1 066 900 dollars au titre des autres dépenses de personnel tient à des besoins supplémentaires concernant les services de conférence (7 100 dollars) à fournir à l'appui de l'Instance permanente pour les personnes d'ascendance africaine (résolution [75/314](#) de l'Assemblée générale) et à des besoins supplémentaires découlant des résolutions adoptées par le Conseil des droits de l'homme (1 059 800 dollars) :

Résolutions du Conseil des droits de l'homme antérieures à 2024 (133 400 dollars)

- i) droits de l'homme, démocratie et état de droit (69 200 dollars ; résolutions [28/14](#) et [34/41](#)) ;
- ii) droit au développement (40 100 dollars ; résolution [42/23](#)) ;
- iii) entreprises et droits de l'homme (24 100 dollars ; résolution [53/3](#)) ;

Résolutions et décisions du Conseil des droits de l'homme de la cinquante-cinquième à la cinquante-septième session ordinaire et de la dix-huitième session d'organisation (926 400 dollars)

- i) dispositifs de soutien garantissant l'inclusion des personnes handicapées dans la société (12 900 dollars ; résolution [55/8](#)) ;
- ii) rôle des États dans la lutte contre les effets négatifs de la désinformation sur l'exercice et la réalisation des droits de l'homme (24 100 dollars ; résolution [55/10](#)) ;
- iii) prévention du génocide (24 100 dollars ; résolution [55/13](#)) ;
- iv) droits de l'homme et culture de paix (37 000 dollars ; résolution [55/17](#)) ;
- v) report de la mise en œuvre de certaines activités prescrites par le Conseil des droits de l'homme (56 000 dollars ; décision [55/115](#))
- vi) renforcer les capacités de soutien du Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur les sociétés transnationales et autres entreprises et les droits de l'homme, créé par la résolution [26/9](#) du Conseil des droits de l'homme (138 600 dollars ; décision [56/116](#))
- vii) Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur un protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant les droits à l'éducation de la petite enfance, à l'enseignement préprimaire gratuit et à l'enseignement secondaire gratuit (60 800 dollars ; résolution [56/5](#))
- viii) sécurité de l'enfant dans l'environnement numérique (110 900 dollars ; résolution [56/6](#))
- ix) liberté d'opinion et d'expression (24 100 dollars ; résolution [56/7](#)) ;
- x) droits de l'homme et changements climatiques (24 100 dollars ; résolution [56/8](#)) ;
- xi) gestion de l'hygiène menstruelle, droits humains et égalité des sexes (24 100 dollars ; résolution [56/11](#)) ;
- xii) accélérer les progrès en matière de prévention des grossesses chez les adolescentes (48 200 dollars ; résolution [56/21](#)) ;
- xiii) élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles (24 100 dollars ; résolution [56/22](#)) ;
- xiv) lutter contre le cyberharcèlement (24 100 dollars ; résolution [57/6](#)) ;
- xv) Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme : plan d'action pour la cinquième phase (12 900 dollars ; résolution [57/10](#)) ;
- xvi) administrations locales et droits de l'homme (24 100 dollars ; résolution [57/12](#)) ;
- xvii) les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement (24 100 dollars ; résolution [57/13](#)) ;
- xviii) droits humains des migrants (51 200 dollars ; résolution [57/14](#)) ;
- xix) droits de l'homme et peuples autochtones (24 100 dollars ; résolution [57/15](#)) ;
- xx) participation aux affaires politiques et publiques dans des conditions d'égalité (24 100 dollars ; résolution [57/17](#)) ;

- xxi) élimination de la violence familiale (24 100 dollars ; résolution [57/18](#)) ;
 - xxii) l'éducation comme moyen de prévenir le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée (24 100 dollars ; résolution [57/24](#)) ;
 - xxiii) biodiversité et droits de l'homme (24 100 dollars ; résolution [57/28](#)) ;
 - xxiv) promotion, protection et exercice des droits de l'homme sur Internet (24 100 dollars ; résolution [57/29](#)) ;
 - xxv) les jeunes et les droits de l'homme (36 400 dollars ; résolution [57/30](#)).
- d) **Vienne : gestion des conférences.** L'augmentation de 1 687 500 dollars au titre des subventions et contributions tient aux services de conférence à fournir à l'appui de mandats approuvés par l'Assemblée générale sur les sujets suivants :
- i) renforcement de la coopération internationale pour la lutte contre certaines infractions commises au moyen de systèmes d'information et de communication et pour la communication de preuves sous forme électronique d'infractions graves (835 200 dollars ; résolution [79/243](#)) ;
 - ii) suite à donner au quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale et préparatifs du quinzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale (827 700 dollars ; résolution [79/186](#)) ;
 - iii) adoption de mesures efficaces et renforcement et promotion de la coopération internationale concernant le don et la transplantation d'organes pour prévenir et combattre la traite des personnes à des fins de prélèvement d'organes et de trafic d'organes humains (24 600 dollars ; résolution [77/236](#)).

Autres changements

- 2.195 Comme le montre le tableau 2.47 1), les changements entraînent une diminution nette de 586 000 dollars, qui s'explique comme suit :
- a) **organes directeurs.** Une augmentation nette de 47 300 dollars s'explique principalement par une augmentation de 46 200 dollars au titre des autres dépenses de personnel, qui a trait à l'appui administratif, technique, logistique et protocolaire à fournir à l'Assemblée générale ;
 - b) **direction exécutive et administration.** Une augmentation nette de 240 300 dollars tient principalement à une hausse de 285 700 dollars au titre des postes, qui découle du gain par transfert d'un poste D-1 de Chef des services de conférence actuellement rattaché à la composante Appui au programme, comme expliqué à l'annexe II, ainsi qu'à une hausse de 27 600 dollars au titre des frais généraux de fonctionnement qui vise à assurer la poursuite de l'amélioration de la gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale, hausses compensées en partie par une diminution de 63 800 dollars au titre des subventions et contributions tenant à la suppression des ressources servant à l'appui à l'utilisation d'Umoja ;
 - c) **New York : sous-programme 1 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social).** Une diminution nette de 45 900 dollars s'explique principalement par une réduction de 105 600 dollars au titre des autres dépenses de personnel, compte tenu de la structure des dépenses, qui est contrebalancée en partie par une augmentation de 48 600 dollars au titre des services contractuels résultant de la redistribution des coûts d'utilisation des moyens informatiques et des moyens de communication entre les sous-programmes ;
 - d) **New York : sous-programme 2 (Planification et coordination des services de conférence).** Une diminution nette de 170 800 dollars s'explique principalement par une réduction de 266 500 dollars au titre des autres dépenses de personnel, compte tenu de la structure des dépenses, qui est contrebalancée en partie par une augmentation de 95 400 dollars au titre des services contractuels résultant essentiellement de la redistribution des coûts d'utilisation des moyens informatiques et des moyens de communication entre les sous-programmes ;

- e) **New York : sous-programme 3 (Services de documentation).** Une diminution nette de 2 495 600 dollars s'explique principalement par une réduction de 228 000 dollars au titre des postes, tenant à la suppression d'un poste d'assistant(e) principal(e) aux références multilingues [G(1°C)] et à la perte par transfert d'un poste d'assistant(e) principal(e) aux références multilingues [G(1°C)], qui serait rattaché à la composante Appui au programme et deviendrait un poste d'assistant(e) principal(e) chargé(e) des ressources humaines, comme expliqué à l'annexe II, et par une diminution de 4 052 500 dollars au titre des autres dépenses de personnel, diminutions contrebalancées en partie par une augmentation de 1 714 000 dollars au titre des services contractuels et de 55 800 dollars au titre des frais généraux de fonctionnement. La diminution au titre des autres dépenses de personnel tient à la réaffectation au bénéfice des services contractuels de ressources précédemment affectées au personnel temporaire pour les réunions, ce qui permettrait de recourir à des services de traduction à l'extérieur et de fournir des services de traitement de la documentation de la manière la plus efficace et la plus économique possible, et au bénéfice de la composante Appui au programme, de façon à donner la priorité au financement des innovations technologiques et autres à l'appui de la gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale, conformément à la résolution 79/248 de l'Assemblée générale ;
- f) **New York : sous-programme 4 (Services d'appui aux réunions et de publication).** Une diminution nette de 366 200 dollars s'explique principalement par une réduction de 396 400 dollars au titre des postes, tenant à la suppression de quatre postes d'agent(e) des services généraux (Autres classes), à savoir deux postes d'assistant(e) de publication, un poste d'assistant(e) aux services linguistiques et un poste d'assistant(e) administratif(ve), comme expliqué à l'annexe II, par une réduction de 2 179 300 dollars au titre des autres dépenses de personnel et par une réduction de 156 500 dollars au titre des frais généraux de fonctionnement, compte tenu de la structure des dépenses, qui est contrebalancée en partie par une augmentation de 2 364 500 dollars au titre des services contractuels. Les changements concernant les ressources affectées aux capacités linguistiques au titre des postes, des autres dépenses de personnel et des services contractuels tiennent compte de la structure des dépenses et visent à obtenir une répartition optimale des ressources afférentes au personnel temporaire pour les réunions fournissant des services d'interprétation et des ressources afférentes aux services contractuels au titre de l'établissement des procès-verbaux de séance afin de compléter les équipes internes dont le sous-programme est doté ;
- g) **Genève : sous-programme 2 (Planification et coordination des services de conférence).** Une diminution de 22 285 400 dollars s'explique par une réduction de 17 688 000 dollars au titre des autres dépenses de personnel et de 4 597 400 dollars au titre des services contractuels. La réduction au titre des autres dépenses de personnel tient à la réaffectation de fonds, sans incidence sur les coûts, aux sous-programmes 3 et 4 à Genève (10 428 000 dollars et 7 260 000 dollars, respectivement), compte tenu du programme de travail et des services de documentation et d'interprétation prévus au vu des activités passées. De même, la diminution au titre des services contractuels tient à la réaffectation de fonds, sans incidence sur les coûts, au sous-programme 3 aux fins des services de documentation ;
- h) **Genève : sous-programme 3 (Services de documentation).** L'augmentation nette de 15 174 200 dollars s'explique par une augmentation de 10 428 000 dollars au titre des autres dépenses de personnel et de 4 895 000 dollars au titre des services contractuels, qui est compensée en partie par une diminution de 148 800 dollars au titre des postes tenant à la suppression d'un poste d'assistant(e) d'édition et de publication assistée par ordinateur [G(AC)], comme expliqué à l'annexe II. Comme expliqué au paragraphe 2.195 g), l'augmentation au titre des autres dépenses de personnel tient à la réaffectation de fonds provenant du sous-programme 2, qui est sans incidence sur les coûts. L'augmentation au titre des services contractuels s'explique par la réaffectation de fonds provenant du sous-programme 2, qui est sans incidence sur les coûts, et par des ressources qui deviendront disponibles du fait de la suppression de postes rattachés aux sous-programmes 3 et 4 ;

- i) **Genève : sous-programme 4 (Services d'appui aux réunions et de publication).** L'augmentation nette de 7 111 200 dollars s'explique par une augmentation de 7 260 000 dollars au titre des autres dépenses de personnel, qui est compensée en partie par une diminution de 148 800 dollars au titre des postes tenant à la suppression d'un poste d'assistant(e) administratif(ve) [G(AC)], comme expliqué à l'annexe II. Comme expliqué au paragraphe 2.195 g), l'augmentation au titre des autres dépenses de personnel tient à la réaffectation de fonds provenant du sous-programme 2, qui est sans incidence sur les coûts ;
- j) **Vienne : gestion des conférences.** Une diminution de 10 000 dollars au titre des subventions et contributions, correspondant à la part à la charge de l'ONU dans le cofinancement des activités de gestion des conférences à Vienne, s'explique par la réaffectation de ressources dans le Département découlant de la hiérarchisation des priorités en matière de voyages entre les centres de conférence ;
- k) **Nairobi : sous-programme 2 (Planification et coordination des services de conférence).** Une diminution nette de 976 300 dollars s'explique principalement par une réduction de 749 000 dollars au titre des autres dépenses de personnel et une réduction de 230 300 dollars au titre des services contractuels. Ces réductions tiennent à une réaffectation de fonds aux sous-programmes 3 et 4 à Nairobi, qui est sans incidence sur les coûts et se fait au bénéfice des mêmes catégories de dépenses, compte tenu du programme de travail et des services de documentation et d'interprétation prévus au vu des activités passées. La réaffectation est semblable à celle à laquelle il est proposé de procéder dans d'autres centres de conférence et permet d'harmoniser et de rationaliser la planification et l'utilisation des ressources afférentes aux capacités linguistiques de sorte que la prestation des services de conférence se fasse de manière efficace et économique. Les équipes internes continueront d'être complétées par du personnel temporaire pour les réunions et par du personnel contractuel pendant les périodes de forte charge de travail ;
- l) **Nairobi : sous-programme 3 (Services de documentation).** L'augmentation de 765 800 dollars s'explique par une hausse de 364 000 dollars au titre des autres dépenses de personnel et de 201 000 dollars au titre des services contractuels, comme expliqué au paragraphe 2.195 k), ainsi que par une augmentation de 200 800 dollars au titre des postes, compte tenu du transfert d'un poste (P-3) d'éditeur(trice), poste qui serait cédé par le sous-programme 4, comme expliqué à l'annexe II ;
- m) **Nairobi : sous-programme 4 (Services d'appui aux réunions et de publication).** L'augmentation nette de 213 500 dollars s'explique par une hausse de 385 000 dollars au titre des autres dépenses de personnel et de 29 300 dollars au titre des services contractuels, qui est compensée en partie par une diminution de 200 800 dollars au titre des postes, compte tenu du transfert au sous-programme 3 d'un poste (P-3) de spécialiste des publications, comme expliqué à l'annexe II ;
- n) **Appui au programme.** L'augmentation nette de 2 211 900 dollars s'explique principalement par une hausse de 1 839 100 dollars au titre des services contractuels, de 214 200 dollars au titre des autres dépenses de personnel et de 545 600 dollars au titre du mobilier et matériel, qui est compensée en partie par une diminution de 171 700 dollars au titre des postes et de 219 200 dollars au titre des frais généraux de fonctionnement. Le Département vise à donner la priorité à l'innovation, aux progrès technologiques et à l'amélioration de l'expérience utilisateur, et entend réaffecter des fonds provenant des sous-programmes à New York à la composante Appui au programme, plus précisément au Service central de l'innovation et de l'analytique des données, sans que cela ait une incidence sur les coûts. L'augmentation des ressources demandées au titre des services contractuels tient au fait que certains services technologiques ne sont pas disponibles dans l'Organisation mais sont essentiels pour assurer la continuité et la durabilité des systèmes de gestion des conférences (1 817 900 dollars) et s'explique également par une augmentation des crédits demandés pour les services informatiques liés aux ordinateurs personnels à Genève (19 300 dollars) et à Nairobi (1 900 dollars). Une augmentation analogue des crédits est demandée pour Vienne au titre des subventions et contributions. L'augmentation

des ressources demandées au titre des autres dépenses de personnel, ainsi que du mobilier et du matériel, aiderait également le Service à continuer de concevoir, de développer, de déployer et d'assurer la maintenance de solutions informatiques novatrices destinées aux représentants et aux clients à New York, Genève, Vienne et Nairobi, et à répondre rapidement aux besoins des États Membres en assurant la maintenance de plateformes technologiques largement utilisées. La diminution au titre des postes s'explique par la cession d'un poste D-1 à la composante Direction exécutive et administration (285 700 dollars) et est contrebalancée en partie par la cession par le sous-programme 3 à New York d'un poste G(1°C) qui ferait l'objet d'une réaffectation (114 000 dollars), comme expliqué à l'annexe II.

Ressources extrabudgétaires

- 2.196 Comme le montrent les tableaux 2.47 2) et 2.48 2), les ressources extrabudgétaires s'élèvent à 25 550 900 dollars, y compris les ressources servant au financement de 78 postes, dont 10 postes financés au moyen du fonds d'affectation spéciale pour la Section allemande de traduction. La diminution de 595 000 dollars qui est prévue par rapport au montant estimatif pour 2025 s'explique par le nombre moins élevé de réunions intergouvernementales qui devraient se tenir à Nairobi en 2026.
- 2.197 Le Département reçoit des ressources extrabudgétaires au titre du fonds d'affectation spéciale pour la Section allemande de traduction, institué en 1974 pour financer la publication en allemand des résolutions et décisions de l'Assemblée générale, ainsi que celle d'autres documents officiels de ces organes, et celle des résolutions et décisions du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social, et du fonds d'affectation spéciale pour le financement des activités de l'Assemblée générale et des activités de gestion des conférences, créé par le Secrétaire général en 2013. Les autres ressources extrabudgétaires comprennent : a) une part des dépenses d'appui au programme allouée au Département ; b) un fonds de recouvrements des coûts pour les activités d'appui financées selon cette modalité. Les ressources extrabudgétaires dont il est question ici sont placées sous le contrôle du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, à qui le Secrétaire général a délégué des pouvoirs.
- 2.198 Les ressources extrabudgétaires complètent les ressources réservées à la formation afin d'assurer des services de qualité et de soutenir la mise en œuvre de la Stratégie d'apprentissage du Secrétariat de l'ONU par le Département dans les quatre centres de conférence.

Organes directeurs

- 2.199 Les ressources demandées au titre de cette composante serviraient à financer les dépenses afférentes aux organes directeurs, comme indiqué dans le tableau 2.50. En ce qui concerne le Conseil économique et social, les ressources destinées aux services techniques de secrétariat et aux services de conférence pour les réunions relèvent de la composante Gestion des conférences (New York).

Tableau 2.50

Organes directeurs

(En milliers de dollars des États-Unis)

Organe directeur	Informations supplémentaires	2025 (ressources approuvées)	2026 (prévisions)
Assemblée générale	Mandat : Articles 10 à 17 de la Charte des Nations Unies	175,4	222,7
Conseil de tutelle	Mandat : Article 7 de la Charte des Nations Unies	–	–
Conseil économique et social	Mandat : Articles 62 à 66 de la Charte des Nations Unies	–	–
Total		175,4	222,7

2.200 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2026 s'élèvent à 222 700 dollars et font apparaître une augmentation de 47 300 dollars par rapport au budget approuvé pour 2025. On trouvera au paragraphe 2.195 a) des explications sur le changement qui est proposé. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.51 et la figure 2.XXV.

Tableau 2.51

Organes directeurs : évolution des ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

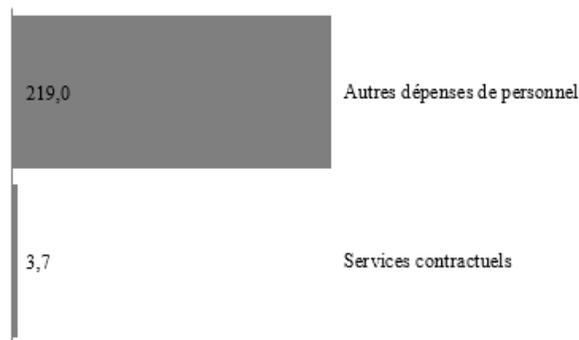
	Changements					Total	Pourcentage	2026 (prévisions)
	2024 (dépenses effectives)	2025 (ressources approuvées)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Autres objets de dépense	180,4	175,4	–	–	47,3	47,3	27,0	222,7
Total	180,4	175,4	–	–	47,3	47,3	27,0	222,7

Figure 2.XXV

Organes directeurs : répartition des ressources proposées pour 2026

(En milliers de dollars des États-Unis)

Répartition des objets de dépense autres que les postes
222,7



Direction exécutive et administration

2.201 La composante Direction exécutive et administration comprend le Bureau du Secrétaire général adjoint et le Service du protocole et de la liaison. Le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences chapeaute toutes les activités et l'administration du Département et représente le Secrétaire général aux réunions ayant un rapport avec les attributions du Département et, selon les besoins, à celles des organes intergouvernementaux et organes d'experts. Il est également chargé d'orienter la gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale, qui concerne le Siège et les Offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi : à cet effet, il gère les ressources allouées aux services de conférence au Siège et formule des orientations générales concernant l'emploi des ressources dont l'administration a été déléguée aux directrices générales des Offices, en vue d'assurer la cohésion et l'efficacité maximales et d'exploiter au mieux les synergies. Il préside la Réunion annuelle internationale concernant les services linguistiques, la documentation et les publications.

- 2.202 Le Service du protocole et de la liaison fournit un appui protocolaire au Secrétaire général, à la Vice-Secrétaire générale et, sur demande, au Président de l'Assemblée générale. Il apporte également son concours aux dignitaires de haut rang qui participent à des réunions et conférences des Nations Unies, au Siège ou hors Siège. Il inscrit le personnel des missions et les participants aux conférences, assure la liaison avec le pays hôte, les missions permanentes et les missions d'observation et donne des orientations concernant les règles protocolaires en vigueur dans le système des Nations Unies.
- 2.203 Comme prévu dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier dans la cible 12.6, dans laquelle les organismes sont encouragés à donner des informations sur la durabilité dans leurs rapports périodiques, et conformément au mandat général approuvé par l'Assemblée générale au paragraphe 19 de sa résolution 72/219, le Département incorpore des méthodes de gestion de l'environnement dans ses activités. En 2019, il a obtenu le renouvellement de la certification ISO 14001 pour ses activités de publication à Genève, à Nairobi et à Vienne. Il a poursuivi les formalités de certification au Siège en 2023 et mis la dernière main à la première partie de la procédure de passation de marché. En raison des problèmes de liquidités qui ont commencé à se poser au second semestre de 2023, le Département a suspendu le processus.
- 2.204 On trouvera dans le tableau 2.52 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion. Le Département continuera de prendre des mesures pour faire mieux respecter les directives relatives aux délais d'achat des billets d'avion, notamment en planifiant les voyages et en désignant aussi tôt que possible les personnes appelées à voyager, en planifiant l'entrée en fonctions du personnel de façon à pouvoir faire face aux impondérables et en communiquant avec le personnel et les responsables pour faire mieux connaître les règles et conditions à respecter.

Tableau 2.52
Respect des délais

(En pourcentage)

	2022 (taux effectif)	2023 (taux effectif)	2024 (taux effectif)	2025 (taux prévu)	2026 (taux prévu)
Soumission de la documentation dans les délais	100	100	100	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	58	73	87	100	100

- 2.205 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2026 s'élèvent à 4 558 800 dollars et font apparaître une augmentation nette de 240 300 dollars par rapport au budget approuvé pour 2025. On trouvera au paragraphe 2.195 b) des explications sur le changement qui est proposé. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.53 et la figure 2.XXVI.

Tableau 2.53
Direction exécutive et administration : évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

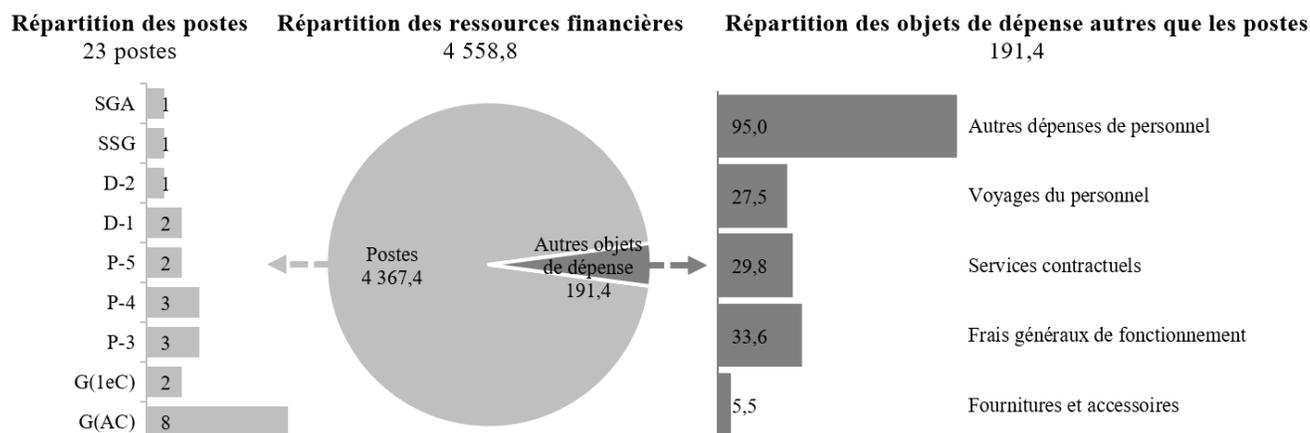
	Changements						Total	Pourcentage	2026 (prévisions)
	2024 (dépenses effectives)	2025 (ressources approuvées)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	4 362,5	4 081,7	–	–	285,7	285,7	7,0	4 367,4	
Autres objets de dépense	372,6	236,8	–	–	(45,4)	(45,4)	(19,2)	191,4	
Total	4 735,1	4 318,5	–	–	240,3	240,3	5,6	4 558,8	

	Changements					Total	Pourcentage	2026 (prévisions)
	2024 (dépenses effectives)	2025 (ressources approuvées)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		12	–	–	1	1	8,3	13
Agents des services généraux et des catégories apparentées		10	–	–	–	–	–	10
Total		22	–	–	1	1	4,5	23

Figure 2.XXVI

Direction exécutive et administration : répartition des ressources proposées pour 2026

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Programme de travail

Sous-programme 1

Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social

2.206 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2026 s'élèvent à 7 051 000 dollars et font apparaître une diminution de 302 400 dollars par rapport au budget approuvé pour 2025. On trouvera aux paragraphes 2.193 et 2.195 c) des explications sur les changements qui sont proposés. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.54 et la figure 2.XXVII.

Tableau 2.54

Sous-programme 1 : évolution des ressources financières et des postes

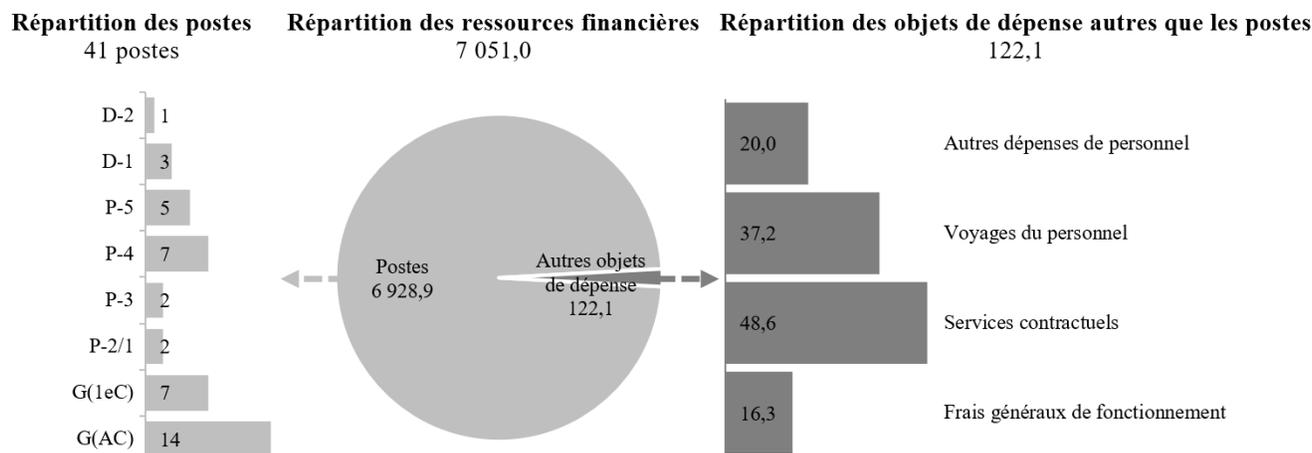
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2024 (dépenses effectives)	2025 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2026 (prévisions)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	7 085,4	6 928,9	–	–	–	–	–	6 928,9	
Autres objets de dépense	98,5	424,5	(256,5)	–	(45,9)	(302,4)	(71,2)	122,1	
Total	7 183,9	7 353,4	(256,5)	–	(45,9)	(302,4)	(4,1)	7 051,0	
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		20	–	–	–	–	–	20	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		21	–	–	–	–	–	21	
Total		41	–	–	–	–	–	41	

Figure 2.XXVII

Sous-programme 1 : répartition des ressources proposées pour 2026

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Gestion des conférences (New York)

Sous-programme 2

Planification et coordination des services de conférence

2.207 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2026 s'élèvent à 6 842 000 dollars et font apparaître une diminution de 170 800 dollars par rapport au budget approuvé pour 2025. On trouvera au paragraphe 2.195 d) des explications sur le changement qui est proposé. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.55 et la figure 2.XXVIII.

Tableau 2.55

Sous-programme 2 : évolution des ressources financières et des postes

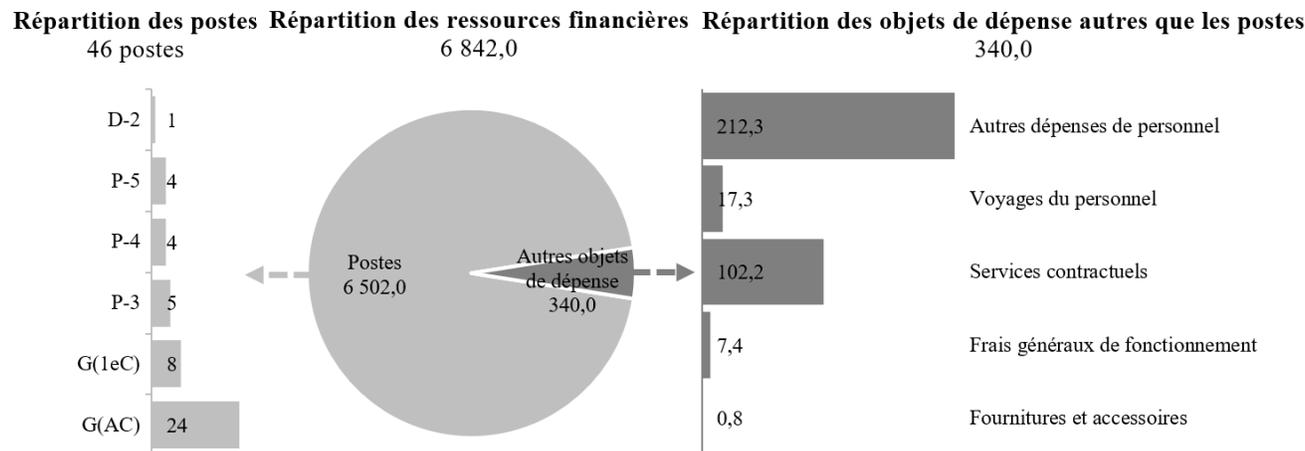
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2024 (dépenses effectives)	2025 (ressources approuvées)	Changements				2026 (prévisions)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		Pourcentage
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	6 003,3	6 502,0	–	–	–	–	–	6 502,0
Autres objets de dépense	339,4	510,8	–	–	(170,8)	(170,8)	(33,4)	340,0
Total	6 342,7	7 012,8	–	–	(170,8)	(170,8)	(2,4)	6 842,0
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		14	–	–	–	–	–	14
Agents des services généraux et des catégories apparentées		32	–	–	–	–	–	32
Total		46	–	–	–	–	–	46

Figure 2.XXVIII

Sous-programme 2 : répartition des ressources proposées pour 2026

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



**Sous-programme 3
Services de documentation**

2.208 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2026 s'élèvent à 102 149 600 dollars et font apparaître une diminution de 3 755 600 dollars par rapport au budget approuvé pour 2025. On trouvera aux paragraphes 2.193, 2.194 a) et 2.195 e) des explications sur les changements qui sont proposés. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.56 et la figure 2.XXIX.

Tableau 2.56

Sous-programme 3 : évolution des ressources financières et des postes

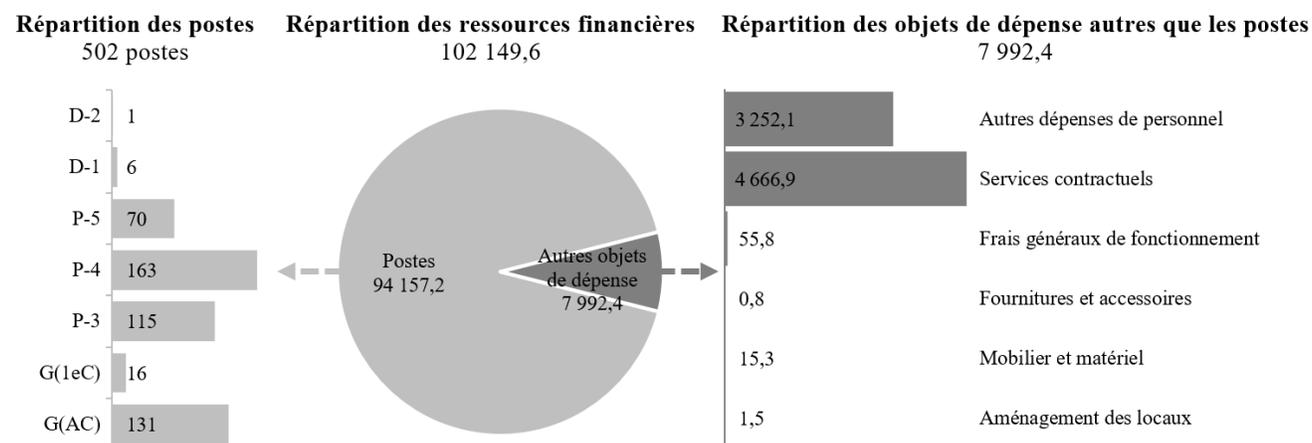
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2024 (dépenses effectives)	2025 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2026 (prévisions)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	81 259,2	94 385,2	–	–	(228,0)	(228,0)	(0,2)	94 157,2	
Autres objets de dépense	3 746,9	11 520,0	(2 235,8)	975,8	(2 267,6)	(3 527,6)	(30,6)	7 992,4	
Total	85 006,1	105 905,2	(2 235,8)	975,8	(2 495,6)	(3 755,6)	(3,5)	102 149,6	
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		355	–	–	–	–	–	355	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		149	–	–	2)	2)	(1,3)	147	
Total		504	–	–	(2)	(2)	(0,4)	502	

Figure 2.XXIX

Sous-programme 3 : répartition des ressources proposées pour 2026

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



**Sous-programme 4
Services d'appui aux réunions et de publication**

2.209 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2026 s'élèvent à 64 060 400 dollars et font apparaître une diminution de 1 371 100 dollars par rapport au budget approuvé pour 2025. On trouvera aux paragraphes 2.193, 2.194 b) et 2.195 f) des explications sur les changements qui sont proposés. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.57 et la figure 2.XXX.

Tableau 2.57

Sous-programme 4 : évolution des ressources financières et des postes

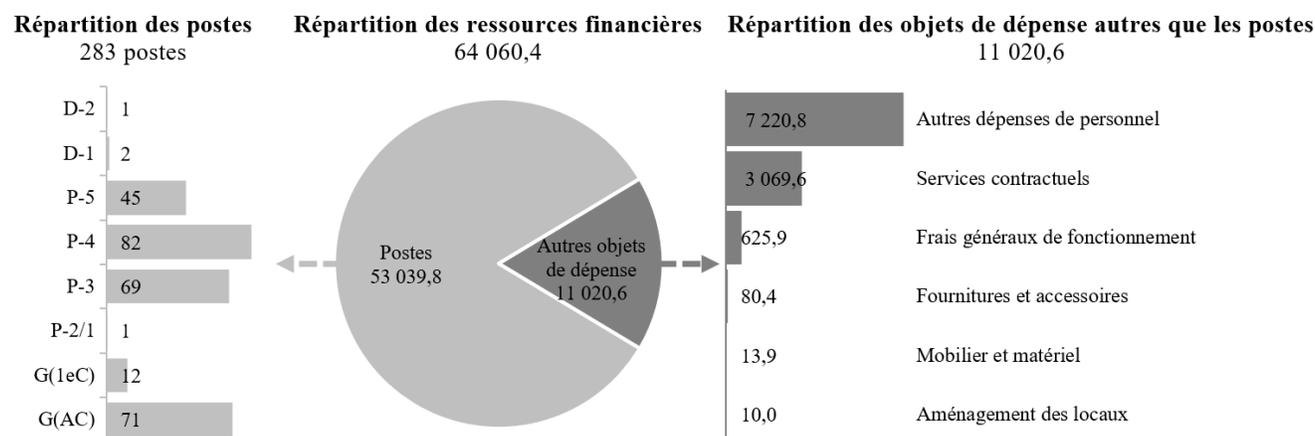
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2024 (dépenses effectives)	2025 (ressources approuvées)	Changements				2026 (prévisions)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		Pourcentage
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	50 836,0	53 436,2	–	–	(396,4)	(396,4)	(0,7)	53 039,8
Autres objets de dépense	7 004,7	11 995,3	(1 438,1)	433,2	30,2	(974,7)	(8,1)	11 020,6
Total	57 840,7	65 431,5	(1 438,1)	433,2	(366,2)	(1 371,1)	(2,1)	64 060,4
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		200	–	–	–	–	–	200
Agents des services généraux et des catégories apparentées		87	–	–	(4)	(4)	(4,6)	83
Total		287	–	–	(4)	(4)	(1,4)	283

Figure 2.XXX

Sous-programme 4 : répartition des ressources proposées pour 2026

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Gestion des conférences (Genève)

Sous-programme 2

Planification et coordination des services de conférence

2.210 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2026 s'élèvent à 24 414 100 dollars et font apparaître une diminution de 22 597 900 dollars par rapport au budget approuvé pour 2025. On trouvera aux paragraphes 2.193, 2.194 c) et 2.195 g) des explications sur les changements qui sont proposés. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.58 et la figure 2.XXXI.

Tableau 2.58

Sous-programme 2 : évolution des ressources financières et des postes

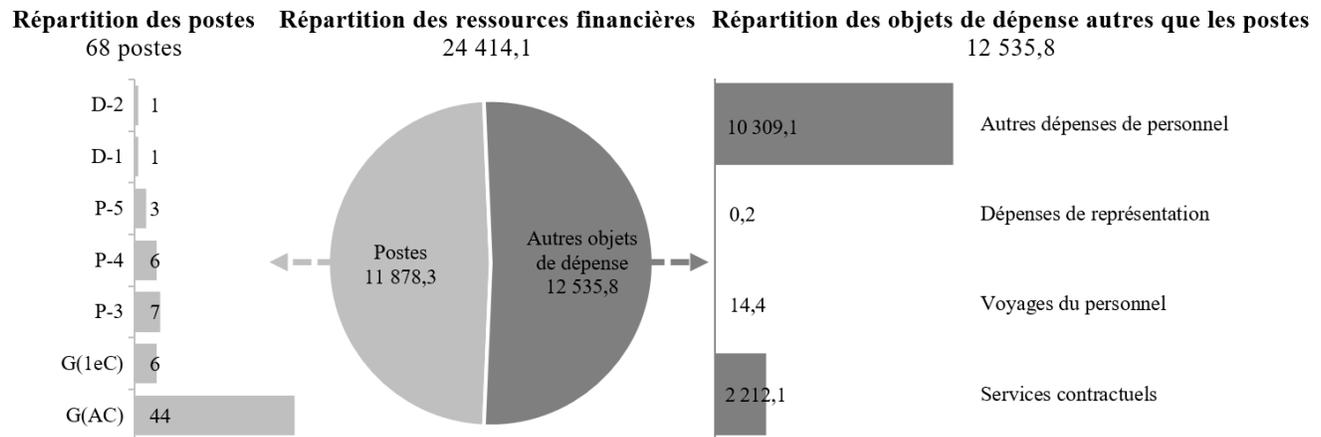
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	Changements						Total	Pourcentage	2026 (prévisions)
	2024 (dépenses effectives)	2025 (ressources approuvées)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	10 634,5	11 878,3	–	–	–	–	–	–	11 878,3
Autres objets de dépense	1 425,9	35 133,7	(1 379,4)	1 066,9	(22 285,4)	(22 597,9)	(64,3)		12 535,8
Total	12 060,4	47 012,0	(1 379,4)	1 066,9	(22 285,4)	(22 597,9)	(48,1)		24 414,1
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		18	–	–	–	–	–	–	18
Agents des services généraux et des catégories apparentées		50	–	–	–	–	–	–	50
Total		68	–	–	–	–	–	–	68

Figure 2.XXXI

Sous-programme 2 : répartition des ressources proposées pour 2026

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



**Sous-programme 3
Services de documentation**

2.211 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2026 s'élèvent à 80 096 500 dollars et font apparaître une augmentation nette de 15 174 200 dollars par rapport au budget approuvé pour 2025. On trouvera au paragraphe 2.195 h) des explications sur le changement qui est proposé. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.59 et la figure 2.XXXII.

Tableau 2.59

Sous-programme 3 : évolution des ressources financières et des postes

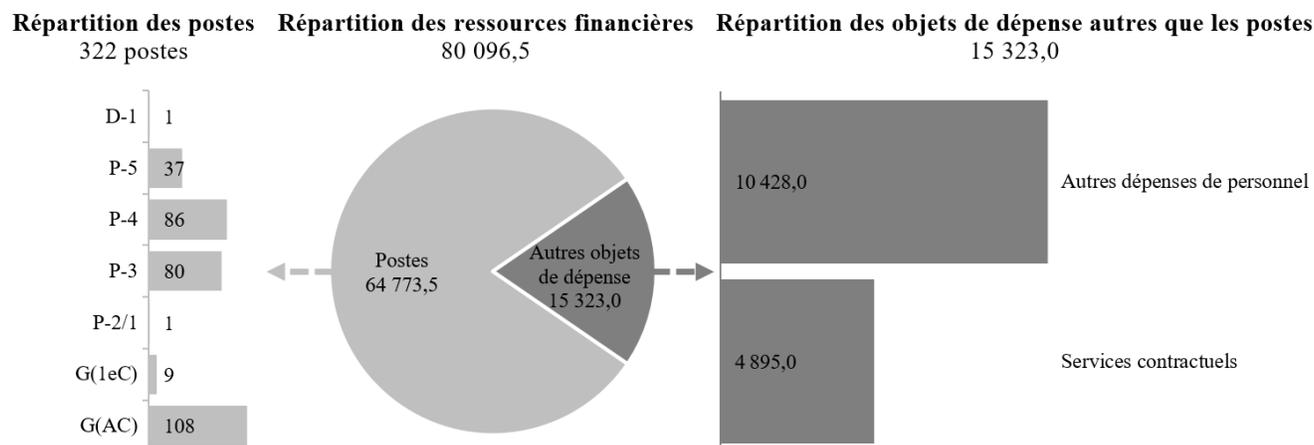
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2024 (dépenses effectives)	2025 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2026 (prévisions)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	56 384,0	64 922,3	–	–	(148,8)	(148,8)	(0,2)	64 773,5	
Autres objets de dépense	6 251,8	–	–	–	15 323,0	15 323,0	–	15 323,0	
Total	62 635,8	64 922,3	–	–	15 174,2	15 174,2	23,4	80 096,5	
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		205	–	–	–	–	–	205	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		118	–	–	(1)	(1)	(0,8)	117	
Total		323	–	–	(1)	(1)	(0,3)	322	

Figure 2.XXXII

Sous-programme 3 : répartition des ressources proposées pour 2026

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Sous-programme 4

Services d'appui aux réunions et de publication

2.212 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2026 s'élèvent à 42 394 600 dollars et font apparaître une augmentation nette de 7 111 200 dollars par rapport au budget approuvé pour 2025. On trouvera au paragraphe 2.195 i) des explications sur le changement qui est proposé. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.60 et la figure 2.XXXIII.

Tableau 2.60

Sous-programme 4 : évolution des ressources financières et des postes

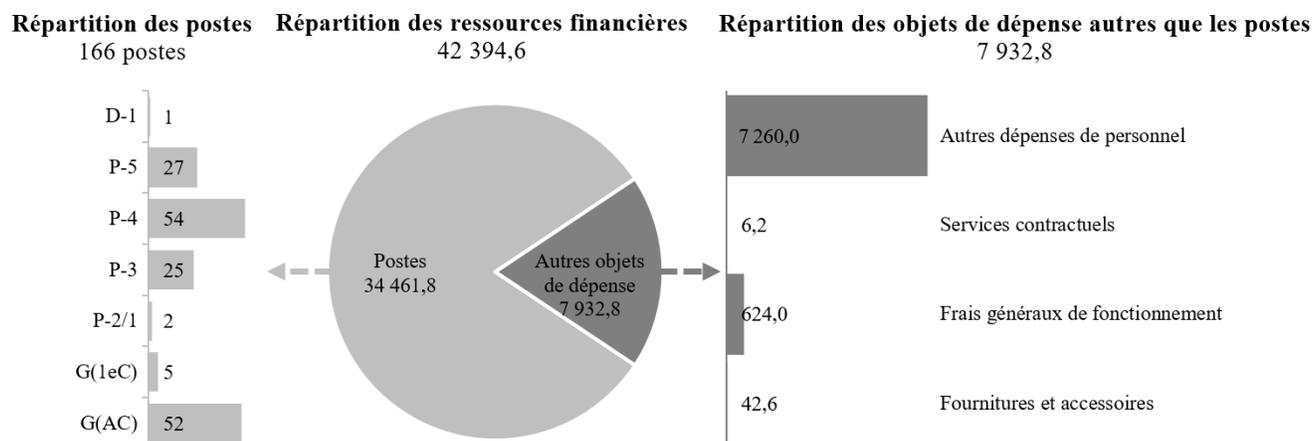
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2024 (dépenses effectives)	2025 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2026 (prévisions)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	32 911,9	34 610,6	–	–	(148,8)	(148,8)	(0,4)	34 461,8	
Autres objets de dépense	4 041,0	672,8	–	–	7 260,0	7 260,0	1 079,1	7 932,8	
Total	36 952,9	35 283,4	–	–	7 111,2	7 111,2	20,2	42 394,6	
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		109	–	–	–	–	–	109	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		58	–	–	(1)	(1)	(1,7)	57	
Total		167	–	–	(1)	(1)	(0,6)	166	

Figure 2.XXXIII

Sous-programme 4 : répartition des ressources proposées pour 2026

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)


Gestion des conférences (Vienne)

2.213 Dans sa résolution 49/237, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de procéder à la mise en place de services de conférence unifiés au Centre international de Vienne, qui seraient administrés par l'Organisation des Nations Unies. En conséquence, le Service de la gestion des conférences fournit des services non seulement à l'Office des Nations Unies à Vienne et à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, mais aussi à l'Agence internationale de l'énergie atomique, à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et à la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

2.214 En 2026, les services à fournir à ceux des organismes clients indiqués ci-dessus qui ne relèvent pas du Secrétariat de l'ONU représenteront, dans le volume de travail, environ 36 % des services

d'interprétation, 21 % du service des séances et 7 % des services de documentation (traduction, édition et mise en page).

Part à la charge de l'Organisation des Nations Unies

2.215 Le montant des ressources à inscrire au budget-programme de l'ONU au titre des services de conférence à Vienne représente la part à la charge de l'Organisation dans ces activités. Toutefois, le montant global des ressources budgétaires afférentes aux services de conférence unifiés, dont la responsabilité incombe à l'ONU en vertu des accords régissant ces services, est également présenté à l'Assemblée générale pour examen et approbation. Les prévisions qui suivent se rapportent donc à la fois au montant global des ressources budgétaires afférentes aux services unifiés, qui englobe les sommes à rembourser par les organismes ne relevant pas du Secrétariat, et à la part à la charge de l'ONU, comme indiqué dans le tableau 2.61.

Tableau 2.61

Programme de travail (Vienne) : évolution des besoins (budget global et part à la charge de l'ONU)

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2024	2025	2026 (prévisions avant actualisation des coûts)
Services de conférence (Vienne) (budget global)	33 287,5	34 765,9	35 105,1
Remboursements de l'AIEA, de l'ONUDI et de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	5 659,0	5 851,0	5 851,0
Part à la charge de l'Organisation des Nations Unies	27 628,5	28 914,9	29 254,1

Abréviations : AIEA = Agence internationale de l'énergie atomique ; ONUDI = Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

2.216 Comme le montre le tableau 2.61, les ressources à inscrire au budget ordinaire pour 2026 sont estimées à 29 254 100 dollars, soit 83,3 % du budget global afférent aux services de conférence unifiés.

Services de conférence (Vienne) (budget global)

Tableau 2.62

Évolution des ressources financières, par sous-programme

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2024 (dépenses effectives)	2025 (ressources approuvées)	Changements			Total	Pourcentage	2026 (prévisions)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Programme de travail								
2. Planification et coordination des services de conférence	5 211,8	6 510,5	(84,6)	–	(10,0)	(94,6)	(1,5)	6 415,9
3. Services de documentation	13 890,0	16 977,2	(921,5)	1 255,5	–	334,0	2,0	17 311,2

	Changements					Total	Pourcentage	2026 (prévisions)
	2024 (dépenses effectives)	2025 (ressources approuvées)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats élargis	Autres changements			
4. Services d'appui aux réunions et de publication	9 863,2	11 278,2	(332,2)	432,0	–	99,8	0,9	11 378,0
Total	28 965,0	34 765,9	(1 338,3)	1 687,5	(10,0)	339,2	1,0	35 105,1

Récapitulatif des changements relatifs aux ressources : Vienne (budget global)

Ajustements techniques

2.217 Comme le montre le tableau 2.62, les changements entraînent une diminution de 1 338 300 dollars au titre des autres dépenses de personnel tenant au non-renouvellement en 2026 de crédits prévus pour 2025 qui visaient à faciliter l'exécution de mandats nouveaux ou élargis approuvés par l'Assemblée générale et se décomposant comme suit : 84 600 dollars au titre du sous-programme 2 (Vienne), 921 500 dollars au titre du sous-programme 3 (Vienne) et 332 200 dollars au titre du sous-programme 4 (Vienne).

Nouveaux mandats et mandats élargis

2.218 Comme le montre le tableau 2.62, les changements entraînent une augmentation de 1 687 500 dollars, qui s'explique comme suit :

- a) **Vienne : sous-programme 3 (Services de documentation).** L'augmentation de 1 255 500 dollars au titre des autres dépenses de personnel tient au traitement de documents supplémentaires découlant de mandats approuvés par l'Assemblée générale et portant sur les sujets suivants :
 - i) renforcement de la coopération internationale pour la lutte contre certaines infractions commises au moyen de systèmes d'information et de communication et pour la communication de preuves sous forme électronique d'infractions graves (752 100 dollars ; résolution [79/243](#)) ;
 - ii) suite à donner au quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale et préparatifs du quinzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale (478 800 dollars ; résolution [79/186](#)) ;
 - iii) adoption de mesures efficaces et renforcement et promotion de la coopération internationale concernant le don et la transplantation d'organes pour prévenir et combattre la traite des personnes à des fins de prélèvement d'organes et de trafic d'organes humains (24 600 dollars ; résolution [77/236](#)) ;
- b) **Vienne : sous-programme 4 (Services d'appui aux réunions et de publication).** L'augmentation de 432 000 dollars au titre des autres dépenses de personnel tient au service des séances à fournir à l'appui de mandats approuvés par l'Assemblée générale sur les sujets suivants :
 - i) renforcement de la coopération internationale pour la lutte contre certaines infractions commises au moyen de systèmes d'information et de communication et pour la communication de preuves sous forme électronique d'infractions graves (83 100 dollars ; résolution [79/243](#)) ;
 - ii) suite à donner au quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale et préparatifs du quinzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale (348 900 dollars ; résolution [79/186](#)).

Autres changements

2.219 Comme le montre le tableau 2.62, les changements entraînent une diminution de 10 000 dollars au titre du sous-programme 2 [Planification et coordination des services de conférence (Vienne)]. La diminution a trait aux voyages du personnel et s'explique par la réaffectation de ressources dans le Département découlant de la hiérarchisation des priorités en matière de voyages entre les centres de conférence.

**Sous-programme 2
Planification et coordination des services de conférence**

2.220 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2026 s'élèvent à 6 415 900 dollars et font apparaître une diminution de 94 600 dollars par rapport au budget approuvé pour 2025. On trouvera aux paragraphes 2.217 et 2.219 des explications sur les changements qui sont proposés. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.63 et la figure 2.XXXIV.

Tableau 2.63

Sous-programme 2 : évolution des ressources financières et des postes

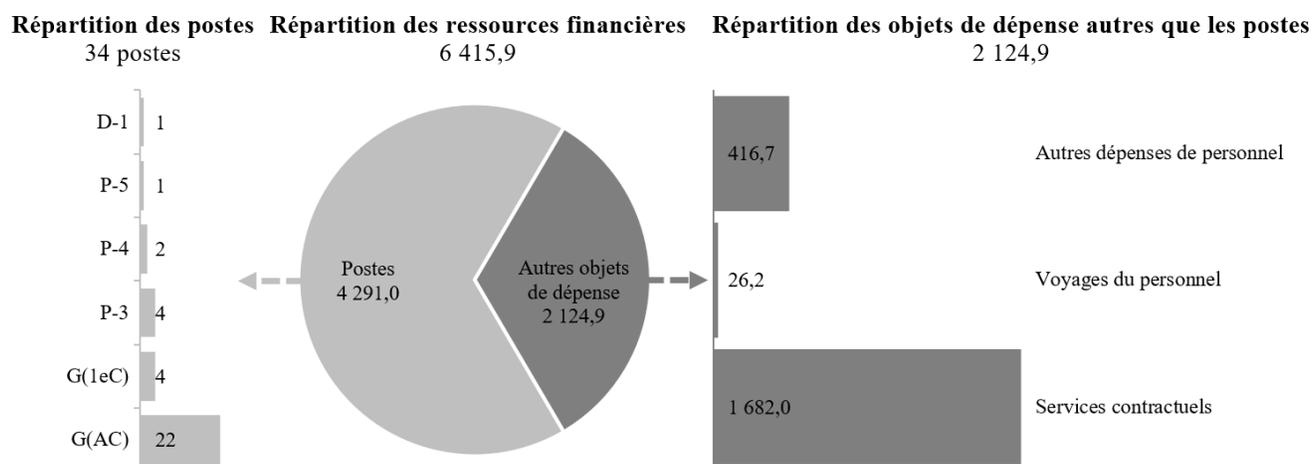
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

			Changements			Total	Pourcentage	2026 (prévisions)
	2024 (dépenses effectives)	2025 (ressources approuvées)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	4 007,5	4 291,0	–	–	–	–	–	4 291,0
Autres objets de dépense	1 204,3	2 219,5	(84,6)	–	(10,0)	(94,6)	(4,3)	2 124,9
Total	5 211,8	6 510,5	(84,6)	–	(10,0)	(94,6)	(1,5)	6 415,9
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		8	–	–	–	–	–	8
Agents des services généraux et des catégories apparentées		26	–	–	–	–	–	26
Total		34	–	–	–	–	–	34

Figure 2.XXXIV

Sous-programme 2 : répartition des ressources proposées pour 2026

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



**Sous-programme 3
Services de documentation**

2.221 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2026 s'élèvent à 17 311 200 dollars et font apparaître une augmentation de 334 000 dollars par rapport au budget approuvé pour 2025. On trouvera aux paragraphes 2.217 et 2.218 a) des explications sur les changements qui sont proposés. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.64 et la figure 2.XXXV.

Tableau 2.64

Sous-programme 3 : évolution des ressources financières et des postes

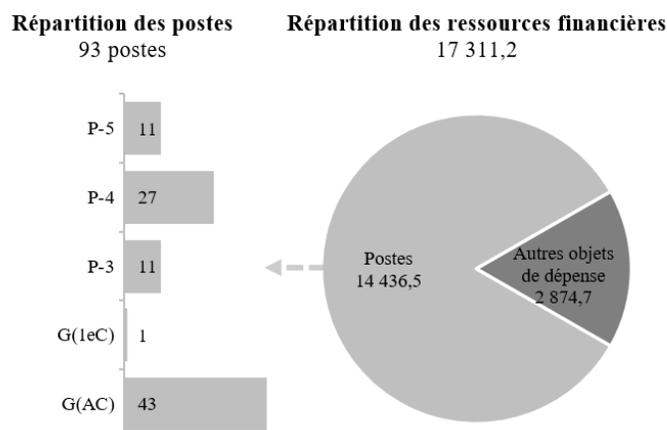
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2024 (dépenses effectives)	2025 (ressources approuvées)	Changements			Total	Pourcentage	2026 (prévisions)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	13 358,2	14 436,5	–	–	–	–	–	14 436,5
Autres objets de dépense								
Autres dépenses de personnel	531,8	2 540,7	(921,5)	1 255,5	–	334,0	13,1	2 874,7
Total	13 890,0	16 977,2	(921,5)	1 255,5	–	334,0	2,0	17 311,2
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		49	–	–	–	–	–	49
Agents des services généraux et des catégories apparentées		44	–	–	–	–	–	44
Total		93	–	–	–	–	–	93

Figure 2.XXXV

Sous-programme 3 : répartition des ressources proposées pour 2026

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



**Sous-programme 4
Services d'appui aux réunions et de publication**

2.222 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2026 s'élèvent à 11 378 000 dollars et font apparaître une augmentation de 99 800 dollars par rapport au budget approuvé pour 2025. On trouvera aux paragraphes 2.217 et 2.218 b) des explications sur les changements qui sont proposés. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.65 et la figure 2.XXXVI.

Tableau 2.65

Sous-programme 4 : évolution des ressources financières et des postes

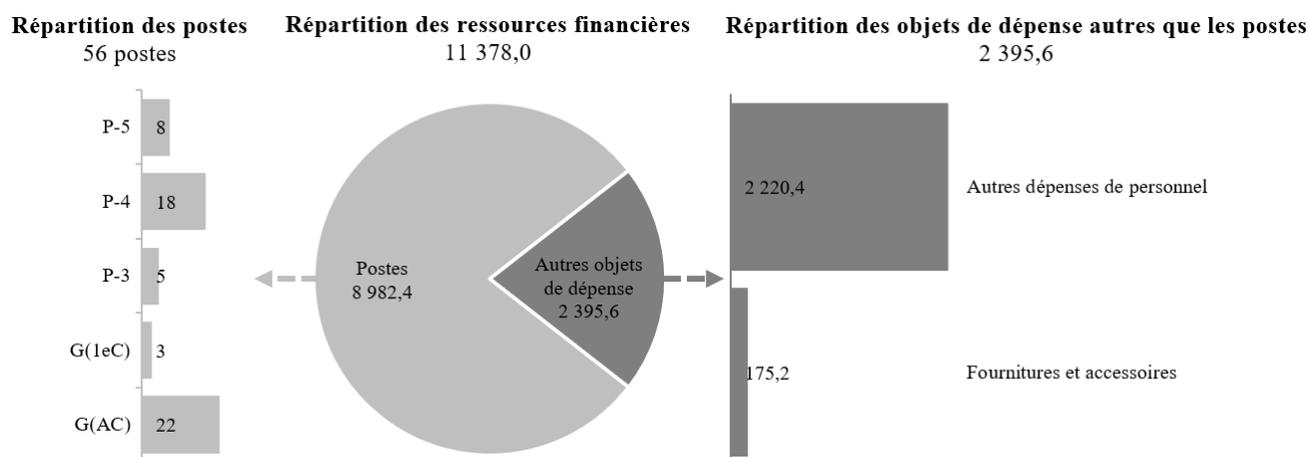
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

			Changements			Total	Pourcentage	2026 (prévisions)
	2024 (dépenses effectives)	2025 (ressources approuvées)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	8 652,0	8 982,4	–	–	–	–	–	8 982,4
Autres objets de dépense	1 211,2	2 295,8	(332,2)	432,0	–	99,8	4,3	2 395,6
Total	9 863,2	11 278,2	(332,2)	432,0	–	99,8	0,9	11 378,0
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		31	–	–	–	–	–	31
Agents des services généraux et des catégories apparentées		25	–	–	–	–	–	25
Total		56	–	–	–	–	–	56

Figure 2.XXXVI

Sous-programme 4 : répartition des ressources proposées pour 2026

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)


Gestion des conférences (Nairobi)
Sous-programme 2
Planification et coordination des services de conférence

2.223 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2026 s'élèvent à 2 031 300 dollars et font apparaître une diminution de 1 710 900 dollars par rapport au budget approuvé pour 2025. On trouvera aux paragraphes 2.193 et 2.195 k) des explications sur les changements qui sont proposés. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.66 et la figure 2.XXXVII.

Tableau 2.66

Sous-programme 2 : évolution des ressources financières et des postes

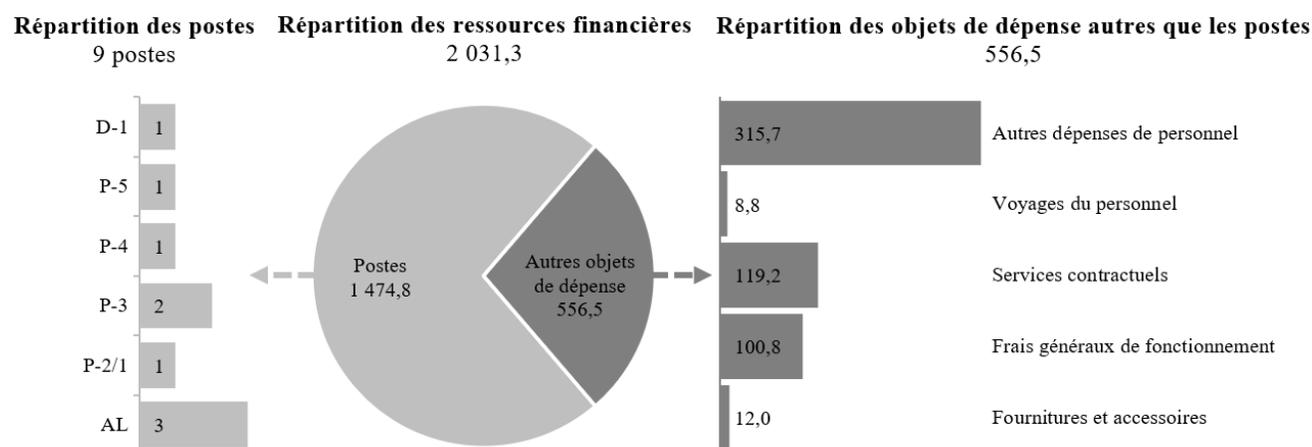
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2024 (dépenses effectives)	2025 (ressources approuvées)	Changements			Total	Pourcentage	2026 (prévisions)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	1 501,0	1 474,8	–	–	–	–	–	1 474,8
Autres objets de dépense	291,0	2 267,4	(734,6)	–	(976,3)	(1 710,9)	(75,5)	556,5
Total	1 792,0	3 742,2	(734,6)	–	(976,3)	(1 710,9)	(45,7)	2 031,3
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		6	–	–	–	–	–	6
Agents des services généraux et des catégories apparentées		3	–	–	–	–	–	3
Total		9	–	–	–	–	–	9

Figure 2.XXXVII

Sous-programme 2 : répartition des ressources proposées pour 2026

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



**Sous-programme 3
Services de documentation**

2.224 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2026 s'élèvent à 6 109 200 dollars et font apparaître une augmentation de 765 800 dollars par rapport au budget approuvé pour 2025. On trouvera au paragraphe 2.195 l) des explications sur le changement qui est proposé. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.67 et la figure 2.XXXVIII.

Tableau 2.67

Sous-programme 3 : évolution des ressources financières et des postes

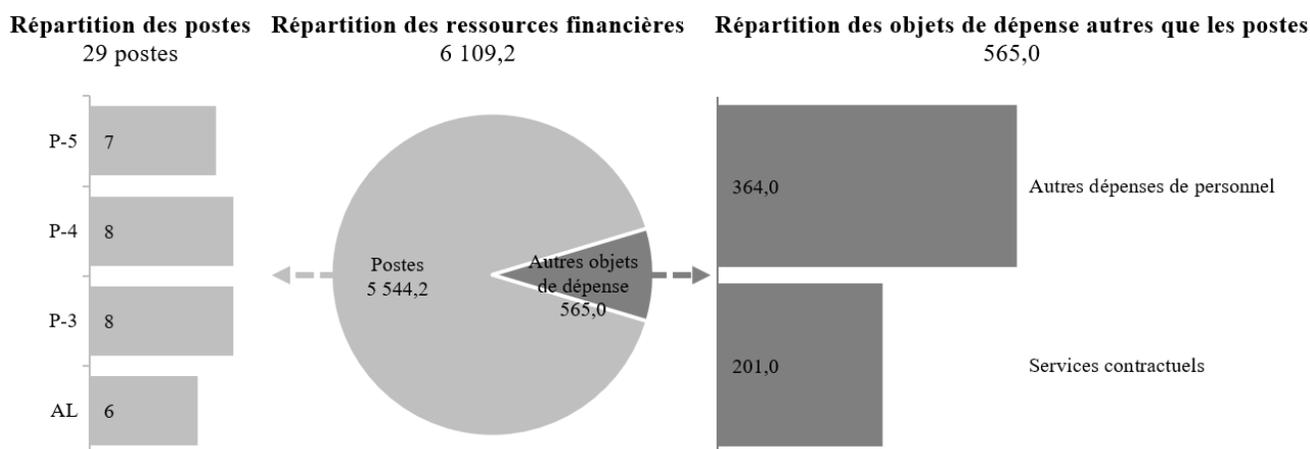
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2024 (dépenses effectives)	2025 (ressources approuvées)	Changements			Total	Pourcentage	2026 (prévisions)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	4 115,1	5 343,4	–	–	200,8	200,8	3,8	5 544,2
Autres objets de dépense	429,4	–	–	–	565,0	565,0	–	565,0
Total	4 544,5	5 343,4	–	–	765,8	765,8	14,3	6 109,2
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		22	–	–	1	1	4,5	23
Agents des services généraux et des catégories apparentées		6	–	–	–	–	–	6
Total		28	–	–	1	1	3,6	29

Figure 2.XXXVIII

Sous-programme 3 : répartition des ressources proposées pour 2026

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Sous-programme 4 Services d'appui aux réunions et de publication

2.225 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2026 s'élèvent à 5 174 700 dollars et font apparaître une augmentation nette de 213 500 dollars par rapport au budget approuvé pour 2025. On trouvera au paragraphe 2.195 m) des explications sur le changement qui est proposé. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.68 et la figure 2.XXXIX.

Tableau 2.68

Sous-programme 4 : évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2024 (dépenses effectives)	2025 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2026 (prévisions)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	3 526,5	4 961,2	–	–	(200,8)	(200,8)	(4,0)	4 760,4	
Autres objets de dépense	377,3	–	–	–	414,3	414,3	–	414,3	
Total	3 903,8	4 961,2	–	–	213,5	213,5	4,3	5 174,7	
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		21	–	–	(1)	(1)	(4,8)	20	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		3	–	–	–	–	–	3	
Total		24	–	–	(1)	(1)	(4,2)	23	

l'Organisation et tiennent compte du contexte institutionnel. En ce qui concerne la gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale, il est chargé d'harmoniser les méthodes administratives et budgétaires et les méthodes de recouvrement des coûts des quatre centres de conférence et de coordonner la gestion prévisionnelle des besoins en personnel, l'organisation de la relève, les activités de perfectionnement du personnel, la gestion de la performance, l'harmonisation du coût indicatif des services et l'application des recommandations faites par les auditeurs. Le Service administratif conseille également la direction sur la mise en œuvre du dispositif de délégation de pouvoirs et veille à ce que des contrôles efficaces soient en place dans les domaines indiqués dans la déclaration annuelle relative au contrôle interne.

- 2.230 Le Service administratif collabore étroitement avec le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité et le Département de l'appui opérationnel pour veiller à ce que les politiques et directives en matière de ressources humaines tiennent compte des particularités des services linguistiques et du personnel linguistique et garantissent l'égalité de traitement en application des résolutions de l'Assemblée générale. Il fournit également un appui administratif et des orientations générales au Bureau de la présidence de l'Assemblée générale et veille à ce que le personnel du Bureau soit recruté chaque année avant le début de la nouvelle session de l'Assemblée.
- 2.231 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2026 s'élèvent à 22 857 200 dollars et font apparaître une augmentation nette de 2 211 900 dollars par rapport au budget approuvé pour 2025. On trouvera au paragraphe 2.195 n) des explications sur le changement qui est proposé. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.69 et la figure 2.XL.

Tableau 2.69

Appui au programme : évolution des ressources financières et des postes

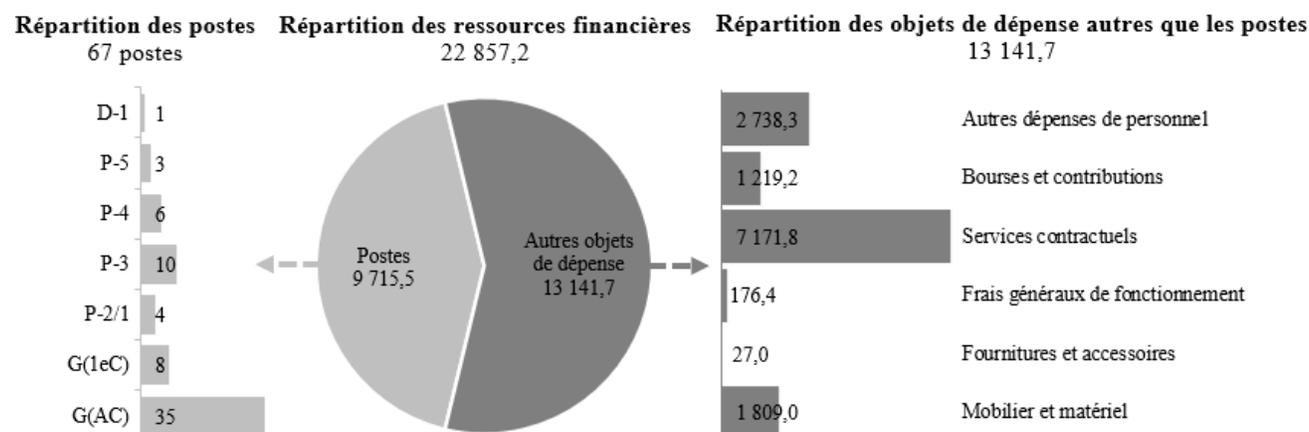
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

			Changements					2026 (prévisions)
	2024 (dépenses effectives)	2025 (ressources approuvées)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	8 409,4	9 887,2	–	–	(171,7)	(171,7)	(1,7)	9 715,5
Autres objets de dépense	9 718,7	10 758,1	–	–	2 383,6	2 383,6	22,2	13 141,7
Total	18 128,1	20 645,3	–	–	2 211,9	2 211,9	10,7	22 857,2
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		25	–	–	(1)	(1)	(4,0)	24
Agents des services généraux et des catégories apparentées		42	–	–	1	1	2,4	43
Total		67	–	–	–	–	–	67

Figure 2.XL

Appui au programme : répartition des ressources proposées pour 2026

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Part à la charge de l'Organisation des Nations Unies : services d'appui informatique (Vienne)

2.232 Le montant des ressources à inscrire au budget-programme de l'ONU au titre de l'appui informatique apporté aux services de conférence à Vienne représente la part à la charge de l'Organisation dans ces activités. Toutefois, le montant global des ressources budgétaires afférentes aux services de conférence unifiés, dont la responsabilité incombe à l'ONU en vertu des accords régissant ces services, est également présenté à l'Assemblée générale pour examen et approbation. Les prévisions afférentes à l'informatique qui suivent se rapportent donc à la fois au montant global des ressources budgétaires afférentes aux services unifiés, qui englobe les sommes à rembourser par les organismes ne relevant pas du Secrétariat, et à la part à la charge de l'ONU, comme indiqué dans le tableau 2.70.

Tableau 2.70

Services d'appui informatique (Vienne) : évolution des ressources nécessaires (budget global et part à la charge de l'ONU)

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2024	2026 (prévisions avant 2025 actualisation des coûts)	
Services de conférence (Vienne) (budget global)	1 460,5	1 491,4	1 495,3
Remboursements de l'AIEA, de l'ONUDI et de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	289,4	276,1	276,1
Part à la charge de l'Organisation des Nations Unies	1 171,1	1 215,3	1 219,2

Abréviations : AIEA = Agence internationale de l'énergie atomique ; ONUDI = Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

2.233 Comme le montre le tableau 2.70, les ressources à inscrire au budget ordinaire pour 2026 sont estimées à 1 219 200 dollars, soit 81,5 % du budget global afférent aux services de conférence unifiés.

Ressources nécessaires (budget global) : services d'appui informatique (Vienne)

2.234 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2026 s'élèvent à 1 495 300 dollars et font apparaître une augmentation de 3 900 dollars par rapport au budget approuvé pour 2025. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.71 et la figure 2.XLI.

Tableau 2.71

Services d'appui informatique (Vienne) : évolution des ressources financières et des postes (budget global)

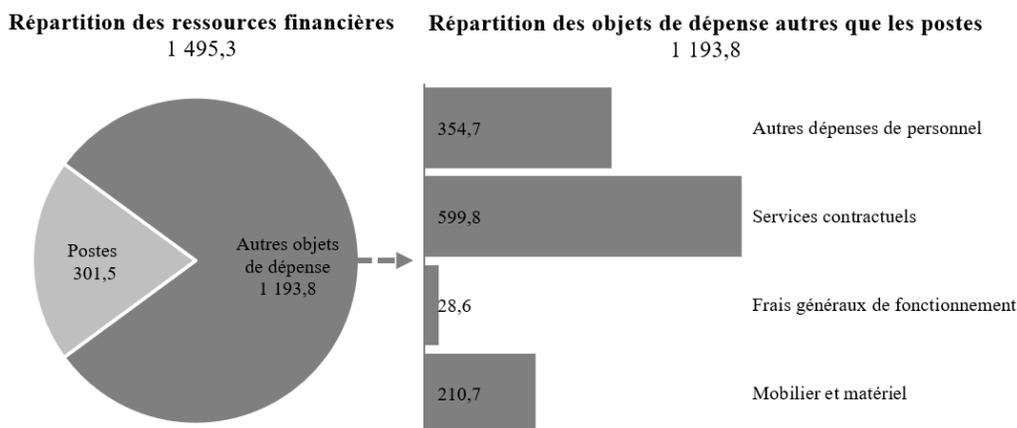
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2024 (dépenses effectives)	2025 (ressources approuvées)	Changements			Total	Pourcentage	2026 (prévisions)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	124,2	301,5	–	–	–	–	–	301,5
Autres objets de dépense	559,7	1 189,9	–	–	3,9	3,9	0,3	1 193,8
Total	683,9	1 491,4	–	–	3,9	3,9	0,3	1 495,3
Postes, par catégorie								
Agents des services généraux et des catégories apparentées								
G(AC)		3	–	–	–	–	–	3
Total		3	–	–	–	–	–	3

Figure 2.XLI

Appui au programme : répartition des ressources proposées pour 2026

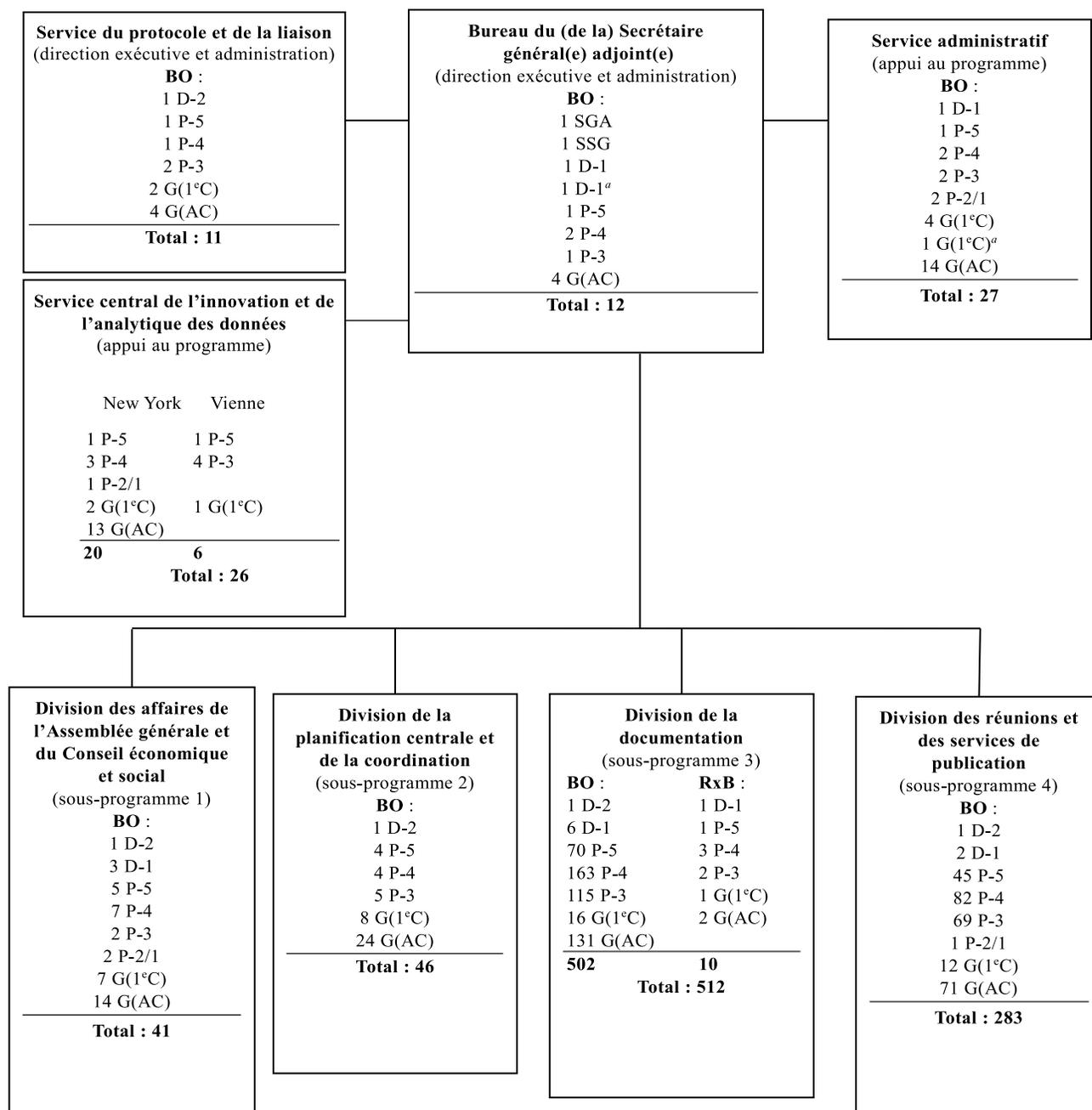
(En milliers de dollars des États-Unis)



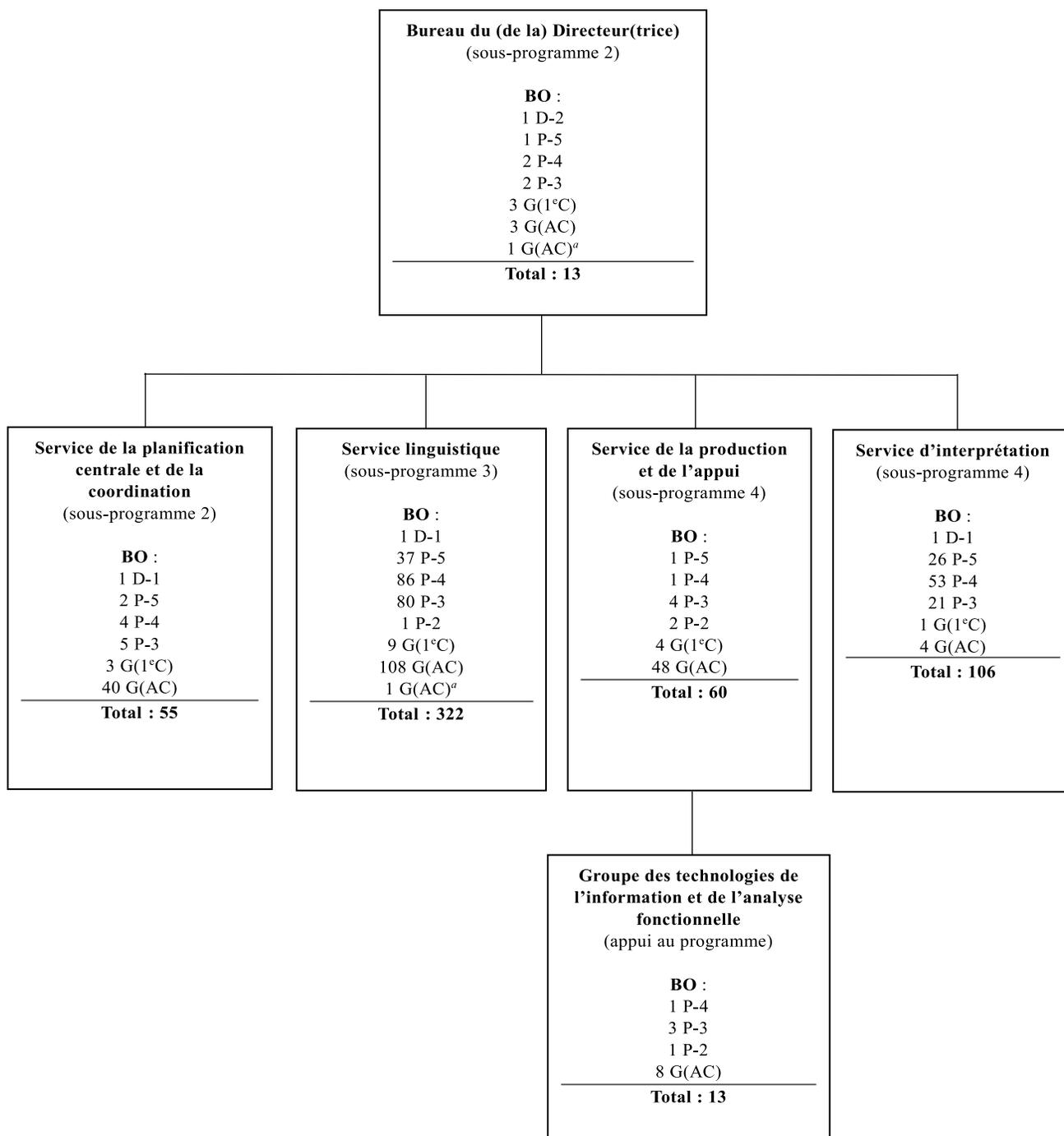
Annexe I

Organigramme et répartition des postes pour 2026

A. Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences (New York)

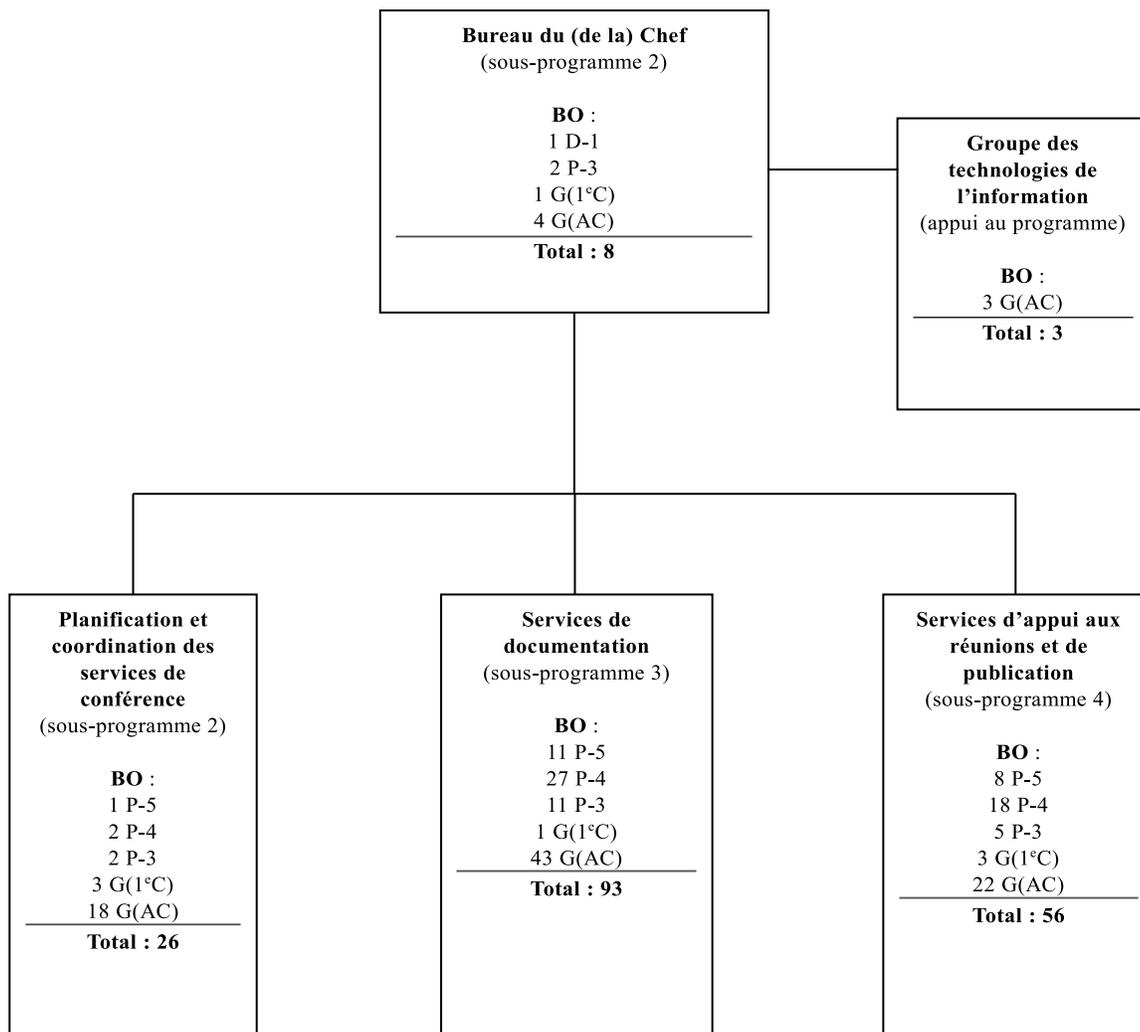
^a Transfert.

B. Division de la gestion des conférences (Genève)

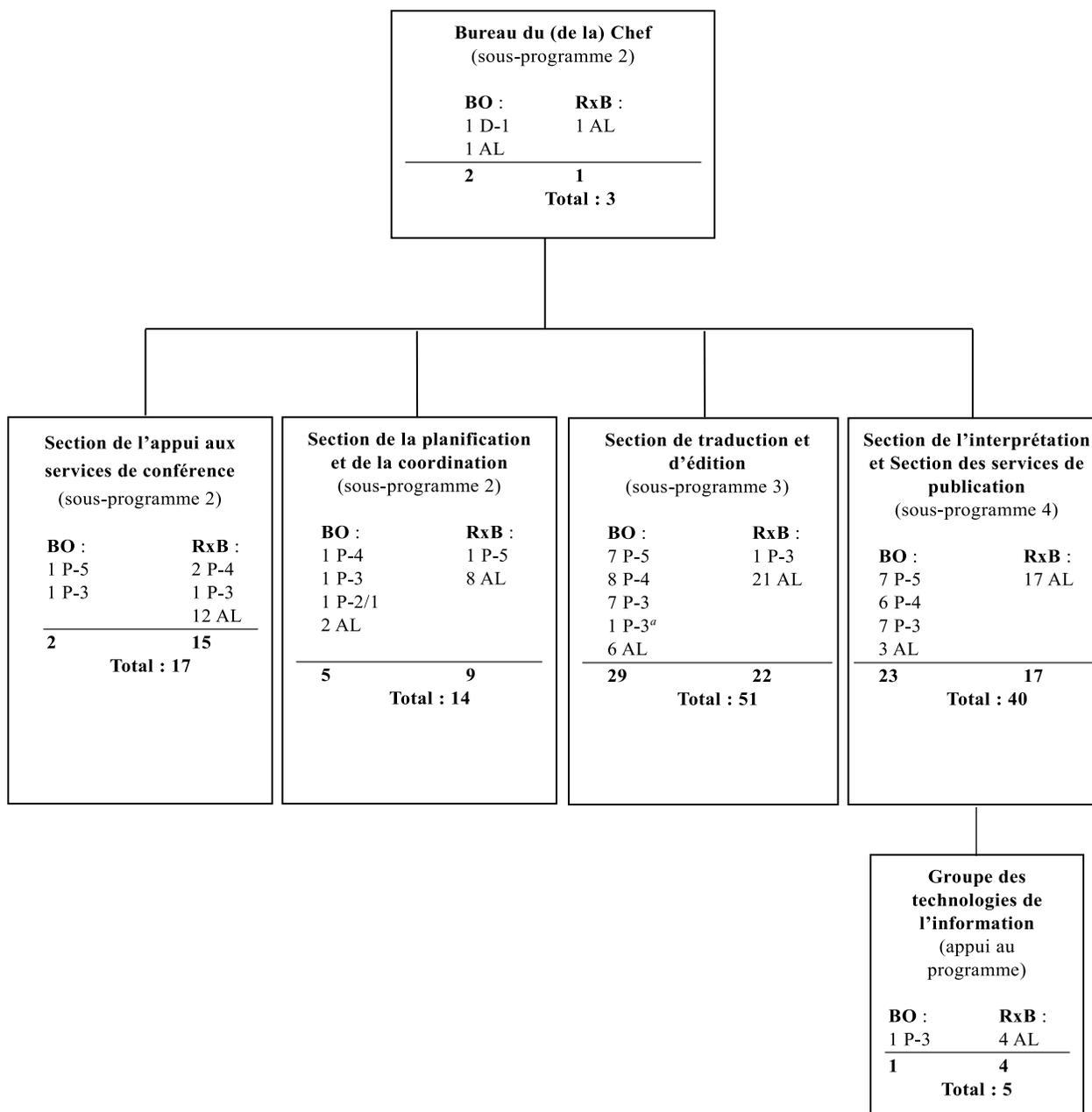


^a Réaffectation.

C. Gestion des conférences (Vienne)



D. Division des services de conférence (Nairobi)



Abréviations : AL = agent(e) local(e) ; BO = budget ordinaire ; G(1^{re}C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; RxB = ressources extrabudgétaires ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

^a Transfert.

Annexe II

Récapitulatif, par composante et sous-programme, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes

<i>Composante/sous-programme</i>	<i>Postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>	<i>Justification</i>
Direction exécutive et administration	1	D-1	Transfert du poste de Chef des services de conférence	Le transfert s'explique par la nature stratégique et transversale des fonctions exercées, qui ont évolué depuis la création du poste en 2023. Le Chef du Service central de l'innovation et de l'analytique des données est chargé de la planification des ressources et supervise le développement et la maintenance des systèmes de gestion des conférences, qui facilitent la fourniture de services de conférence par les quatre centres de conférence, conformément aux paragraphes 40, 42, 44 et 45 de la résolution 79/248 de l'Assemblée générale sur le plan des conférences. Il dirige les activités menées par le Département pour regrouper les fonctions informatiques et les fonctions d'analyse fonctionnelle qui étaient auparavant éparpillées dans les différents centres, afin d'harmoniser et de rationaliser les initiatives d'analyse et de gestion des données. Il aide le Secrétaire général adjoint et la Sous-Secrétaire générale à assurer la bonne gouvernance des solutions novatrices dont la mise en service est proposée par le Département.
Appui au programme	(1)	D-1		
New York : sous-programme 3 (Services de documentation)	(1)	G(1°C)	Suppression d'un poste d'assistant(e) principal(e) aux références multilingues	En raison de la poursuite de la modernisation des méthodes de travail dans les services de traduction, il est proposé de supprimer un poste et de transférer un poste à la composante Appui au programme, qui deviendrait, après réaffectation, un poste d'assistant(e) principal(e) chargé(e) des ressources humaines, afin de faciliter l'action menée par le Département en matière de gestion prévisionnelle des besoins en personnel et d'organisation de la relève, ainsi que la gestion des capacités et les activités connexes.
Appui au programme	(1)	G(1°C)	Réaffectation/transfert d'un poste d'assistant(e) principal(e) aux références multilingues, qui deviendrait un poste d'assistant(e) principal(e) chargé(e) des ressources humaines	
New York : sous-programme 4 (Services d'appui aux réunions et de publication)	(1)	G(AC)	Suppression d'un poste d'assistant(e) administratif(ve)	La suppression de poste qui est proposée dans le Bureau de la Directrice tient aux effets de synergie et à la répartition des tâches entre les équipes d'assistants des services et des sections, ainsi qu'à un recours accru à la technologie.
	(2)	G(AC)	Suppression de deux postes d'assistant(e) de publication	La suppression de postes dans le Groupe du service des séances s'explique par le fait que les représentants et les participants aux réunions se servent de plus en plus des documents électroniques et ne demandent pas autant de documents sur papier.
	(1)	G(AC)	Suppression d'un poste d'assistant(e) aux services linguistiques	Les fonctions de préparation de copie et de correction d'épreuves et les fonctions de publication assistée par ordinateur ont été fusionnées, ce qui a permis de créer des synergies dans les six équipes linguistiques.
Genève : sous-programme 2 (Planification et coordination des services de conférence)	–	G(AC)	Réaffectation d'un poste d'assistant(e) de secrétariat, qui deviendrait un poste d'assistant(e) (gestion des programmes)	La réaffectation s'explique par une évolution des responsabilités, l'appui administratif général cédant la place à des tâches axées sur l'innovation et l'utilisation des données pour soutenir les activités afférentes aux conférences.

<i>Composante/sous-programme</i>	<i>Postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>	<i>Justification</i>
Genève : sous-programme 3 (Services de documentation)	–	G(AC)	Réaffectation d'un poste d'assistant(e) de secrétariat, qui deviendrait un poste d'assistant(e) aux services linguistiques	La réaffectation s'explique par une évolution des responsabilités, l'appui administratif général cédant la place à des tâches axées sur un appui aux services linguistiques qui intègre des approches novatrices et des solutions fondées sur les données afin d'améliorer l'efficacité des services.
Genève : sous-programme 3 (Services de documentation)	(1)	G(AC)	Suppression d'un poste d'assistant(e) d'édition et de publication assistée par ordinateur	La suppression qui est proposée s'inscrit dans le prolongement du perfectionnement constant des technologies linguistiques et des améliorations apportées aux méthodes de travail. Les ressources correspondantes seraient réaffectées aux services contractuels, ce qui permettrait de disposer d'une certaine latitude et de faire appel à des renforts pendant les périodes de pointe.
Genève : sous-programme 4 (Services d'appui aux réunions et de publication)	(1)		Suppression d'un poste d'assistant(e) administratif(ve)	La suppression qui est proposée s'explique par l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et le regroupement des responsabilités. Les ressources correspondantes seraient réaffectées aux services contractuels, ce qui permettrait de disposer d'une certaine latitude et de faire appel à des renforts pendant les périodes de pointe.
Nairobi : sous-programme 3 (Services de documentation)	1	P-3	Transfert d'un poste de spécialiste des publications qui deviendrait un poste d'éditeur(trice)	Le transfert qui est proposé au profit du sous-programme 3 est rendu possible par la rationalisation des capacités du sous-programme 4 et l'évolution des besoins en matière de publications et permettrait de renforcer les capacités d'édition et d'établissement de rapports de sorte que les documents soient correctement édités avant d'être traduits.
Nairobi : sous-programme 4 (Services d'appui aux réunions et de publication)	(1)	P-3		

Abréviations : G(1°C) = agent(e) des services généraux (1°C) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes).